



Mgr Paul Grégoire

## Mgr Grégoire donne son avis au gouvernement Des commissions scolaires catholiques à Montréal

par Jean-Claude Leclerc

Fort de l'appui des autres évêques du Québec, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a révélé hier au cours d'une conférence de presse l'opposition de la hiérarchie catholique à la création prochaine de commissions scolaires neutres et unifiées dans l'île de Montréal.

Croyant déceler au sein de la population "un sentiment de dépaysement, d'incertitude et d'attente" face au projet de loi 62, l'archevêque propose plutôt au gouvernement une "restructuration progressive". Cette solution de Mgr Grégoire, contenue dans un avis transmis au premier ministre Jean-Jacques Ber-

trand et au ministre de l'éducation Jean-Guy Cardinal, peut se résumer dans les trois propositions suivantes:

- D'abord, les commissions scolaires catholiques de l'île seraient regroupées et redéfinies suivant les frontières proposées dans le projet de loi. Les protestants et les "autres" pourraient avoir leurs commissions scolaires. Et ces commissions dispenseraient l'enseignement en anglais ou en français selon l'inscription des élèves.

- En même temps, les deux autres niveaux proposés dans le projet de loi, soit le comité d'école et le conseil scolaire de l'île, qui sont généralement ac-

ceptés, seraient mis en place, le premier avec plus de pouvoirs, le second en étant plus démocratique.

- Puis, après quelques années, à la lumière de l'expérience acquise aux trois niveaux, le gouvernement pourrait "arrêter la forme de commission scolaire qui soit à la fois la plus simple et la plus respectueuse du réel".

L'avis de Mgr Grégoire (dont on retrouvera de larges extraits en page 5) est présenté au gouvernement comme un simple "point de vue", mais il ne fait pas de doute qu'il représente pour le gouvernement une opinion qui ne man-

Voir page 2 : Mgr Grégoire

### Pour l'exercice en cours

## Edgar Benson prévoit un surplus de \$455 millions

OTTAWA (D'après PC) — Le gouvernement fédéral terminera l'exercice financier 1969-70 avec un surplus des recettes sur les dépenses d'environ \$455,000,000 dans les comptes budgétaires. Ce montant constitue une amélioration nette de \$1,031,000,000 sur l'année fiscale antérieure si l'on considère qu'en 1968-69, le gouvernement avait enregistré un déficit de \$576,000,000.

Il s'agit du premier surplus obtenu au cours des 13 dernières années.

Les recettes de l'exercice 1969-70 atteindront \$12,270,000,000, estimation, et les dépenses se chiffreront par \$11,815,000,000, d'où l'excédent de \$455,000,000.

Les données sont contenues dans le Livre blanc sur l'économie canadienne que le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déposé hier matin aux Communes. Le document est un prélude au traditionnel discours du budget que le ministre doit prononcer en Chambre le 12 mars.

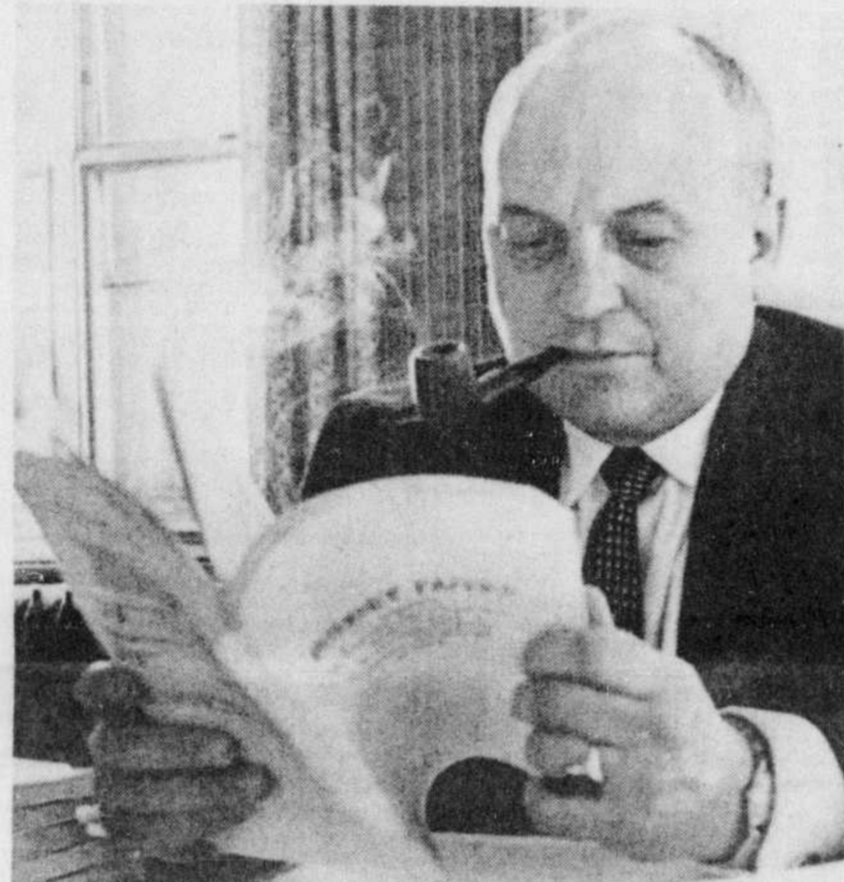
Il faut noter que les chiffres pour l'exercice financier en cours sont estimatifs, étant composés des montants réels pour les dix premiers mois et de prévisions pour les deux derniers. Les

statistiques définitives ne seront disponibles qu'au milieu de l'été. On se rappelle qu'il y a quelques semaines, en déposant les prévisions de dépenses budgétaires pour l'année 1970-71, le gouvernement avait estimé à \$11,825,000,000 les dépenses pour l'année actuelle. L'écart est donc de \$10,000,000 avec l'estimation publiée hier.

Dans l'examen des statistiques financières du gouvernement, il importe de faire la distinction entre les comptes budgétaires et les comptes nationaux. Ces derniers sont compilés par le Bureau fédéral de la statistique et sont plus complets que les comptes budgétaires. Ils incluent des éléments tels que la Caisse de la Sécurité de la vieillesse, celle de l'assurance-chômage et d'autres fonds du gouvernement non compris dans les comptes du budget.

Sur la base des comptes nationaux, à l'exclusion des transactions du régime de pension du Canada et du régime des rentes du Québec, la position nette de tous les gouvernements du Canada, fédéral, provinciaux et municipaux a enregistré selon le Livre blanc, un changement positif de \$1,2 milliard passant

Voir page 6 : Benson



Le ministre des finances, M. Edgar Benson, jette un dernier coup d'oeil sur le livre blanc des documents budgétaires qu'il a déposé, hier, à la Chambre des communes. Il a annoncé un surplus de \$455 millions pour l'exercice fiscal se terminant le 31 mars. (Téléphoto PC)

## Ottawa consacrerait \$100 millions à la réduction des emblavures

OTTAWA (CP) — Le gouvernement a annoncé hier la mise en oeuvre d'un programme de \$100 millions pour inciter les producteurs de blé à réduire sensiblement les emblavures cette année.

M. Otto Lang, ministre sans portefeuille responsable des questions relatives au blé, a déclaré aux Communes que l'objectif de ce programme est de soustraire à l'ensemencement jusqu'à

22 millions d'acres dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-à-la-Paix en Colombie-Britannique.

L'an dernier, les emblavures couvraient une superficie d'environ 24,500,000 acres. Aux termes du programme annoncé, les cultivateurs recevront six dollars l'acre jusqu'à concurrence de mille acres (\$6,000) s'ils consentent à renoncer au blé pour mettre leurs terres en jachère. Les cultivateurs qui optent pour les récoltes fourragères obtiendront \$10 l'acre s'ils acceptent d'ainsi convertir au moins 1,000 acres. Dans ce cas, leur subvention sera donc au maximum de \$10,000.

L'opposition voit dans ce programme le "sommet de l'insanité".

### Opposition indignée

Cette annonce du ministre a été accueillie avec indignation de la part des partis de l'opposition, notamment les conservateurs et les néo-démocrates.

Bien que l'étendue moyenne réelle des terres soustraites à la production soit sujette aux décisions prises par tous et chacun des agriculteurs, a souligné le ministre, le programme peut englober un maximum de 22,000,000 d'acres.

### Régions

Le nouveau programme s'appliquera à la région désignée par la Commission canadienne du blé qui comprend l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba en entier ainsi que des parties de la Colombie-Britannique.

Les premiers paiements aux cultivateurs qui suivront le programme seront effectués avant la fin de juillet, a dit M. Lang.

## Satisfaction de Washington

WASHINGTON (CP) — Le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Clifford Hardin, a qualifié hier de "gigantesque contribution" à la solution du problème des réserves mondiales de blé la décision du Canada de réduire les emblavures.

"Jamais aucun pays, même les Etats-Unis, n'ont décidé de diminuer autant l'ensemencement de blé dans une même année", a déclaré M. Hardin.

Depuis trois ans, le gouvernement américain réduit les emblavures pour permettre l'écoulement des importantes réserves de blé qui existent dans ce pays. L'objectif de réduction des emblavures cette année aux Etats-Unis est de 45,500,000 acres.

"Les Canadiens, a poursuivi M. Hardin, ne cachent certainement pas leurs intentions. A la suite de cette décision et de la détermination des Australiens de réduire leurs réserves, il est grand temps que le reste du monde prenne une décision".

### L'Ouest est content

Pour sa part, le président du pool du blé de la Saskatchewan, M. E.K. Turner, a déclaré à Regina que le programme fédéral visant à suspendre l'ensemencement du blé se révélera d'une grande importance non seulement pour les cultivateurs de la Saskatchewan mais aussi pour l'économie tout entière.

## création récréation



■ **BEAUX-ARTS** - Le musée d'art contemporain présente actuellement une grande exposition consacrée à Fernand Léger. Christian Allegre a rencontré, à cette occasion, Alfred Pellon qui nous apporte un témoignage direct sur le grand peintre français qu'il a bien connu (à la page 13).

■ **LITTÉRATURE** - Les éditeurs viennent de déposer un mémoire sur la grave question des droits d'auteur; nous publions l'intégral de ce document important, à la page 14; Jean Éthier-Blais a lu "La Francophonie" d'Auguste Viatte; Jean Basile a parlé avec Michel Beaulieu qui publie un recueil de poésie, "Charmes de la fureur"; Jean-Guy Pilon conseille de faire connaissance avec Guy Gervais: une étude sur "Electre" de Giraudoux par Lise-G. Gauvin; un entretien avec Graham Greene; Naim Kattan nous parle de quelques livres hongrois, aux pages 13, 14, 15 et 16.

■ **CINÉMA** - Selon Jean-Pierre Tadros, plus Hollywood est mort et plus Hollywood se porte bien, à la page 18.

■ **LE GROUPE** - Du 9 au 12 mars, on organise une semaine sur l'éducation sexuelle à l'Université de Montréal. Solange Chablin en donne un aperçu préalable, à la page 19.

■ **TOURISME** - Quelques données sur le tourisme français, aux pages 20, 21 et 22.

■ **DISQUES** - Jacques Thériault parle d'un grand disparu, Ernest Ansermet. Pénélope aime le PINK FLOYD (beaucoup), à la page 24.

## L'indépendance du Québec si... M. Mario Beaulieu ne retire rien de ce qu'il a déclaré jeudi

par Normand Lépine

QUEBEC. — Le ministre des finances, M. Mario Beaulieu, a réitéré hier à l'Assemblée nationale la déclaration qu'il a faite mercredi dernier aux journalistes à l'effet que l'Union nationale opérerait pour l'indépendance en 1974 si Ottawa ne mondifie pas son attitude intransigente envers le Québec.

La relance du slogan "Égalité ou Indépendance" de feu Daniel Johnson n'a cependant pas manqué d'embarrasser le premier ministre Jean-Jacques Bertrand qui était sommé par les libéraux de dire si la déclaration de M. Beaulieu exprime la politique du gouvernement.

C'est le chef de l'opposition, M. Robert Bourassa, qui a provoqué par sa question envers le premier ministre un débat particulièrement virulent chez les députés de l'Assemblée nationale.

Pendant que M. Maurice Bellemare invoquait et brandissait le livre des règlements de la Chambre pour empêcher la prolongation du débat, MM. Laporte, Lesage et Bienvenue du côté des libéraux revenaient continuellement à la charge pour que le premier ministre confirme ou nie les propos de son ministre des finances.

M. Bertrand a nié que la déclaration de M. Beaulieu était contenue dans le texte du discours qu'il a prononcé mercredi soir au Club Renaissance de Qué-

bec, puis il a dit que "d'habitude, la politique du gouvernement est exprimée par le chef du gouvernement".

Définissant ensuite cette politique, le chef de l'Union nationale a soutenu que son parti est celui "de ceux qui veulent épouser tous les moyens afin de provoquer une révision de la constitution canadienne en profondeur, que c'est là la grande différence entre l'UN et les séparatistes qui veulent se séparer et se remarier. Nous, nous voulons essayer d'améliorer le mariage".

Le débat s'est ensuite terminé ainsi:

M. LESAGE: Est-ce que le premier ministre a obtenu du ministre des finances un rapport sur la déclaration hors-texte qu'il a faite avant sa conférence?

M. BERTRAND: J'ai lu le texte du discours.

M. LESAGE: Est-ce que je dois comprendre que la réponse du premier ministre à ma question est négative?

M. BERTRAND: J'ai déjà répondu.

M. LESAGE: Je considère que la réponse à ma dernière question est négative et je demande au premier ministre s'il a l'intention de demander des explications au ministre des finances sur cette déclaration.

Voir page 2 : Beaulieu

## Bourassa aurait mieux fait de blâmer Ottawa, selon Beaudry

par Gilles Lesage

QUEBEC (par G.L.) — "Si l'inflation nuit au Québec, d'une manière évidente, les politiques visant à la combattre le font encore davantage", a déclaré hier M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'industrie et du commerce.

Donnant la réplique à la motion de non-confiance présentée la veille au soir par le chef de l'opposition, M. Robert Bourassa, à l'Assemblée nationale, le ministre a soumis, que, telle que formulée, "cette motion serait mieux à sa place à la Chambre des communes.

en substituant le mot Canada à celui de Québec". Avant de blâmer le gouvernement du Québec, dit-il, l'impartialité oblige à mentionner toutes les "entraves" que doit subir le Québec dans son action économique. "C'est sans doute pour ne pas placer Ottawa sur la défensive que le chef de l'opposition les a volontairement omises".

M. Beaudry a énuméré six grandes prémisses nécessaires pour évaluer les problèmes économiques du Québec:

Voir page 2 : Beaudry

### Débat Bourassa-Lévesque:

## Défi économique ou défi politique? Match nul

par Michel Roy et Pierre-L. O'Neill

Pour René Lévesque, le défi politique est le défi fondamental du Québec; il ne sert à rien de s'attaquer exclusivement aux problèmes économiques, de "mettre la charrue devant les boeufs", si l'on ne se donne pas d'abord la souveraineté, assortie de l'association économique avec le reste du Canada. Nous avons les compétences et les ressources: le moment est venu "de franchir l'étape normale d'un peuple qui veut respirer".

Pour Robert Bourassa, au contraire, le défi économique est capital. Il ne voit pas comment le Québec pourra relever le défi politique s'il ne s'attaque pas d'abord au premier, du moins pour les quelques prochaines années. Il affirme en outre que le fédéralisme, cette "maison de fous" dit René Lévesque, offre au Québec des avantages dont il doit sa-

voir tirer pleinement parti. La solution de rechange du PQ lui paraît trop incertaine, trop précaire. Trop de questions restent sans réponses.

Tels sont, pour l'essentiel, les deux grands thèmes exploités par le chef du Parti québécois et le nouveau leader du Parti libéral au cours d'un débat radio-phonique diffusé hier de 16h30 à 18 heures par le poste CKLM.

"Match nul", estime-t-on généralement au terme de cet affrontement. Toutefois, M. Bourassa a réussi, pendant la plus grande partie de la rencontre, à faire de ce débat une discussion économique, donc à demeurer en terrain sûr. A tel point que M. Lévesque, agacé par le "technicien de la plomberie économique", a proposé à M. Bourassa un nouveau débat, cette fois avec M. Jacques

Voir page 2 : Débat

### Bourassa

A plusieurs reprises au cours du débat, M. Bourassa a insisté sur les avantages du fédéralisme, avantages dont les gouvernants actuels du Québec, en raison de leur "incompétence", ne savent tirer parti. Jusqu'ici, a-t-il dit, le fédéralisme a surtout profité à l'Ontario parce que les Ontariens dominaient dans le gouvernement central. Aujourd'hui, des Québécois sont au pouvoir à Ottawa. Plus que jamais, c'est le moment d'en profiter.

Voir page 2 : Bourassa

### Lévesque

Dès le début de son intervention, le président du Parti québécois a tenté d'établir clairement le désaccord fondamental, entre lui et M. Bourassa, sur la nature du défi du Québec: "Tout le monde peut dire dans tous les pays du monde, le grand défi, c'est le défi économique, c'est le défi de la croissance". Puis il ajoutait: "Mais en fait, un chef politique devrait dire, surtout dans le cas du Québec, que le grand défi, c'est un défi politique. Parce que, a-t-il précisé, il faut

Voir page 2 : Lévesque

### 49 licenciements depuis lundi

## Mackasey commence aujourd'hui sa médiation chez Lapalme Inc.

par Jean-Luc Duguay

C'est aujourd'hui que le ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey, entreprend officiellement sa médiation dans le conflit du transport postal alors qu'il rencontre à Montréal les représentants du syndicat des employés de G. Lapalme, en grève perle depuis le 3 février, et ceux de la CSN.

La rencontre, prévue pour 14h30, aura lieu aux nouveaux édifices du ministère du travail, à la Cité du Havre. Elle a été convoquée par M. Mackasey lui-même qui est entré en communi-

cation avec la partie syndicale, hier après-midi.

Jeudi, le cabinet a décidé de confier au ministre du travail la responsabilité de régler le conflit qui jusque-là relevait du ministère des postes. Cette décision est survenue au moment où le bruit courait que MM. Mackasey et Kierans ne s'entendaient pas sur les moyens à prendre pour dénouer le conflit.

M. Mackasey, cependant, a tenu à souligner qu'il n'y avait pas de diver-

gences de vues fondamentales entre lui-même et son collègue des postes quant à la nature du conflit. L'enjeu, a-t-il dit, est de savoir si le gouvernement a l'obligation morale d'assurer l'emploi des 450 camionneurs de G. Lapalme avec les quatre nouveaux entrepreneurs qui se partageront les contrats pour le transport postal à compter du 1er avril.

M. Mackasey a précisé que, de toute évidence, le gouvernement n'avait pas

Voir page 6 : Mackasey



## Pour les employés des Postes, un long chemin à parcourir

par Jean-Luc Duguay

Le gouvernement et les facteurs et postiers ont encore un très long chemin à parcourir avant d'en arriver à une entente sur les clauses de la prochaine convention collective des 26.000 employés des Postes canadiennes.

Bien que 21 clauses normatives soient encore en suspens après six mois de négociations, c'est au chapitre des salaires que l'écart est le plus grand entre les offres du Conseil du trésor, l'agent négociateur du gouvernement, et les demandes du Conseil des Unions des postes qui négocie, lui, pour le Syndicat des postiers et l'Union des facteurs.

Hier après-midi, le président de la section montréalaise de l'Union des facteurs, M. Maurice Brière, et le secrétaire-trésorier, M. Maurice Séguin, ont dévoilé aux journalistes la teneur de la contre-proposition pécuniaire présentée le matin même au gouvernement. La partie patronale a présenté une offre globale mardi.

M. Bernard Landry :

**L'U.N. a décidé d'embrasser et le fédéralisme et l'indépendance**

Selon M. Bernard Landry, candidat péquiste dans le comté de Joliette, le gouvernement de l'Union nationale est obsédé par le pouvoir et, conscient de la vague actuelle de popularité en faveur du Parti Québécois, il a décidé d'embrasser simultanément les deux options: le fédéralisme et l'indépendance.

Participant hier, au débat-midi des étudiants de l'Institut des hautes études commerciales de l'Université de Montréal, c'est en ces termes que M. Landry a expliqué la récente déclaration du ministre des finances, M. Mario Beaulieu, voulant que l'Union nationale envisage l'opportunité de faire l'indépendance du Québec, si le gouvernement Trudeau ne changeait pas d'attitude.

Le principal postulat de l'Union nationale, a poursuivi M. Landry, c'est le pouvoir, et avec ça, on peut se permettre de dire comme M. Bertrand d'une part: "que les souverainistes s'en aillent" ou comme M. Beaulieu d'autre part: "Nous ferons l'indépendance en 1974". Puis le candidat péquiste d'indiquer l'approche qu'il adoptera auprès de la population: "On va dire, avez-vous plus confiance au gars qui, à la dernière minute, vous dit: "Moi aussi je suis pour cela" ou au gars qui depuis plusieurs années réfléchit au problème?"

Il a en outre fait remarquer qu'il y a reculé chez l'Union nationale depuis 1965: "avec Johnson, c'était égalité ou indé-

Suite à la page 2

En définitive, le syndicat demande, pour un contrat d'un an, les augmentations de salaire que le gouvernement est prêt à lui consentir pour une convention collective de trois ans et demi.

La partie syndicale, a-t-on appris, demande une hausse de salaire de 45 cents l'heure ainsi qu'une "prime de longévité" de \$100 pour les employés ayant entre 10 et 15 ans de service. Quant aux syndiqués qui auraient plus de 15 ans d'ancienneté, ils recevraient une prime supplémentaire de \$50 à tous les cinq ans.

Un cas spécial serait fait des manieurs de dépêches et des facteurs motorisés qui recevraient, eux, une hausse horaire de 50 cents pour un contrat de travail allant du 1er octobre 1969 au 30 septembre de cette année.

La convention proposée par le gouvernement expirerait en avril 1973. Elle prévoit, pour les six premiers mois, de sa durée, une augmentation de \$160 pour les employés réguliers et de \$75 pour les employés à temps partiel.

Pour le reste de la durée de la convention, le gouvernement offre une augmentation de 46 cents (16-16-14) aux facteurs surveillants, ce qui porterait leur salaire à \$7,601 à l'expiration du contrat de travail.

Les commis des postes recevraient eux aussi 46 cents, répartis de la même façon, ce qui leur permettrait de gagner \$7,513 en avril 73.

Quant aux facteurs, ils recevraient \$7,096 à la même date, en vertu d'une augmentation de 41 cents (14-14-13).

Les manieurs de dépêches se voient offrir 38 cents (13-13-12), ce qui porterait leur salaire à \$6,595.

Enfin, les employés à temps partiel, qui seront inclus pour la première fois dans la convention collective des employés des postes, recevraient, eux, 41 cents. En 73, leur salaire horaire serait de \$2,76.

Les représentants des facteurs montréalais ont dit de cette offre qu'elle n'était "pas raisonnable" et ont souligné la valeur de test que prend cette négociation, qui marque, en une période d'austérité, le début d'une nouvelle ronde de négociations entre le gouvernement fédéral et ses employés.

On ignorait, en soirée, l'accueil fait par le gouvernement à la contre-proposition du syndicat. Les dirigeants des employés des postes à Montréal se réunissent, hier soir, pour discuter de la situation.

On sait que le président des postiers de Montréal, M. Maurice Perreault, s'est dit en faveur d'un recours immédiat à la conciliation si le gouvernement rejetait du revers de la main les demandes syndicales.

Hier, les représentants des facteurs se sont montrés plus prudents, soulignant qu'il était trop tôt pour parler de conciliation alors qu'on ne connaît même pas la réaction de la partie patronale.

Parmi les clauses normatives encore en suspens, notons celles qui sont relatives à l'ancienneté, aux congés maladie, aux griefs, ainsi qu'aux changements technologiques.



Baptême de l'air à l'âge de 99 ans...

M. Adélar Lacasse de Ste-Claire de Dorchester, Québec, qui voyage accompagné de sa bru Mme Adrien Lacasse, a quitté l'aéroport international de Montréal hier après-midi à destination de Tampa, Floride, où il passera quelques jours chez ses enfants. À 99 ans M. Lacasse qui marche ses 2 milles tous les matins a décidé d'emprunter l'avion pour ce déplacement, et on le voit ici à bord du DC-9 d'Air Canada avec l'hôtesse Lise Landry. (Photo Air Canada)

A propos d'écoles professionnelles

## Cardinal et MacEachen s'engagent dans une querelle des écriteaux

QUEBEC (par G.L.) — Au ministre fédéral de la main-d'oeuvre et de l'immigration qui demande que des représentants d'Ottawa participent à l'inauguration des écoles de formation

professionnelle construites avec sa participation financière, le ministre de l'éducation a répondu que, "dans un contexte d'austérité et de restriction des dépenses", il aurait cru qu'il

ne fallait pas accorder trop d'importance ou de retentissement à ces cérémonies.

"Cependant, ajoute M. Cardinal, si le gouvernement fédéral y voit une grande priorité, nous pourrions peut-être former un comité fédéral-provincial qui aurait pour mandat de se pencher sur le problème".

L'échange de correspondance a été rendu public hier à Québec.

Dans sa lettre, M. Allen J. MacEachen demandait que les écriteaux sur les chantiers de construction fassent mention de la participation fédérale; que l'inscription sur toute pierre angulaire ou plaque accordée à la participation du Canada au projet une reconnaissance équivalente à celle du rôle joué par la province; et que le gouvernement d'Ottawa soit consulté quant au choix du nom des écoles professionnelles.

M. Cardinal lui a répondu: "Quand la contribution fédérale en arrive à la moitié des coûts acceptés, c'est sur de 70 pour cent du coût total d'un projet qui est supporté par cette partie de la population".

Suite à la page 2

## Compensation pour perte de la "jouissance de la vie"

par Normand Lépine

Il a toujours été difficile pour les tribunaux québécois d'accorder une compensation pécuniaire pour la perte de jouissance de la vie par suite de blessures corporelles.

Généralement, les cours calculent les dommages selon que la victime a subi des pertes de revenus ou a été incapable d'effectuer un travail rémunéré. La perte de jouissance de la vie est difficilement calculable mathématiquement, de sorte que l'évaluation pécuniaire qu'en font les juges est souvent arbitraire.

Dans un récent jugement de la Cour d'appel du Québec, PAUL NORMANDIN c. LA VILLE DE MONTREAL (11 février 1970, no. 9825), la question s'est posée pour une victime qui avait subi des blessures au niveau de l'urètre.

Le demandeur Normandin fit une chute sur un trottoir de la ville de Montréal et dans sa chute le rebord du couvercle d'un égout lui sectionna l'urètre, lui causant ainsi des blessures sérieuses au niveau des appareils génitaux et urinaires.

Dans sa demande originale contre la ville de Montréal, il réclamait \$44.788,40, mais la cour de première instance ne lui accorda que \$1.788,40.

Sa réclamation se partageait ainsi: \$788,40 pour les frais médicaux, hospitaliers et autres, et \$44.000 pour incapacité totale et partielle, douleurs et souffrance et perte de jouissance de la vie.

Au moment de l'accident, le demandeur était âgé de 49 ans et gagnait environ \$25.000 par année; marié depuis 20 ans, il avait un seul enfant.

Peu de temps après le mariage, son épouse dut subir une intervention chirurgicale qui lui fit perdre la plupart de ses organes reproducteurs.

Le demandeur et son épouse ont témoigné à l'effet que la capacité sexuelle du premier avait été réduite. Ils ont également fait état des souffrances qu'il a subies.

Un médecin-expert témoigna pour expliquer que l'urètre de la victime avait été rétréci dans une proportion de 50%.

Après avoir subi plusieurs traitements à l'hôpital, le demandeur put reprendre une vie presque normale après un mois.

En cour d'appel, le demandeur récla-

maut une augmentation de la compensation pécuniaire que lui avait accordée la Cour supérieure pour la perte de la jouissance de la vie, douleurs et souffrances.

Le juge Montgomery, de la Cour d'appel, précise d'abord que cette cour hésite toujours à intervenir dans l'évaluation des dommages faite par le premier tribunal. Il est cependant d'avis que le juge de première instance n'a pas tout à fait tenu compte de l'incapacité que dut supporter la victime après être sortie de l'hôpital, un mois après l'accident, qu'il n'a pas non plus suffisamment pris en considération le témoignage de l'épouse de la victime quant à sa capacité de jouissance sexuelle.

L'épouse expliqua dans son témoignage qu'ayant subi la "grande opération" elle était moins craintive dans ses relations avec son époux.

Le juge Montgomery est aussi d'opinion que le demandeur a dû énormément souffrir après son séjour à l'hôpital, car cette blessure, explique-t-il, était certainement plus inconfortable qu'une simple fracture.

En ce qui concerne la compensation devant être accordée pour les souffrances et douleurs, la Cour d'appel estime que le montant de \$1.000 accordé par la Cour supérieure est insuffisant et qu'il doit être élevé à \$2.000.

La cour est aussi d'avis que la Cour supérieure a été un peu trop arbitraire en évaluant à 10% l'incapacité permanente de la victime. Considérant que cette dernière a certainement dû subir une réduction de sa capacité sexuelle, et, par suite, une perte de jouissance de la vie, la Cour d'appel lui accorde \$3.000 de compensation.

Seuls le demandeur et son épouse ont témoigné en ce qui concerne cette incapacité sexuelle; aucun expert interrogé n'a corroboré ces témoignages et il n'y avait aucune preuve d'une diminution des revenus de la victime à cause de cette incapacité.

C'est sans doute pour ces motifs que le juge de la Cour supérieure n'a pas accordé de dommages pour la perte de jouissance de la vie, explique la Cour d'appel.

Plusieurs décisions judiciaires québécoises ne reconnaissent pas aux tribunaux le pouvoir d'accorder une compensation pécuniaire pour ce qu'on appelle le "solatium doloris"; mais la jurisprudence récente est plutôt d'avis contraire car elle soutient que ce n'est pas parce qu'il est difficile d'évaluer ce préjudice moral qu'on doit refuser de le compenser.

## ■ aujourd'hui

Journée d'étude de la Fédération des femmes du Québec, à l'Université de Montréal: étude du livre blanc de M. Benson.

De 10h00 à 17h00, à la salle H-6245 du pavillon des sciences sociales, 3210 Jean-Brunant, la commission jeunesse du Parti libéral du Canada (Québec) organise un colloque sur "La société juste... qui la fera et quand?"

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 8 mars, salon nautique à la marina du hall d'exposition de la Place Bonaventure.

De 17h00 à 21h30, visite du premier ministre du Québec et de Mme Jean-Jacques Bertrand à Lac-Mégantic.

**DIMANCHE**  
Le thème qu'a choisi le comité provincial de la semaine de l'éducation, qui se déroulera à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 7 mars, est "Priorités 70 en éducation".

De 10h00 à 17h30, à Amos (école Saint-Viateur, 1662, est, 1ère avenue), réunion régionale du Parti libéral du Canada (Québec) pour les comtés de l'Abitibi, Temiscamingue et Villeneuve.

A 13h00, à l'Alpine Inn de Sainte-Marguerite, banquet de clôture du congrès de l'Association du Jeune Barreau de Montréal. Le conférencier sera M. René Lévesque qui parlera du rôle de l'avocat dans la société.

A 15h00, au Château Champlain, début du congrès de trois jours de l'Association canadienne de développement industriel.

A 20h15, au 4055 avenue Papineau, suite à l'enseignement donné le 18 février par l'Équipe Sérénité-Montréal sur la méthode sympto-thermique, il y aura discussion en équipe sur l'amour conjugal, l'harmonie du couple, la vie sexuelle et la continence. La présence du couple est essentielle. Renseignements: 322-9057 ou 636-1709.

## Vallières envoyé à son procès pour les Nègres blancs d'Amérique

Pierre Vallières devra subir son examen volontaire dans l'affaire des Nègres blancs d'Amérique. Ainsi en a décidé le juge Emile Trottier des Sessions de la paix, dans un jugement publié hier au stade de l'enquête préliminaire.

Vallières est accusé d'avoir, dans une intention séditeuse, enseigné ou préconisé l'usage de la force et de la violence, soit oralement, soit en publiant un écrit séditeux, les "Nègres blancs d'Amérique" publié aux Éditions Parti Pris.

Ce livre, soutient l'accusation, "préconise l'usage de la force et de la violence, d'opérer un changement de gouvernement au Canada", contrairement aux dispositions des articles 60, 62, 21 et 22 du code criminel.

Le juge Trottier a toutefois rejeté une autre accusation portée contre Vallières, soit d'avoir participé à une conspiration avec Gerald Godin, éditeur de Parti Pris, Jacques Larue-Langlois, Claire Dupont et Charles Gagnon, pour

réprendre des "propos séditeux". Le tribunal considère que la poursuite n'a pas établi ici une preuve suffisante.

La cour a toutefois retenu la preuve de la poursuite dans la première accusation. Cette preuve tient dans un certain nombre d'extraits du livre dont Vallières reconnaît être l'auteur, soit aux pages 312, 324 et 325, 327, 345, 410, 425 à 429, 431, 434, 458 et 506.

"La défense prétend, écrit le juge, qu'il s'agit ici d'une autobiographie et que l'auteur se tourne simplement vers le passé pour informer le lecteur des événements antérieurs sur lesquels il porte un jugement de valeur, mais la Cour croit que l'intention de l'auteur ne s'arrête pas là et qu'il prône des moyens illégaux pour rectifier ce passé."

La Cour trouve que Vallières ne peut à ce stade de l'enquête préliminaire "bénéficier du doute" et qu'il appartenait au jury de trancher la question.

"Le crime de sédition est essentiellement dirigé contre la société, écrit le juge, faisant siennes les remarques de la poursuite; il est normal qu'il soit jugé par les 12 membres choisis par cette société et qui sont, plus que le juge seul, un échantillonnage plus complet de cette société."

## Le recrutement des employés municipaux

QUEBEC (OIPQ) — Pour améliorer son personnel, toute municipalité devrait toujours recruter de nouveaux employés par voie de concours ouverts au grand public et devrait encourager la formation et le perfectionnement de ses employés en leur facilitant l'accès aux cours dispensés à cet effet.

Telle est l'une des recommandations de la Commission municipale de Québec contenue dans le rapport de la Commission sur l'administration de l'ex-ville de Saint-Michel. Ce rapport a été rendu public hier par le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier.

Selon les signataires du rapport, le juge John-F. Sheehan et le commissaire Jean-C. Lafond, les municipalités importantes pourraient avoir un service d'entraînement du personnel. En ce qui a trait à l'accès aux postes supérieurs de l'administration municipale, la Commission précise que les candidats devraient être choisis selon des critères sérieux et uniformes.

Les commissaires enquêteurs ajoutent, de plus, que pour améliorer le person-

Suite à la page 2

### L'école juive de langue française

Colloque organisé sous les auspices conjoints du Congrès Juif Canadien et de l'Association Sépharade Francophone avec la participation de:

Dr. Victor Goldbloom, Député à l'Assemblée Nationale, et M. Naïm Kattan, du Conseil des Arts, le dimanche 1er mars 1970 à 20h.00 à l'Amphithéâtre de l'I.P.C.F., 4333 Côte Ste-Catherine, (coin Legaré).

Entrée libre

### BUFFET CHAUD ET FROID POUR TOUTE LA FAMILLE

CHAQUE DIMANCHE SOIR DE 5 HEURES À 9 HEURES 30

Adultes \$4.50; Enfants jusqu'à dix ans \$2.50

Holiday Inn le Chateaubriand 6500 CÔTE DE LIESSE

Stationnement gratuit

RÉSERVATIONS: Mr. NICK: 739-3391

### achetez marabout université

Les Etrusques

Les Etrusques par A. Gaudio

Un volume de 192 pages entièrement illustré en noir et en couleurs

DANS LA MÊME COLLECTION :

les Etrusques

les civilisations de la Méditerranée

les civilisations de la Méditerranée

le monde arabe

les civilisations de la Méditerranée

les civilisations de la Méditerranée

le monde arabe

le monde arabe

### gratuitement

sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez régulièrement le Magazine Marabout illustré en couleurs et le catalogue général. Marabout Kanan Limitée - 226 Est, Ch. Colomb - Québec 2.

**INTER CONTINENTAL**  
Tours et Voyages  
2118 est, rue Jean-Talon  
729-5264

### MEXIQUE 15 JOURS

Mexico  
Guanajuato  
Guadalajara  
Puerto Vallarta  
**\$429.00**



départs 27 fév.

13 & 27 mars - 10 avril

### HAWAII 15 JOURS

**\$499.00**

départs 20-27 fév. - 6, 13, 20 mars

Nos voyages au Mexique et à Hawaii comprennent

- le billet d'avion aller-retour
- les transferts
- tous les déjeuners au Mexique
- excursions touristiques

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

**Alfred Gagliardi**  
6900, RUE SAINT DENIS  
271-6900

**MONDIAL AVIOMAR**  
445 D. RUE JEAN TALON  
274-7595

# Les catholiques de Montréal et le bill 62

Dans un geste assez rare, qui était cependant attendu, Mgr Paul Grégoire vient de faire connaître son avis sur le projet de loi 62.

L'archevêque de Montréal a pris soin, avant de se former une opinion, de procéder à des consultations élaborées. Il s'est entouré d'un groupe de travail largement représentatif des divers secteurs de la communauté catholique. Il a enfin vu à ce que son opinion soit rédigée dans un style aussi peu péremptoire que possible.

Certaines parties du texte de Mgr Grégoire, sans être écrasantes, ont un caractère ferme, voire pressant. D'autres parties se présentent plutôt comme des opinions et des "suggestions". Voilà, nous semble-t-il, un filon intéressant pour l'étude de la déclaration de Mgr Grégoire.

Il serait difficile de faire dire à qui-conque, encore moins à l'archevêque de Montréal, que les catholiques de Montréal sont unanimement favorables ou opposés au bill 62.

Mgr Grégoire a constaté — et il rend compte de ce fait sans faux-fuyant — que les catholiques sont fortement divisés au sujet du bill 62. Certains estiment que la structure et les principes du projet de loi sont inacceptables. D'autres souscrivent, au contraire, à l'économie générale du texte gouvernemental et seraient disposés, moyennant des amendements importants, à accepter le bill 62.

Ce qu'on doit cependant retenir comme étant l'expression très générale de la réaction des catholiques, c'est que le projet de loi "pose question" et que "des garanties additionnelles paraissent absolument indispensables" pour qu'il devienne acceptable.

Certaines réserves portent sur les droits confessionnels, d'autres sur les droits linguistiques, d'autres sur les valeurs démocratiques impliquées dans le projet de loi. C'est tantôt le comité d'école, tantôt la fonction de directeur associé de commission scolaire, tantôt la commission scolaire, tantôt le conseil de l'île, qui font problème. Sur chacun de ces points, il y a sans doute des avis différents, voire divergents d'un groupe de catholiques à l'autre.

Ce qui ne saurait faire de doute, c'est que l'on discerne "un hiatus entre l'état actuel des choses et la formule proposée pour demain". "La neutralisation subite des structures — tant au plan linguistique qu'au plan religieux — ne tient pas suffisamment compte, ajoute Mgr Grégoire, des diversités réelles, des mentalités actuelles et des cheminements nécessaires. Nous croyons déceler au sein de la population un sentiment de dépaysement, d'incertitude, d'attente".

Ces propos viennent d'un homme que sa fonction oblige à une grande prudence et qui s'est lui-même imposé, dans ses interventions publiques, une retenue exemplaire depuis son accession à la charge d'archevêque de Montréal. Mgr Grégoire parle d'abord — c'est évident — à son titre de pasteur: ce titre lui fait un devoir d'exiger qu'on ne procède pas à des réformes précipitées dans un domaine où des valeurs spirituelles essentielles, voire l'avenir de toute une communauté, sont directement engagés. Mais il parle aussi à titre d'homme de gouvernement, que son propre métier a rendu familier avec les embûches inhérentes aux réformes précipitées: ce titre devrait inciter les législateurs à accueillir avec attention l'avis qu'il leur transmet.

Que le bill 62 soit rempli d'imprécisions dans sa forme actuelle, c'est l'évidence même. Que les incertitudes qui en découlent soient particulièrement ressenties par la communauté catholique, voilà une autre dimension du projet de loi qui ne saurait faire de doute. Le législateur qui voudrait, à tout prix, procéder sans tenir compte de ces inquiétudes, manquerait à l'esprit de justice et au réalisme le plus élémentaire.

Si Mgr Grégoire s'était borné à souligner l'insatisfaction d'un grand nombre de catholiques et de leur pasteur en face du projet de loi 62, il n'y aurait pas lieu de pousser plus loin la discussion. Mais l'archevêque de Montréal a fait davantage. Il formule également des opinions quant à la manière dont devrait s'effectuer la réforme scolaire à Montréal. On entre ici dans l'ordre de la construction concrète de la cité. Autant il est normal que l'archevêque de Montréal ait voulu s'exprimer publiquement à ce sujet, autant il est heureux qu'il ait tenu à le faire en laissant une large marge pour la libre discussion entre citoyens et pour le droit de conclure du législateur.

On ne peut que partager le souci de gradualisme qu'exprime l'archevêque de Montréal. Mgr Grégoire insiste sur le large accord qui se dessine dans l'opinion autour des deux pôles extrêmes de la réforme proposée, soit le comité d'école et le conseil scolaire de l'île. Nous doutons qu'il soit bon d'exiger que le comité d'école soit doté de véritables pouvoirs de décision; mais nous convenons sans réserve que cet organisme doit être le fondement premier d'une réorganisation en profondeur. Nous convenons de même que le conseil de l'île doit être créé sans délai; comment ne pas souligner, à cet égard, l'insistance discrète mais ferme de Mgr Grégoire sur la nécessité d'assurer la composition démocratique de cet organisme?

Faudrait-il, d'autre part, en s'appuyant sur la règle du gradualisme, aller jusqu'à souhaiter que le Parlement évite pour l'instant de toucher à la structure des commissions scolaires, lesquelles "restent le pivot de l'organisation scolaire"? Telle est la suggestion qu'émet Mgr Grégoire. Celui-ci souhaite qu'on opte pour une formule de regroupement utilisant ce qui existe, c'est-à-dire pour une formule qui comprendrait des commissions catholiques, des commissions protestantes et des commissions "autres".

Mgr Grégoire exigeait tantôt des garanties additionnelles. Il émet cette fois "une suggestion". Cette suggestion soulève dans notre esprit deux interrogations principales:

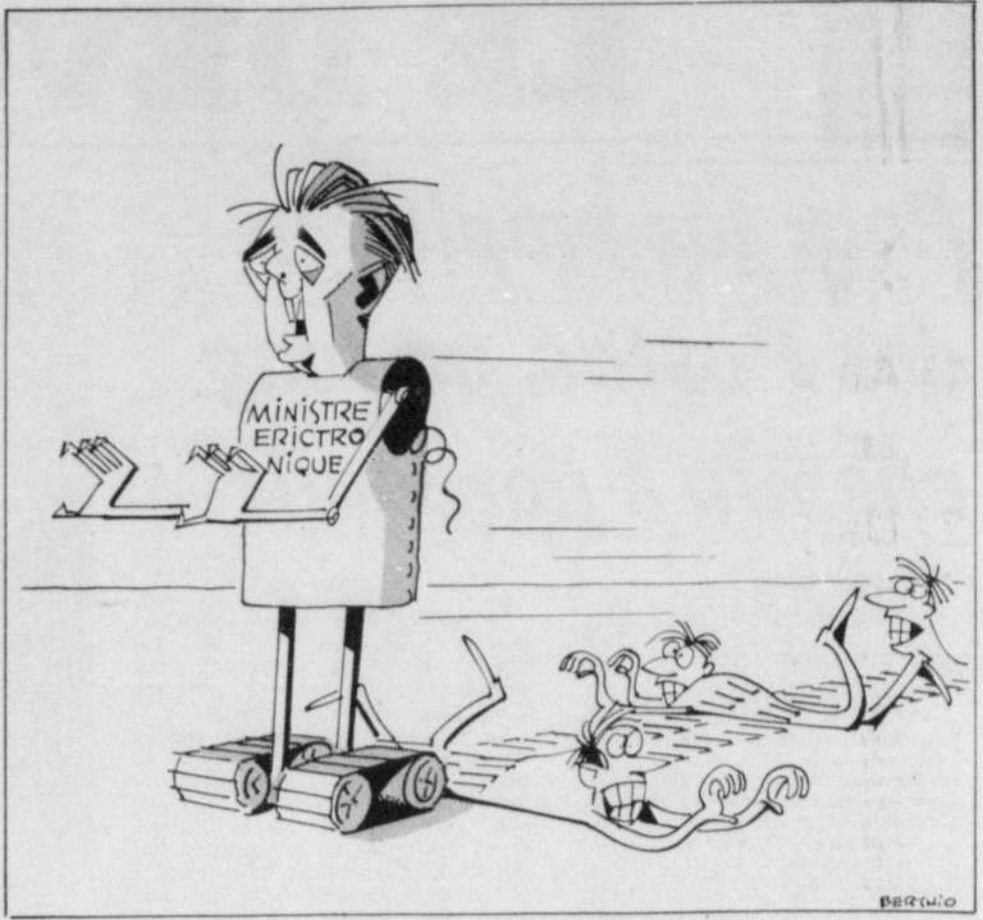
a) Il n'est pas sûr que la formule proposée par Mgr Grégoire soit celle qui correspond le mieux à la réalité déjà très changée et encore fort fluide du milieu montréalais. Il n'est pas sûr, non plus, qu'elle soit la seule apte à assurer les garanties souhaitées.

b) La formule de Mgr Grégoire aurait surtout pour effet de remettre à plus tard le soin "d'arrêter la forme de commission scolaire qui soit à la fois la plus simple et la plus respectueuse du réel". Est-il sage d'entreprendre une réforme sans toucher sensiblement à l'élément qui doit être le pivot de la réforme?

Il se peut que la situation ne soit pas assez clarifiée pour qu'on puisse envisager davantage à l'heure actuelle. Il se peut que certains obstacles insurmontables empêchent dans l'immédiat toute solution trop radicale. Au plan de l'opportunité historique, nous inclinons plutôt vers un jugement différent.

L'intervention de l'archevêque de Montréal dans un débat comme celui que suscite le bill 62 se fût faite naguère dans un style fort différent de celui d'aujourd'hui, c'est-à-dire à la manière d'un pouvoir s'adressant à un autre pouvoir. Toute pensée de ce genre est heureusement absente du texte de Mgr Grégoire. Celui-ci a parlé avec gravité, mais aussi avec sobriété et détachement. Très ferme au plan des constatations, il a laissé de la marge pour la discussion là où il émet des vues qui restent des "opinions" ou des "suggestions". Il n'en a pas moins exprimé, au sujet de certaines faiblesses fondamentales du bill 62, des critiques que le législateur ne saurait écarter qu'au prix de risques sérieux pour le progrès de l'éducation et de la démocratie. C'est surtout cela qu'il faut retenir de l'intervention de l'archevêque de Montréal. A ce niveau précis, c'est vraiment la communauté catholique qui s'est exprimée par la voix de son pasteur.

Claude RYAN



— Mackasey, arrête-moi!

## Par-delà les exagérations des rapports officiels

# LE COÛT RÉEL DE L'AIDE AU TIERS MONDE

par Roméo MAIONE, directeur général de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

En 1967, l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) qui groupe les quinze pays dits "donateurs", rapportait que le Canada a contribué quelque 253,9 millions au bénéfice de régions en voie de développement. C'est également sous cet angle que le contribuable canadien conçoit notre programme d'aide à l'étranger. Cette interprétation est, pour le moins, grossièrement exagérée. Si cette somme, perçue du contribuable canadien, était intégralement remise aux pays pauvres — tout comme un employeur verse sans restriction les salaires de son personnel — on pourrait alors justement prétendre que le coût réel de l'aide correspond vraiment au montant déclaré. Mais tel n'est pas le programme d'aide des pays occidentaux, y compris le Canada. Il s'identifie plutôt à celui des entreprises industrielles primitives de notre continent qui rémunèrent leurs employés en "monnaie de compte" qui ne pouvait être utilisée qu'aux comptoirs de ces compagnies. La plupart des programmes d'aide des pays riches sont liés à leur économie, i.e. à l'accroissement de leurs ventes à l'étranger. Il importe de comprendre que ce montant de 253,9 millions de dollars, dérivés des taxes versées par les contribuables canadiens, ne signifie pas nécessairement une imposition de même valeur sur l'économie canadienne. Par exemple, il en coûte environ 1,8 milliard au contribuable canadien au seul chapitre de la défense, mais cette somme aide, en fait, à promouvoir l'économie canadienne. Selon ce barème, nous tenterions d'établir le coût réel de nos programmes d'aide à l'étranger.

"L'importance réelle du fardeau économique que présente pour les pays riches l'aide à l'étranger a souvent été grossièrement exagérée. On considère fréquemment l'ensemble des secours matériels dirigés vers les pays en voie de développement comme un "don" pur et simple des pays bien nantis à leurs frères déshérités. De fait, rien n'est plus éloigné de la vérité". RAPPORT PEARSON (1969)

Le rapport Pearson est clair et concis à ce sujet. "S'il existe quelque raison de croire que les biens consacrés à l'aide extérieure n'auraient pu être utilisés autrement, le fournisseur ne peut leur attribuer aucune valeur réelle sur l'économie du pays. Tel a peut-être été le cas, dans le passé, de certains envois de denrées alimentaires excédentaires".

Dès lors, en 1967, et en raison même de notre position dans le domaine des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, le coût réel de cette aide s'avère presque nul.

\$213 millions moins \$75 millions = \$138 millions.

Sous le chapitre de l'aide à l'étranger, le Canada consentait, en 1967, des prêts — portant habituellement intérêt — dont la valeur brute s'est établie à \$53,4 millions de dollars. Notre pays n'a toutefois déboursé qu'une somme de \$35,3 millions, ceci en raison d'un remboursement d'intérêts sur des prêts antérieurs — fait au cours de 1967 par des pays sous-développés — qui s'est élevé à \$18,1 millions. Ces prêts furent consentis à un faible taux d'intérêt (3%), pour un terme de vingt-cinq ans — avec sursis de cinq ans pour le remboursement du capital et des intérêts. "Lorsque le loyer de l'argent sur le marché prêter est de 10% on peut considérer qu'un prêt de ce type représente une aide réelle de 43% de sa valeur nominale" souligne encore le rapport Pearson.

En 1967, avant la période d'inflation actuelle, le loyer de l'argent au Canada était d'environ 7%. Il ressort donc que l'élément "don" de nos prêts s'établit à environ 35%. Nous réclavons au poste "prêts" quelque \$35,3 millions alors que la réalité brute situait cette aide à seulement \$12,3 millions. Nous réalisons donc une économie de \$23 millions.

\$138 millions moins \$23 millions = \$115 millions.

Même ce chiffre de \$115 millions semble élevé dans le contexte de nos exportations et du niveau d'emploi au Canada. Quelle est l'influence de l'aide extérieure sur nos exportations? En 1966, nos exportations vers les pays en voie de développement se sont

élevées à \$1,5 milliard. Le coût réel de notre programme d'aide ne représente qu'environ 7% de nos exportations vers ces pays, soit l'équivalent de ce que tout bon vendeur consacre à la promotion de ses ventes sous forme d'échantillons gratuits. La plupart des fonds consacrés à l'aide extérieure sont dépensés au Canada sur des produits canadiens.

Le rapport Pearson déclare à ce sujet:

"Parce que la plupart des programmes d'aide bilatérale imposent des achats dans les pays fournisseurs et contribuent de ce fait à l'accroissement de leur production et de leurs exportations, le fardeau réel de l'aide accordée est obligatoirement moindre que la valeur marchande des biens fournis".

Un autre point dont il faut tenir compte pour établir le coût réel de l'aide accordée, c'est le fait que l'assistance procure de l'emploi. En 1967, le taux de chômage au pays était environ 4%. L'aide accordée aux sans-emploi requiert une somme d'environ \$295 millions de dollars versés sous forme de prestations d'assurance-chômage. Si notre programme d'aide à l'étranger n'existait pas, le taux de chômage au pays serait encore plus élevé. L'on a établi que chaque million de dollars consacré par le Canada à l'aide à l'étranger procure un emploi à 120 Canadiens. En 1967, notre programme d'aide aura donc contribué à assurer plus de 30.000 emplois. Cette diminution du chômage — en plus de procurer à des milliers de Canadiens un emploi décent — a réduit les déboursés de prestations d'assurance-chômage de quelque \$30 millions, augmentant d'autant le fonds de réserve de cet organisme.

C'est dans les termes suivants que l'économiste de renom, John Pincus, souligne ce fait dans une récente publication intitulée: "Commerce, aide et développement".

"Quand le plein emploi prévaut dans les pays riches, alors le coût réel de l'aide représente un certain fardeau. Mais, si le taux de chômage et de production sont élevés, le coût de l'aide accordée devient, à toutes fins pratiques, non-existant".

Le plein emploi n'existe pas au Canada. Le taux de chômage fluctue entre 4 et 7%. En tenant compte de ce facteur, l'on peut conclure que même ce chiffre de \$115 millions est fortement exagéré. Selon Pincus, notre programme d'aide à l'étranger ne nous aura pratiquement rien coûté pour l'année 1967.

Pour conclure, le rapport Pearson ajoute:

"Même s'il n'existe aucun moyen satisfaisant d'établir le fardeau réel de l'aide à l'étranger en chiffres bien précis, il est évidemment bien inférieur à la valeur monétaire des biens distribués. Cette situation gagnerait à être mieux connue".

# Le premier discours du nouveau chef libéral à l'Assemblée nationale

par Paul Sauriol

M. Robert Bourassa a prononcé son premier discours à l'Assemblée nationale comme chef de l'opposition; il répondait au discours inaugural de M. Bertrand, et après la lecture des deux textes on a nettement l'impression que la riposte du nouveau chef libéral a été assez faible. Les réponses aux arguments de M. Bertrand sont souvent peu solides, et les prises de position du chef libéral, notamment sur les problèmes constitutionnels, demeurent ambiguës.

Le chef de l'opposition a dit qu'il ne suivait pas le premier ministre dans la voie du verbalisme et de la rhétorique parlementaire, mais que fait-il d'autre quand il soutient que "Avant, pendant comme après le discours du premier ministre les travailleurs québécois, les milliers de jeunes Québécois qui demain gagneront le marché du travail se retrouvent dans la même insécurité". Il reprend la même formule au sujet des assistés sociaux qui sont les plus atteints par le ralentissement économique.

Prétendre qu'un discours inaugural de la session peut ou doit modifier de telles situations ou résoudre des problèmes aussi profonds, c'est peu réaliste. Le chef du gouvernement a rappelé les mesures mises en marche et dont il espère des résultats; il peut avoir tort ou raison et l'opposition peut sûrement contester ces orientations et l'opportunité de telles mesures; mais exiger que le discours ministériel annonce des réformes spectaculaires susceptibles de corriger rapidement les difficultés de notre économie, cela relève de la démagogie.

## Réforme de la Constitution

Sur la question constitutionnelle, M. Bourassa recourt à des pirouettes et des faux-fuyants. Tout d'abord il prétend que le gouvernement Bertrand n'a pas pris clairement position sur la révision de la constitution. Il invoque comme preuve le document de travail que le Québec a soumis en juillet 1968 au comité permanent de la révision constitutionnelle, et auquel le sous-ministre

qui le présentait attribuait un caractère provisoire. Cependant, M. Bourassa ne peut pas ignorer qu'en février 1968, à la conférence intergouvernementale, Daniel Johnson présentait un mémoire au gouvernement du Québec prenant position sur divers aspects de la réforme constitutionnelle, notamment quant au rôle du Québec dans la fédération canadienne, au partage des pouvoirs, aux relations avec l'étranger, à la radio et à la télévision, aux droits de l'homme, etc. A la conférence de février 1969, M. Bertrand réaffirmait au nom de son gouvernement les mémoires et autres documents "qui ont exprimé l'attitude du Québec, avant ou après les élections de juin 1966".

Le document de travail de juillet 1968 suggérait des formules plus détaillées, plus précises, afin de faire avancer l'étude des problèmes. Si ces propositions avaient été présentées comme des revendications fermes du Québec on aurait pu dire que notre province prenait des attitudes trop rigides au sujet de modalités sujettes à négociation. Mais cela ne supprime pas le fait incontestable que le Québec a prit clairement position quant aux principes et aux objectifs précis que notre province recherche dans la réforme de la constitution. Invoquer un document de travail pour prétendre le contraire ce n'est pas sérieux.

## L'attitude des libéraux provinciaux

Après ce coup d'épée dans l'eau, M. Bourassa affirme que le parti libéral du Québec n'a pas de leçon à recevoir de l'Union nationale, parce que sa politique constitutionnelle est connue, qu'elle a été arrêtée dans des congrès, qu'elle s'inscrit dans des mémoires précis et documentés que le gouvernement libéral a soumis à Ottawa de 1960 à 1966, qu'elle a été exprimée dans le programme du parti en 1966 et dans les congrès de 1967 et 1968.

Cela est très joli, tant qu'on ne compare pas les divers mémoires et programmes dont parle le nouveau chef libéral. Dans le rapport du co-

mité des affaires constitutionnelles de la Fédération libérale du Québec, tel qu'approuvé par le caucus des députés libéraux au parlement provincial, on trouve l'affirmation que le Québec doit assumer des responsabilités de premier plan en matière de radio et de télévision et posséder la compétence constitutionnelle nécessaire à cette fin; que dans une nouvelle constitution le Québec doit avoir un statut particulier et des pouvoirs accrus; parmi les choses à corriger dans la constitution, le document mentionne le pouvoir d'Ottawa de dépenser à l'importation quelles fins les sommes perçues en vertu d'un pouvoir illimité de taxation; on y réclame aussi pour le Québec la responsabilité exclusive en matière de sécurité et d'assistance sociale y compris la santé.

En septembre 1968, donc après l'élection du gouvernement Trudeau, M. Lesage affirmait qu'il y avait accord entre les libéraux d'Ottawa et ceux du Québec sur le contenu du statut particulier mais pas sur les mots. Y a-t-il encore accord sur le contenu de cette notion, et quel est ce contenu? Au lieu d'affirmer que la doctrine des libéraux provinciaux en matière constitutionnelle se trouve dans les décisions des congrès, M. Bourassa ferait mieux de préciser la position actuelle de son parti, car les documents qu'il invoque ont exprimé pour le public, sous des formules parfois vagues, des idées qui ont beaucoup évolué. Le public connaît trop les avatars des libéraux provinciaux sur ce sujet pour se contenter d'une pareille pirouette. Le gouvernement Lesage a adopté des attitudes et formulé des revendications que M. Bertrand a pu prendre à son compte en février 1969; mais M. Bourassa et son parti demeurent-ils dans la même ligne? Le nouveau chef libéral doit se prononcer là-dessus avec plus de clarté et de précision.

## Difficultés financières du Québec

C'est en partie à sa réputation d'expert en fiscalité et en finances publiques que M. Bourassa doit son élévation à la direction du parti libéral provincial; on aurait pu s'attendre de sa part à une critique nuancée et objective de la situation du Québec en matière économique et de la politique du gouvernement Bertrand dans ce domaine. Sur ce terrain aussi, son discours a été décevant.

Après avoir déclaré que les provinces se trouvent dans une situation financière difficile parce que leurs obligations et leurs responsabilités grandissent de façon considérable,

et qu'elles doivent avoir accès à une large part de l'assiette fiscale, M. Bourassa note que la situation financière du Québec est en partie explicable par ce déséquilibre fiscal; pourtant il affirme plus loin que "c'est avant tout le problème de l'incompétence des hommes qui administrent son gouvernement".

En admettant que l'administration de la province soit déficiente sur certains points, qu'il y ait du gaspillage ou des erreurs, qui pourraient le reste être attribuées en partie au développement rapide de divers services, notamment dans l'éducation et la santé, cela pourrait être un élément contributif aux difficultés financières du gouvernement; mais puisque d'autre part les ressources fiscales de la province sont insuffisantes, de l'aveu de M. Bourassa, comment est-ce que toutes les provinces canadiennes, comment peut-il conclure que les difficultés viennent "avant tout" de l'incompétence. C'est un jugement global qui n'est pas prouvé; pourquoi ne viendraient-elles pas "avant tout" du déséquilibre de la fiscalité canadienne? M. Bourassa devra apporter des faits précis pour que les citoyens du Québec acceptent cette accusation sommaire.

On pourrait relever plusieurs autres passages du discours du chef libéral qui sont tout aussi contestables. M. Bourassa note que le chômage est très élevé au Québec, et que notre province aura à faire face à des échéances encore plus exigeantes à cause de l'accroissement de la main-d'oeuvre d'ici deux ans; il s'inquiète de ce que le gouvernement du Québec ne semble pas conscient de cette situation, du moins à en juger par le discours de M. Bertrand. M. Bourassa aurait pu souligner le fait évident que les mesures d'austérité adoptées par Ottawa pour lutter contre l'inflation contribuent à augmenter le taux de chômage au Québec. Est-ce que cela dépend de l'incompétence du gouvernement Bertrand?

Certaines parties du discours de M. Bourassa, par exemple lorsqu'il demande qu'on donne priorité à l'économie, sont plus solides; il apporte des suggestions intéressantes sur l'incitation fiscale en vue d'objectifs économiques précis. Sa contribution aux débats de la session qui commence sera sans doute très utile. Mais il devra éviter les attaques gratuites à l'emporte-pièce, et exposer de manière précise la politique de son parti même sur des questions embarrassantes comme la réforme constitutionnelle. Il n'a pas donné toute sa mesure dans son discours de jeudi.

## propos d'actualité

"Certains dirigeants chrétiens craignent que des changements trop rapides ne troublent "l'ordre social", et hésitent à dénoncer les erreurs de peur de "préparer le chemin aux agitateurs et aux communistes". Mais de quel ordre parlent-ils? Celui que nous avons sous les yeux et qui consiste à laisser dans la misère des millions d'enfants de Dieu mérité plutôt le nom de désordre social,

d'injustice stratifiée. Combien d'absurdités, combien de cruautés se commettent sous prétexte d'éviter la subversion et de combattre le communisme!"

(Mgr Helder Camara, archevêque de Recife (Brésil), lors de la conférence sur le développement organisée à Montreux (Suisse) par le Conseil oecuménique des Eglises, le 28 janvier)

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Traésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

# L'AVIS DE L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL SUR LE PROJET DE LOI 62

- 1) Au lieu de créer de toutes pièces des commissions scolaires entièrement nouvelles, regrouper ce qui existe —
- 2) Dans un premier temps, mettre en place les paliers extrêmes de la réforme sur lesquels un accord général s'est manifesté,

● Mgr Paul Grégoire a rendu public, hier, le texte de "Favis" qu'il a soumis à la Commission permanente de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec touchant le projet de loi 62. Dans le texte rendu public hier, Mgr Grégoire évoque d'abord la consultation à laquelle il a procédé auprès de ses diocésains. Il rappelle ensuite (voir texte ci-contre) les "données" dont il a voulu tenir compte pour formuler son avis. Après quoi il formule, sur le projet de loi 62, "Favis" dont on trouvera ci-dessous le texte intégral.

La complexité de l'organisation scolaire actuelle de l'île de Montréal appelle une simplification. L'accord est unanime sur ce point.

Mais il faut se garder, dans un domaine comme celui de l'éducation, de s'arrêter aux seules visées organisationnelles, administratives et financières. Les objectifs pédagogiques doivent primer. En effet les structures éducatives cernent des réalités qui sont de l'ordre des valeurs. L'éducation atteint directement les personnes dans ce qu'elles ont de plus intime: leur être et leur devenir. On ne peut faire abstraction, dans un but d'efficacité administrative, de cette dimension "personnelle" du problème scolaire.

D'où l'importance, dans la constitution de cadres et de milieux éducatifs, de se référer sans cesse à l'homme, et à l'homme d'un milieu particulier, qu'il faut servir dans le respect et l'épanouissement de ses traits culturels et religieux. Milieux et cadres éducatifs ne laissent donc personne indifférent.

On comprend alors que le projet de loi 62 ait suscité au sein des groupes culturels et religieux des commentaires et réactions qui font voir des divisions et des points de vue opposés, qui soulèvent de nombreuses questions sur l'aptitude des structures projetées à atteindre les buts visés, qui interrogent certaines expérimentations récentes. A tel point qu'il apparaît difficile d'espérer que l'ensemble des mesures proposées satisfasse les aspirations de chaque groupe et entraîne l'accord nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des nouvelles structures.

## A) La solution globale: ses limites

Le projet de loi 62 s'est attaqué résolument au problème scolaire montréalais. Le gouvernement a voulu présenter une solution globale aux difficultés soulevées par la complexité de l'organisation scolaire actuelle.

Les catholiques nous ont transmis leur réaction à cette solution. A lire les motifs de ceux d'entre eux qui désapprouvent le projet de loi pour réclamer le maintien des commissions scolaires confessionnelles, à considérer les amendements que suggèrent ceux d'entre eux qui lui sont sympathiques, il est évident que le projet pose question. Si l'on considère que les catholiques constituent la majorité des usagers de l'école, cette interrogation mérite qu'on y prête une particulière attention.

Dans la pensée d'un nombre important de catholiques, pour être valable et s'inscrire dans une certaine continuité de leurs droits, le projet de loi devrait être assorti de plusieurs amendements. Des garanties additionnelles paraissent indispensables. Les plus fréquemment exigées portent sur les points suivants:

1. Le comité d'école: on demande qu'il jouisse de pouvoirs réels quant à la qualité de l'enseignement, à l'éducation chrétienne, à la qualification du personnel.
2. Le directeur général associé chargé des écoles catholiques: on demande qu'il ait juridiction sur toute la vie de ces écoles et non sur leur seul caractère confessionnel; qu'il soit désigné après consultation des autorités catholiques compétentes.
3. Les commissaires et les conseillers: on demande qu'ils soient représentatifs des groupes culturels et religieux, qu'ils soient élus en nombre proportionnel à l'importance numérique de ces groupes: catholiques - français et anglais, protestants - français et anglais, autres - français et anglais.

## COUVENT DU SACRÉ-COEUR

3635, Avenue Atwater  
Montréal 109, P.Q.  
Fondé en 1861

## CLASSES ÉLÉMENTAIRES

1ère à 4e année Bilingue - Garçons et Filles.  
Examen d'entrée: Samedi le 21 mars à 9h.30 a.m.

Pour renseignements signalez: 937-8214  
Lundi au vendredi 9 hres à 3 hres.

## COURS DE CULTURE RELIGIEUSE

donnés sous la direction

## des PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ces cours s'adressent aux éducateurs, aux étudiants en sciences religieuses et en théologie, aux prêtres, aux religieux et aux laïcs soucieux d'approfondir leur culture religieuse.

Mars et avril (sauf la semaine du 22 mars)

- Lundi,** du 2 mars au 20 avril (7 soirées), Gilles LANGEVIN, S.J. Les données d'une anthropologie chrétienne: l'attente d'une Révélation de Dieu; la condition incarnée; l'historicité de l'homme, la condition communautaire; le rapport au cosmos.
- Mardi,** du 3 mars au 21 avril (7 soirées), Fritz WOLFF, S.J. La notion de Dieu à travers les symboles et les mythes des peuples primitifs.
- Vendredi,** du 6 mars au 24 avril (7 soirées), Paul-Émile LANGEVIN, S.J. L'existence chrétienne selon saint Paul. Essai de théologie biblique fondé sur l'Épître aux Ephésiens.

Le coût de chaque série de cours est de \$15.00  
Les cours sont donnés de 7h. 45 à 10h. p.m., au Pavillon du Collège Jean-de-Brebeuf, 5625, ave., Decelles.

Pour l'inscription, écrite au Secrétariat des cours de culture religieuse, 3330, rue Édouard-Montpetit, apt. 32, Montréal 250, ou se présenter le premier soir d'une série de cours. Pour des renseignements, téléphoner à 737-1465.

4. Un ou des comités catholiques: on demande de créer, soit au niveau de l'île, soit au niveau régional, un ou des comités catholiques exerçant une autorité directe sur les commissions scolaires ou jouant auprès de celles-ci une fonction de contrôle quant à la confessionnalité.

Ces demandes s'imposent à l'attention. Elles traduisent une volonté manifeste de rendre la loi effectivement respectueuse de l'option de base de la communauté catholique en faveur de l'école confessionnelle. Elles disent bien que cette école s'insère dans un réseau de décisions et d'autorités qui doivent être en mesure de la faire vivre et de la développer.

Nous ne voulons pas ici faire l'analyse de toutes ces demandes. Chacune d'elles exigerait une étude particulière et une formulation juridique; il y aurait là un travail qui n'est pas de notre ressort.

Pour le moment, nous voyons surtout dans ces demandes répétées l'indice d'un hiatus entre l'état actuel des choses et la formule proposée pour demain. La neutralisation subite des structures — tant au plan linguistique qu'au plan religieux — ne tient pas suffisamment compte des diversités réelles, des mentalités actuelles et des cheminements nécessaires. Nous croyons déceler au sein de la population un sentiment de dépaysement, d'incertitude, d'aventure.

De telle sorte que l'application d'une formule, qui n'aurait pas été suffisamment assumée par cette population, risquerait de compromettre la restructuration scolaire, de ne pas respecter la diversité culturelle et religieuse du milieu montréalais et l'évolution vers une unité organique et non pas artificielle.

Il est à souhaiter que, par les nouvelles structures scolaires qu'elle établira, la prochaine législation soit faite de réalisme et de prudence, tout autant que de fermeté et de justice.

## B) Une restructuration progressive

C'est au nom de cette prudence et par fidélité à un réel mouvant que nous croyons opportune une réalisation progressive de la reorganisation nécessaire.

On peut d'ailleurs rappeler ici l'attitude prise déjà en 1967 par le Conseil supérieur de l'Éducation qui conclut en ces termes un avis au Ministre de l'Éducation sur les recommandations du Rapport Parent touchant la confessionnalité, les aspects culturels, les structures administratives: "Le Conseil croit également, étant donné l'importance des changements en cause, et l'ampleur des transformations qu'ils entraînent du point de vue de la mentalité, des attitudes et des structures, qu'il est indispensable de procéder par étapes dans l'accomplissement de cette réforme". (1)

Voici donc ce que, dans une même préoccupation, nous trouvons opportun de suggérer.

Dans un premier temps serait mis en place les paliers extrêmes de la réforme sur lesquels le consentement est assez généralement acquis: le comité d'école et le Conseil scolaire de l'île. Pour cette même période, qu'il appartiendrait au législateur de déterminer, les commissions scolaires actuelles seraient regroupées ou redivisées en commissions scolaires catholiques, protestantes et autres.

Une fois vécues les expériences du Conseil de l'île et des comités d'écoles, une fois précisées les composantes religieuses et culturelles de la population montréalaise, on pourrait mettre au point le type de commissions scolaires qu'un sain réalisme commandera.

## Un premier temps

Il s'agira de mettre en place ce qui est immédiatement réalisable à court terme. Même en tenant compte de certaines divergences, l'entente est déjà commune, dans l'ensemble de la population, quant à deux niveaux de la réforme: à la base, le comité d'école, et au niveau métropolitain, le Conseil scolaire de l'île.

### a) Le Comité d'école

L'effort des responsables des commissions scolaires — commissaires et administrateurs — portera alors, pour chaque école élémentaire ou secondaire, sur la constitution de ce comité. A la faveur d'un esprit de coopération entre parents et maîtres, de règles précises de fonctionnement, ce comité sera le lieu d'un éveil aux responsabilités scolaires, d'une prise en charge personnelle et d'une rencontre de mentalités. Pour susciter l'intérêt des parents, il faudra que ce comité ait les pouvoirs correspondants aux responsabilités de ces derniers.

(1) Avis du Conseil Supérieur de l'Éducation au Ministre de l'Éducation, août 1967; cette recommandation a été renouvelée en mai 1969.

Nous espérons que la multiplication de ces comités permettra de constituer un noyau de parents qui, avec les maîtres, seront au cœur de cette communauté éducative vivante sans laquelle les efforts de l'école ne peuvent que tourner court. Nous espérons également que ces comités formeront des collèges électoraux particulièrement éveillés et compétents pour désigner une proportion importante des commissaires d'écoles.

### b) Le Conseil scolaire de l'île

Cet organisme, situé au niveau de l'île, est une autre innovation qui rencontre dans son principe l'assentiment général. Il conviendra de le mettre sur pied dès le début de la reorganisation scolaire.

Nous voyons dans ce Conseil l'instrument d'une juste répartition des biens et des services qu'une saine démocratie doit implanter. Nous ne pouvons que souscrire à cet objectif d'égalité, qui vaudra aussi tenir compte de certaines différences ou disparités géographiques, religieuses ou culturelles.

Nous voyons également le lieu de rencontres et d'échanges entre commissaires francophones, anglophones, catholiques, protestants et autres, venant de commissions scolaires regroupées ou créées comme nous le verrons plus loin. L'expérience du travail commun d'un groupe aussi varié aidera à percevoir les possibilités d'une collaboration étendue aux autres paliers.

Pour respecter l'objectif démocratique du projet de loi et rester dans la logique du système proposé, les structures de participation élaborées aux niveaux inférieurs devront inspirer aussi la composition du Conseil scolaire de l'île.

### c) Les commissions scolaires regroupées

La commission scolaire reste le pivot de l'organisation scolaire. C'est là en effet que se joue le sort de la réforme. L'importance de cette pièce maîtresse exige qu'on la traite avec toute l'attention désirable, de façon à lui faire donner le meilleur rendement. Sans perdre de vue l'unité des structures recherchées, nous croyons qu'il faut tenir compte de ce que le milieu scolaire montréalais est caractérisé par la conjonction d'éléments fortement autonomes ou disparates et par la rencontre de collectivités marquées par des cultures, des croyances, des traditions scolaires propres. Aussi estimons-nous qu'il faut éviter de brûler les étapes et de priver la population d'utiles expériences dans un domaine si délicat. Avant d'introduire des changements décisifs à ce niveau, il est nécessaire que les parents assument une prise en charge accrue de leurs responsabilités au plan de l'éducation chrétienne comme à tous les autres plans.

C'est donc en termes de restructuration progressive que nous pensons. Nous envisageons un premier regroupement des commissions scolaires existantes qui respecte le pluralisme religieux et la dualité culturelle. Au lieu de créer de toutes pièces des commissions scolaires de composition tout à fait nouvelle, nous croyons plus efficace une première forme de regroupement qui utilise ce qui existe, tout en simplifiant le problème scolaire montréalais.

A cette fin, les commissions scolaires catholiques de l'île seraient regroupées en unités administratives selon les dimensions démographiques prévues dans le projet de loi et dispensant l'enseignement en langue française ou en langue anglaise selon l'inscription des élèves.

Les protestants, et les "autres", pourraient de même compter sur des unités administratives analogues, dispensant également l'enseignement en langue française ou en langue anglaise, selon l'inscription des élèves.

Cette formule a l'avantage de réduire le nombre des commissions scolaires, ce qui reste un objectif toujours recherché. Elle permet aussi de respecter l'option religieuse de chacun ainsi que son option culturelle grâce à la création de services propres à la communauté francophone et à la communauté anglophone qui se rencontrent dans la même commissions scolaires.

À ce niveau comme à celui du Conseil de l'île, les directions générales des diverses commissions scolaires gagneront à poursuivre des échanges et à expérimenter des formes variées de collaboration.

## Après expérimentation

Une expérimentation graduellement évaluée de ces trois paliers d'organisation permettra de dégager ce que devront

## Les critères dont s'est inspiré Mgr Grégoire

● Avant de livrer son avis sur le projet de loi 62, l'archevêque a voulu préciser les critères qui ont guidé sa réflexion. Voici, au texte, les "données" dont a tenu compte Mgr Grégoire:

a) Dans ses préoccupations et son action, l'Église a toujours accordé une place de choix à l'éducation. Depuis le lancement de la réforme scolaire, elle a manifesté souplesse, ouverture et collaboration. Il n'est pas nécessaire d'évoquer ici l'attitude de nos prédécesseurs à Montréal et de l'Épiscopat du Québec. Qu'il nous suffise d'affirmer notre intérêt et notre désir de collaboration pour toute réforme qui ira dans le sens du bien commun.

b) La promotion de l'école catholique demeure un souci constant de l'Église. Aujourd'hui comme hier, nous affirmons la nécessité d'une telle école dans notre milieu. L'école catholique constitue un lieu privilégié de formation où un jeune intègre les valeurs de son temps dans une vision de foi. Plus que jamais même une telle institution constitue un riche apport à notre société par le rappel et la promotion qu'elle fait des valeurs spirituelles.

Sans doute les traits de l'école catholique d'aujourd'hui ne sont pas exactement les mêmes que ceux d'hier. Ils marqueront aussi différemment l'école élémentaire et l'école secondaire. De même, les structures qui en assurent l'existence peuvent connaître des formes différentes selon la conjoncture historique et sociale. Mais l'école confessionnelle n'en demeure pas moins pour les catholiques un moyen normal d'éduquer leurs enfants selon leur foi.

c) Nous souscrivons entièrement à l'intention du Gouvernement de favoriser la participation des parents à la chose scolaire. En effet il est heureux et nécessaire que tombent les cloisons entre le foyer et l'école, et qu'enfin tous les agents d'éducation travaillent dans la confiance mutuelle et la pleine conscience de leur complémentarité. D'ailleurs, cette insertion des parents dans le monde scolaire rejoint la pensée de l'Église sur le rôle primordial des parents en éducation.

d) Il serait illusoire de proposer aux parents l'école catholique si les autorités responsables ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour donner à cette école les maîtres qui lui conviennent, pour assurer leur formation chrétienne et leur animation. Sinon, à brève échéance, l'école confessionnelle ne sera plus qu'une fausse appellation et trompera la confiance des parents.

e) L'éducation véritable requiert une école à taille humaine où s'établissent des relations personnelles entre maîtres et élèves et où les jeunes eux-mêmes se retrouvent dans un climat épanouissant. Ce qui compromet ce caractère humain de l'école compromet également les possibilités de l'éducation chrétienne.

f) Les meilleures structures ne suppléeront jamais évidemment à l'engagement des personnes. Mais il faut se garder de sous-estimer les réalités juridiques sous prétexte que, dans le passé, on a pu parfois leur accorder plus d'importance qu'aux dynamismes vivants de la communauté. Les soutiens juridiques et les cadres institutionnels sont toujours indispensables pour assurer à des projets collectifs une stabilité et une continuité que les efforts individuels, si intenses soient-ils, ne sauraient obtenir.

g) Nous reconnaissons à tous nos concitoyens, quelle que soit leur position religieuse, le droit aux services qui leur conviennent et nous appuyons leur demande en ce sens. Dans une société pluraliste, les minorités ont droit à la reconnaissance et au respect, sans compromettre pour autant les droits de la majorité.

h) La réforme de notre système d'éducation doit se réaliser dans la paix. Cette paix est le climat obligé de l'éducation des jeunes et du progrès de notre société. Il faut éviter chez nous des affrontements qui ont dégénéré dans certains pays en véritables conflits sociaux.

Toutes ces données nous viennent à l'esprit au moment de livrer notre avis sur le projet de loi et sur les transformations qu'il amène dans le régime scolaire montréalais.

être les fonctions et les pouvoirs plus définitifs du Comité d'école, des commissions scolaires et du Conseil scolaire et d'arrêter la forme de commission scolaire qui soit à la fois la plus simple et la plus respectueuse du réel.

Ce sera le propre d'une seconde opération qui se réalisera d'autant plus facilement qu'on aura réussi dans un premier temps à instaurer une vraie démocratie de participation facilitant à chacun le plein exercice de ses responsabilités. En plus d'obéir à une loi externe d'efficacité et de rendement des structures, on aura alors respecté la loi interne de croissance des mentalités. Cette dernière loi est tout aussi importante que la première dans la poursuite d'un vaste plan collectif.

# ■ lettres au DEVOIR

## Mise au point de M. Jean-Louis Gagnon

Monsieur le directeur, Je m'étonne que le "Devoir" a publié sans rectification la lettre de M. Jean-Pierre Gaudreau qui confond le Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et les "Études" publiées sous la responsabilité de leurs auteurs comme cela est clairement dit à la page de garde: "La présente étude a été effectuée pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Sa publication sous les auspices de la Commission ne signifie pas nécessairement que celle-ci souscrive aux points de vue qui y sont exprimés".

Ce M. Gaudreau visiblement n'a lu ni l'Étude de M. Marcel Trudel et de Mlle Geneviève Jain, intitulée "L'Histoire du Canada", ni le Livre II de notre Rapport lequel fut consacré à l'éducation. Si, au lieu de se laisser aveugler par la passion politique, M. Gaudreau avait gardé les yeux bien ouverts,

il aurait lu à la page 292 du Livre II, deux paragraphes qui l'auraient et les aspirations de chacune à mission: "L'objet social de l'histoire ne doit pas être confondu avec la propagande. Un exclusivisme étroit ne permettrait pas de bien comprendre la société contemporaine. Même dans l'optique d'une seule société canadienne-anglaise ou canadienne-française, on réalisera mieux la fin sociale de l'histoire en s'efforçant d'expliquer les valeurs et les aspirations de chacune de l'occasion de controverses. Mais, pour mériter son nom, un manuel d'histoire du Canada doit aller plus loin. Il doit faire l'histoire des deux sociétés dans la mesure où leur passé diffère, puis du Canada dans sa totalité, de sorte que les points de vue des deux groupes apparaissent comme logiques, intelligibles. La formation et la survivance du Canada français constituent un aspect important de l'histoire du Canada; ainsi

en est-il aussi de la formation du Canada et de sa survivance comme entité politique distincte en Amérique du Nord. Ces deux thèmes doivent figurer dans tout manuel d'histoire du Canada. Il en résultera une histoire pouvant sans doute réifier l'optique culturelle inconsciente de l'auteur, mais qui aura du moins le mérite de faire l'effort d'expliquer la dualité canadienne plutôt que de l'ignorer ou même de la déplorer. "Il n'est pourtant pas nécessaire qu'un tel manuel soit écrit en collaboration par des Canadiens français et des Canadiens anglais. Un manuel doit avoir un caractère distinctif et des qualités de style auxquelles un auteur, travaillant seul, atteindra peut-être plus aisément. L'essentiel est de posséder la science nécessaire et d'être prémuni contre le péril constant d'une optique étroite."

Jean-Louis Gagnon, Président conjoint.

N.D.L.R. — Le Devoir ayant déjà signalé (voir son édition du 5 février, page 7) la différence à établir entre les conclusions de l'étude de M. Marcel Trudel et de Mlle Geneviève Jain et celles du rapport de la Commission B.B., il n'a pas cru devoir revenir à la charge une autre fois.

## Deux définitions possibles de l'école catholique

En lisant votre article "La communauté chrétienne de Montréal et le Bill 62", il apparaît clairement que vous désirez l'école catholique authentique, c'est-à-dire, une école où l'on encourage le respect et la promotion des valeurs humaines, où l'on dispense un enseignement profane de qualité et un enseignement religieux conforme à l'enseignement de l'Église et à la pédagogie de la foi, enfin une école qui constitue un milieu de vie favorable à l'éducation de la foi et à l'épanouissement de la personne par son organisation et sa pastorale. Cette préoccupation mérite encouragement.

Il arrive malheureusement que ce souci n'est pas partagé par tout le monde. Certaines personnes

ont une conception différente de l'école catholique. Pour elles, l'école catholique consiste dans une école où l'on donne au côté d'un enseignement neutre, des cours d'enseignement religieux pour ceux qui le désirent et où l'on offre un service de pastorale. Il s'agit en fait de l'école neutre ouverte.

Suivant la définition que l'on adopte, on conçoit des structures scolaires fort différentes. La première définition exige des structures chrétiennes pour être réalisée. Un comité d'école formé de parents compétents et dévoués ne sera jamais responsable dans une commission scolaire de l'engagement et de la sélection des personnels, du choix des méthodes pédagogiques et du matériel

didactique, de l'animation pédagogique des professeurs, etc... Tout ceci est élaboré au niveau des services d'une Commission scolaire et entériné par le vote des commissaires. L'école catholique se prépare à ce niveau.

Dans une étude du bill 62, il importe donc de se demander quelle est la définition de l'école catholique qui a présidé à l'élaboration de ce projet de loi. Autrement, une étude, fondée sur des prémisses inexactes, peut s'effondrer facilement.

Une interprétation du Ministre de l'éducation peut alors s'avérer précieuse. Dans le journal des débats, 27 novembre 1969, page 3992, on rapporte une interpréta-

Mme Isabelle PALLASCIO Montréal

## à partir de septembre 1970

## PASTORALE FAMILIALE

Un nouveau programme d'une année conduit à la Maitrise en Pastorale offert à l'Institut de Pastorale de l'Université Saint-Paul, Ottawa.

Programme de formation à l'action auprès de la famille conçue comme cellule de base dans la société et dans l'Église. Réflexions sur les dimensions majeures de la famille contemporaine (théologiques, sociologiques, psychologiques) pour initier au double rôle d'animateur et de conseiller. Un programme approfondissant les conditions d'épanouissement et d'engagement de la famille.

## Cours principaux:

Théologie pastorale de la famille - Sociologie de la famille dans la société contemporaine - Démographie de la famille au Canada - Modes de vie de la famille au Canada - Les organisations concernant la famille - Pathologie familiale - Thérapie familiale - Psychologie dynamique appliquée à la famille - Anthropologie - Le droit - Counselling et animation - Recherche...

Pour renseignements ou une formule d'admission, écrire au:

Secrétariat de l'Institut de Pastorale Université Saint-Paul 223, rue Main Ottawa 1, Ont.

suites de la première page

BENSON

Compte tenu des opérations du régime de pension du Canada et du régime des rentes du Québec, la position de tous les gouvernements du pays sur la base des comptes nationaux a connu un changement positif de \$1,3 milliard, soit d'un surplus net de \$800 millions à un surplus net d'environ \$2,1 milliards.

En termes économiques, un surplus gouvernemental contribue à freiner les pressions inflationnistes car il constitue un prélèvement d'argent de l'économie, au moyen d'impôts et d'autres taxes, qui n'est pas remis dans le circuit des affaires par des dépenses publiques.

On pense que lors de son discours du budget, le 12 mars, le ministre des Finances annoncera un autre important surplus anti-inflationniste, sans changement majeur dans les diverses formes d'imposition.

Le surplus du présent exercice a été utilisé en grande partie pour financer des prêts hypothécaires à l'habitation.

OTAWA (PC) — L'impôt de deux pour cent, dit de "progrès social" rapportera au gouvernement fédéral une somme d'environ \$477,000,000 au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1970.

Cet impôt, qui est entré en vigueur durant l'année d'imposition 1969, avait rapporté une somme de \$63,000,000 en 1968-69.

Cette taxe dite de "progrès social" sert notamment au financement du régime canadien d'assurance-maladie.

critiques du gouvernement prétendent qu'en utilisant de la sorte le surplus actuel, les autorités perdent tout l'impact anti-inflationniste que l'excédent pourrait avoir s'il était accumulé dans les comptes.

Le Livre blanc, un document de 231 pages, donne un aperçu général de la situation économique en 1969, fondé sur certains indicateurs économiques fournis par le Bureau fédéral de la Statistique, la Banque du Canada et d'autres agences gouvernementales.

Il fait aussi état des perspectives économiques pour l'année 1970.

En juin dernier, M. Benson, lors de son discours du budget, avait prévu un excédent budgétaire de \$250,000,000 par rapport au déficit de \$576,000,000 en 1968-69. Aujourd'hui, cet excédent est réévalué à \$455,000,000.

\$4,115 milliards, soit environ 33 pour cent des revenus du gouvernement, au cours de l'exercice 1969-70, proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Les autres sources de revenus de l'Etat sont notamment: les droits d'accise, taxes de vente et autres taxes d'accise, 22 pour cent; l'impôt sur le revenu des compagnies, 21 pour cent; les droits de douanes, 6 pour cent; le reste, 18 pour cent.

Quant aux dépenses, se chiffrant à \$11,815,000,000, elles se répartissent comme suit: santé, bien-être et sécurité sociale, 19 pour cent; défense, 16 pour cent; service de la dette publique, 14 pour cent; ressources et expansion industrielle, 10 pour cent; transports et communications, 9 pour cent; paiements aux provinces et aux municipalités, 9 pour cent; anciens combattants, 4 pour cent; autres domaines, 19 pour cent.

Au chapitre des opérations non-budgétaires, la Caisse de sécurité de la vieillesse enregistrera un gain net de \$104,000,000 au cours de l'exercice 1969-70, soit \$19,000,000 de plus que le gain obtenu en 1968-69.

Par ailleurs, dans son exposé budgétaire, M. Benson souligne que le surplus vient notamment des augmentations de recettes aux postes de l'impôt sur le revenu des particuliers \$759,000,000, de l'impôt sur le revenu des sociétés \$575,000,000, de l'impôt de progrès social \$414,000,000, de la taxe de vente \$155,000,000 et du revenu des placements \$106,000,000.

Le ministre déclare aussi que, par suite des opérations estimatives budgétaires et non-budgétaires, les excédents brutes augmentent de \$2,099,000,000.

000, l'actif net aux livres de \$2,554,000,000, tandis que la dette nette du Canada diminuera de \$455,000,000.

L'inflation demeure, note M. Benson, "le problème crucial de notre économie".

Il faut prévoir que, contrairement à 1969, souligne-t-il, "on assistera à une certaine hausse du taux de chômage, corrigé des variations saisonnières".

Sur ce point, le Livre blanc précise que le taux de chômage au Canada, ces deux dernières années, a dépassé d'un peu plus d'un point celui de 1966 et d'un peu plus de la moitié d'un point celui de 1967. Les moyennes des années 1968 et 1969 sont à peu près les mêmes; la moyenne fut un peu plus faible en 1969 (4,7 pour cent) qu'en 1968.

Les taux moyens de chômage en 1969 ont été plus élevés qu'en 1968 dans la région de l'Atlantique et au Québec, moins élevés en Ontario et en Colombie britannique et sensiblement les mêmes dans la région des Prairies.

Au cours de 1969, il y a eu 250,000 emplois de plus qu'en 1968 au pays.

Par ailleurs, le plus fort accroissement de la main-d'œuvre, au cours des cinq dernières années, a été observé en Colombie britannique et le plus faible dans les provinces de l'Atlantique et dans les Prairies. Dans ces deux dernières régions, on a constaté une migration continue de la population.

Au Québec et en Ontario la hausse du taux d'emploi a été à peu près la moyenne nationale.

L'immigration au Canada s'est orientée davantage vers l'Ontario que vers toute autre province.

Selon le Livre blanc, "nous abordons l'année 1970 avec un certain progrès dans nos efforts pour rétablir la croissance économique dans un climat non-inflationniste. Nous anticipons d'autres progrès au cours de l'année".

M. Benson souligne que l'on a observé "un ralentissement de la croissance de la demande, une avance plus modérée de la production, et, récemment, une certaine réduction des bénéfices".

"Ce que nous n'avons pas trouvé, a-t-il dit, c'est le ralentissement attendu de la croissance des coûts et des prix. En 1970, nous escomptons voir quelques indications d'une modération de la hausse des coûts et des prix".

Le Livre Blanc indique que l'augmentation des prix à la consommation a été plus rapide en 1969 qu'en n'importe quelle année depuis la période inflationniste de 1951, causée par la guerre de Corée.

La croissance de la demande continuera probablement à se ralentir au cours de 1970 alors que les politiques restrictives resteront en vigueur, estime-t-on.

Le ralentissement des taux de croissance de la main-d'œuvre et de l'emploi observé en 1969, se prolongera également.

Toutefois, la demande des consommateurs, étant donné leur revenu élevé, continuera d'augmenter. Et, le ralentissement dans ce secteur sera surtout ressenti plus fortement dans les ventes de produits durables, y compris les automobiles.

Quant aux investissements, on s'attend qu'ils augmentent substantiellement.

En 1970, on prévoit également un ralentissement dans la mise en chantier des logements. Environ 210,000 logements ont été mis en chantier en 1969.

Le premier ministre Trudeau:

Ce n'est pas la faute d'Ottawa si les investisseurs privés ne veulent pas investir au Québec

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral ne se laissera pas impressionner par les tentatives de chantage fiscal du Québec, a déclaré hier le premier ministre, M. Trudeau.

La politique fédérale sera désormais que des fonds seront mis à la disposition des provinces à la condition que le contribuable commisse la provenance des fonds. Si le Québec a des problèmes financiers, a-t-il dit, c'est que le taux d'investissement dans cette province est le deuxième plus bas au Canada. "Ce n'est pas la faute du gouvernement fédéral si les investisseurs privés ne veulent pas investir dans la province de Québec".

S'entretenant avec les journalistes à l'extérieur de la Chambre, M. Trudeau s'est attaché à relever les argu-

ments invoqués par le premier ministre Bertrand à l'appui de sa demande de récupération d'une somme de \$200 millions, produit de la taxe de progrès social dans le Québec. Le Québec cherche à récupérer cette somme pour faire les frais de l'assurance-maladie qui doit entrer en vigueur le 1er juillet. Comme le Québec n'a pas adopté cette mesure en même temps que les autres, le gouvernement de M. Bertrand estime qu'Ottawa doit lui rendre les impôts perçus au Québec pour payer l'assurance-maladie.

M. Trudeau a d'abord dit qu'il est regrettable que le Québec n'ait pas encore adhéré au programme fédéral-provincial de Medicare. Ce programme, a-t-il dit, avait fait l'objet d'une entente avec le premier ministre Lesage avant que son parti ne soit battu aux élections de 1966. Par la sui-

te, a-t-il poursuivi, le gouvernement de l'Union nationale a aussi reconnu que le programme était satisfaisant.

"Ce n'est pas la faute du gouvernement fédéral s'ils ont perdu leur temps durant un an et demi avant d'y adhérer".

Interrogé à la Chambre au sujet de la déclaration de M. Mario Beaulieu qui déclarait cette semaine que l'année 1974 serait peut-être une année de crise dans la confédération, M. Trudeau a répondu: "Ma réaction, c'est que c'est là un genre de chantage qui n'impressionnera pas le gouvernement. Je ne crois pas que ce soit là un argument très fort".

"Manifestement, la province de Québec a quelques difficultés parce que le taux d'investissement dans cette province est le deuxième plus bas au Canada. Mais ce n'est pas la faute du gouvernement fédéral si les investisseurs privés ne veulent pas investir dans la province de Québec et si le taux des dépenses par capita des gouvernements provinciaux et municipaux du Québec est l'un des plus élevés au Canada.

"C'est pourquoi, ayant très peu d'argent et des coûts très élevés, il est évident qu'ils ont des difficultés. "Mais l'assistance du gouvernement fédéral ne pourra jamais compenser pour le manque de confiance des gens dans l'économie si tel est le cas; tout ce que j'espère, c'est que le gouvernement provincial, s'il désire construire et renforcer l'économie de la province, accepte d'affronter le véritable problème au lieu de commencer des guerres contre l'Éthiopie."

Le nombre devrait s'établir à environ 200,000 au cours de l'année qui vient.

Pour ce qui est des exportations, on est optimiste bien que les ventes à l'étranger de blé, d'automobiles et de pièces de rechange diminueront.

MACKASEY

L'obligation légale de ce faire, étant donné que le contrat a été conclu entre le syndicat et G. Lapalme.

A la source du présent conflit se trouve la décision du ministère des postes de diviser la région métropolitaine en cinq secteurs et d'accorder autant de contrats à des entrepreneurs privés à la suite d'un appel d'offres.

De 1954 à février 1969, la compagnie Rod Service, en vertu d'ententes temporaires renouvelables, a assumé à elle seule les services de transport postal dans la région métropolitaine.

Toutefois, conclut le ministre, on s'attend que l'effet continue d'une diminu-

tion persistante de la croissance de la demande, la situation moins favorable des bénéfices et l'avance plus modérée des coûts salariaux commencent à se manifester par des hausses moins rapides dans les taux d'accroissement des prix.

L'an dernier, aux prises avec un conflit syndical, M. Kierans a résilié les contrats de Rod Service et en a confié la responsabilité à G. Lapalme jusqu'au 31 mars de cette année. Cependant, G. Lapalme n'a pas cru devoir soumissionner et ses 450 employés craignent de perdre leur emploi et les droits qu'ils ont acquis par leur convention collective.

M. Mackasey, qui, depuis qu'il occupe les fonctions de ministre du travail, s'est taillé une forte réputation de médiateur, reconnaît que le présent conflit sera difficile à régler, étant donné l'animosité qui n'a cessé de grandir entre le syndicat et les postes.

Sa médiation, qui était ardemment souhaitée par la partie syndicale, débute au moment même où une épidémie de congédiements frappe les rangs du syn-

dicat et où les services de transport postal atteignent un point de détérioration "record".

En effet, 15 nouveaux congédiements pour "non-production" ont été signifiés, hier, au syndicat, ce qui porte à 49 le nombre de licenciements depuis lundi. Un porte-parole de G. Lapalme a déclaré que les congédiements se poursuivraient à moins que les employés ne décident de reprendre le travail de façon normale.

D'autre part, la situation était pire que jamais, hier, alors que, selon le bureau de poste, 97 des 106 camions utilisés pour transporter le courrier aux boîtes de relais des facteurs sont demeurés inoccupés. Le précédent sommet atteint de 73; il avait été atteint vendredi dernier.

De plus, un porte-parole des postes a déclaré que l'expédition du courrier aux succursales postales n'avait pu être faite à temps à 17 bureaux sur 35. Cela signifie que 35 p.c. des Montréalais ont été privés de courrier.

L'impôt "de progrès social" rapportera \$477 millions

OTAWA (PC) — L'impôt de deux pour cent, dit de "progrès social" rapportera au gouvernement fédéral une somme d'environ \$477,000,000 au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1970.

Cet impôt, qui est entré en vigueur durant l'année d'imposition 1969, avait rapporté une somme de \$63,000,000 en 1968-69.

Cette taxe dite de "progrès social" sert notamment au financement du régime canadien d'assurance-maladie.

Selon les journalistes syndiqués Ingérence du service du personnel à la rédaction du journal La Presse

S'assimilant au "petit David" attaqué par le Goliath que serait Power Corporation, les journalistes syndiqués du journal La Presse ont riposté, hier, dans un communiqué aux propos tenus mardi à Ottawa par des porte-paroles de ce quotidien montréalais, accusant notamment M. Jean-Robert Gauthier et le service du personnel, qu'il dirige, d'ingérence dans le fonctionnement du service d'information.

La section La Presse du Syndicat des journalistes de Montréal et l'exécutif du SJM estiment que la direction de La Presse a tenté de discréditer devant la commission sénatoriale (Davey) ses propres journalistes à cause de leur appartenance à un syndicat affilié à une grande centrale syndicale, soit la CSN (dont M. Gauthier est un ex-vice président, maintenant passé à la partie patronale). Le communiqué relève des omissions, des inexactitudes et des faussetés dans les témoignages rendus par des représentants (patronaux) de La Presse devant la commission sénatoriale sur les moyens de communications.

La Presse aurait omis de mentionner qu'une clause de la convention en vigueur interdit formellement au syndicat toute intervention possible auprès de ses membres qui occupent des fonctions d'autorité à la rédaction (le syndicat ne craint pas que la commission vienne enquêter sur place, au besoin).

Il est faux de prétendre, rappelle le communiqué, que le SJM jouit de la co-gestion au niveau du service de l'information: "Les décisions unilatérales de la Direction ont toujours force de loi".

Le syndicat des journalistes est en mesure de démontrer le rôle prépondérant, invisible mais efficace, que joue le directeur du service du personnel sur les destinées du service de l'information.

Goliath (La Presse, selon le syndicat, qui s'adresse à Power Corporation et à ses amis, Gelco, Trans-Canada et Télémedia) veut enlever à David (les journalistes syndi-

journalistes-cadres syndiqués dans le traitement des informations (c'est-à-dire de ceux qui détiennent les fonctions de chefs de service ou participent au choix des titres ou encore à la répartition des tâches, quotidiennement, dans ce journal de l'après-midi, etc.).

Les journalistes disent tenir à informer le public que, face à la concentration des moyens d'information, particulièrement dans la presse écrite, la force syndicale constitue la dernière sauvegarde de la liberté de presse... Le communiqué souligne qu'à La Presse c'est encore l'employeur qui a le pouvoir "d'engager, de promouvoir, de rétrograder, de mettre à la retraite prématurée, de suspendre ou de congédier tout journaliste qui ne fait pas son affaire".

Un arbitrage est d'ailleurs en cours relativement au congédiement du journaliste Laval LeBorgne.

Trudeau soutient que le Québec refuse \$12 millions d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré, hier aux Communes, que le gouvernement du Québec refuse les \$12 millions que veut lui transférer Ottawa pour des fins éducatives "parce qu'il ne veut pas dire que cet argent vient du fédéral".

Interrogé par M. André Fortin (RC-Lothbinière), le premier ministre a tenu des propos sévères à l'endroit du gouvernement du Québec.

"Si le Québec ne veut pas recevoir \$12 millions, c'est bien son affaire," a ajouté M. Trudeau.

Ce dernier a été de nouveau interrogé sur les revendications du Québec relativement au moment de \$200 millions que les Québécois ont payés depuis janvier 1969 au plan d'assurance-santé.

"Le gouvernement canadien a-t-il reçu une mise en demeure quelconque du gouvernement du Québec concernant la récupération des \$200 millions?", a demandé M. Fortin.

Le chef du gouvernement a répondu "non", ajoutant que la question avait été discutée à la conférence fédérale-provinciale, il y a quelques semaines, à Ottawa.

M. Trudeau a répété que le plan Medicare a été mis en vigueur après consultation avec les provinces, y compris le Québec.

"Je trouve regrettable que le gouvernement québécois ait mis tant de temps à y participer mais je suis heureux qu'il ait décidé de s'y joindre à compter du 1er juillet 1970 avec l'argent du fédéral", a dit le premier ministre.

M. Fortin s'est ensuite enquis si une étude par des fonctionnaires fédéraux et québécois était en cours en vue de se pencher sur cette réclamation du Québec.

"Non, a répondu M. Trudeau. Mais nous essayons de transférer \$12 millions au Québec pour l'aider à construire des institutions d'enseignement post-secondaire.

"Il refuse pour ne pas avoir à dire que cet argent vient du fédéral. Si le gouvernement du Québec ne veut pas recevoir \$12 millions, c'est son affaire."

"Est-ce que le premier ministre croit que l'indépendance du Québec vaut \$200 millions?", a alors conclu le député créditiste de Champlain, M. René Matte.

Raymond Laliberté parle d'écoeurement des enseignants qui ne sont pas payés

QUEBEC (Le Devoir) — "Inertie et incompetence" c'est selon le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, la réaction caractérisée du gouvernement et du ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, devant la situation des retards de salaires dus aux enseignants. Dans le nord-ouest québécois "on est écoeuré" précise M. Laliberté. La maladministration scolaire n'a pas besoin de plus de preuves que les statistiques qui suivent:

● A Saint-Jamvier, 9 enseignants attendent 5 paies de l'année 1968-69, ce qui totalise la somme de 11,362.59 dollars;

● A la commission scolaire de Latulipe, au Témiscaouing, on doit 6 paies à 6 enseignants;

● A la commission scolaire de Lamothe, on doit 6 paies également à 6 enseignants;

● A la commission scolaire de Val d'Or, 108 enseignants n'ont pas été payés le 19 février;

● A Saint-Laurent, la paie du 5 et celle du 19 février au montant de 2,760 dollars sont dues à 6 enseignants;

● A Saint-Emond, on doit 6 paies;

● A Champneuf, 2 enseignants ne sont pas payés depuis le 15 décembre et deux autres n'ont pas reçu leur salaire le 13 février.

Le cas du Nord-Ouest n'est malheureusement pas un cas isolé dans tout le Québec. M. Laliberté souligne à cet effet qu'une autre crise vient d'être déclenchée à la régionale des Deux-Montagnes où 475 professeurs n'ont pas été payés jeudi, le 26 février.

Il serait grandement temps, selon le président de la CEQ que le ministre de l'éducation approuve les états financiers de la commission scolaire de Deux-Montagnes et lui permette ainsi de prélever les taxes locales admissibles.

Deux-Montagnes, une somme d'argent a été allouée au système de tutorat et le ministre se vante publiquement de l'instauration de ce système à cette régionale, mais n'admet pas cette dépense.

Alors que faire devant ce chaos financier engendré par le gouvernement du Québec sur le dos des contribuables?

Soulignons qu'à Deux-Montagnes, les locaux doivent en outre 7,000,000 à la région.

Faudra-t-il attendre indéfiniment les \$200 millions d'Ottawa pour solder les comptes?

Advertisement for Martell Cognac featuring images of bottles and text: "plus de 250 ans de tradition française", "COGNAC MARTELL", "EN VENTE DANS LES MAGASINS DE LA R.A.O.", "12 oz. 124D — 25 oz. 124E", "MÉDAILLON VSOP: 124F", "CORDON BLEU: 124H", "REPRÉSENTÉ AU QUÉBEC PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION", "POUR INFORMATION: Tél. 932-7249".

Advertisement for Le Tadoussac apartments: "Tout à l'électricité", "Edifice de prestige de 20 étages", "Chauffage électrique à câble", "Radiant avec contrôle individuel dans chaque pièce, chaque mois de l'année.", "Trois ascenseurs automatiques à haute vitesse.", "Piscine chauffée toutes saisons sur le toit.", "Deux authentiques bains Sauna finlandais.", "Emplacement idéal au cœur même de la ville.", "Électricité et taxes payées.", "3 étages de garage.", "1 1/2 à 5 1/2 ou plus grand", "Heures de visite chaque jour de 9 a.m. à 9.30 p.m.", "VISITEZ NOS APPARTEMENTS MODELES", "INFORMATIONS SUR LES LIEUX", "65 est, rue Sherbrooke", "Téléphone: 482-2309, 482-2300".

Advertisement for the death of Marie Dionne: "Décès de Marie Dionne", "Marie Houle, l'une des quintuplés Dionne, est décédée hier à la suite d'une brève maladie. Elle était âgée de 35 ans. Marie Dionne, la deuxième des jumelles Dionne a mourir, avait épousé Florian Houle, de Montréal."

Advertisement for Roger automobiles: "Venez vous la couler douce à Bellerive!", "Appartements spacieux, tout équipés, situés dans un parc paysager superbe, en bordure de la Rivière-des-Prairies.", "Plus de 20 modèles, plus ou moins grands, dont l'un conviendra sûrement à votre genre de vie et à votre budget. Passez nous voir dès aujourd'hui. Bellerive est d'accès facile: l'ensemble est situé baul. Lévesque, entre les ponts de Cartierville et de l'autoroute des Laurentides. On peut s'y rendre par l'un ou l'autre pont ou encore par le train de banlieue du C.N., jusqu'à la gare de Cartierville. Vous pourrez choisir entre un appartement à une chambre à coucher, à partir de \$110.", "Un appartement à deux chambres à coucher (dont plusieurs comptent une salle de bain et demie), à partir de \$130.", "Un appartement à trois chambres à coucher (avec deux salles de bain complètes), à partir de \$185.", "Téléphone: 688-4422", "Boulevard Lévesque à LAVAL", "Bellerive".

Advertisement for Peugeot 204 sedan: "La plus sûre des petites voitures", "PEUGEOT 204 SEDAN", "• Traction avant", "• Freins à disques assistés", "• Pneus radiaux Michelin X, toutes saisons", "• 4 roues indépendantes", "Une valeur (et une sécurité) à toute épreuve.", "\$2,245.00", "roger automobiles ltée", "4269 ouest, Ste-Catherine", "932-2925", "Le détaillant le plus progressif au Canada".

# informations

## Laos: accueil mitigé à l'idée de réunir les co-signataires des accords de Genève

### À Moscou: campagne contre le sionisme

MOSCOU (AFP) — Une campagne anti-sioniste de première grandeur est en train de se développer en U.R.S.S. L'ampleur de cette campagne égale celle des mouvements de protestation déclenchés dans le passé à l'échelon national à propos du Vietnam ou de la Chine, et l'on tient pour certain à Moscou que des manifestations auraient été organisées devant l'ambassade d'Israël si celle-ci n'était pas fermée depuis juin 1967.

La presse et la radio-télévision multiplient les commentaires mordants et les lettres de Juifs soviétiques qui se disent "indignés". Des meetings ont lieu dans les usines, le corps professoral de l'université de Moscou signe des résolutions vengeresses. Un record a été atteint hier matin par la "Pravda" avec la publication d'un pamphlet de trois mille mots du au général juif David Dragounsky, de l'armée blindée, qui promet aux extrémistes israéliens le destin que l'U.R.S.S. réserve à Hitler.

La "Pravda" a été relayée hier après-midi par les "Izvestia" qui publient un autre article anti-sioniste du colonel-général Alexandre Tsriline, également d'origine juive. "Les milieux dirigeants d'Israël, pris de national-chauvinisme, copient tout-à-fait les méthodes et les manies des fascistes hitlériens-bombardements barbares des villes, destruction des populations civiles sous prétexte de lutte contre les partisans, création de camps de concentration dans les régions occupées", affirme Alexandre Tsriline.

"Chacun comprend, ajoute au passage l'auteur, que ni Golda Meir, ni le général Dayan, ni les autres dirigeants d'Israël ne feraient résonner leurs armes, ni commettraient des crimes de guerre et ne déshonoraient les Nations unies s'ils ne se sentaient soutenus par les Etats-Unis et les milieux sionistes internationaux". Et après avoir accusé "les gouvernants sionistes de Tel-Aviv" d'être "des agents des puissances impérialistes" pour "imposer à nouveau le joug du colonialisme sur les pays arabes", Alexandre Tsriline s'en prend pour conclure à la théorie selon laquelle Israël serait seul à représenter les Israéliens du monde entier, en affirmant que cette théorie "constitue une répétition du concept raciste hitlérien".

Cette campagne anti-sioniste, dont les origines remontent au lendemain du raid israélien contre l'usine égyptienne d'Abou-Zaabal, donne l'impression aux observateurs de viser plusieurs buts: tout d'abord exploiter le bombardement d'Abou Zaabal pour dénoncer la nature "impérialiste" de "l'idéologie sioniste", mais aussi en profiter pour désamorcer quelque peu la question juive en URSS.

### Nette tendance contre "l'impérialisme israélien" au conseil de l'O.U.A.

ADDIS ABEBA (AFP) — Dès l'ouverture de la 14ème session du Conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) à Addis-Abeba, hier, l'accent a été mis, par les orateurs qui ont pris la parole après le discours inaugural de l'empereur d'Ethiopie, sur la nécessité de défendre contre "le racisme et l'oppression étranger le sol africain, "que ce soit en Rhodésie ou au Proche-Orient, où l'un des Etats-membres est journellement bombardé par l'aviation de l'impérialisme israélien".

Le ton a été donné notamment par les ministres des affaires étrangères de Zambie, M. Moto Nkaka, et de Libye, M. Salak M. Buesir. Le premier a évoqué à nouveau l'avenement lundi de la république en Rhodésie et la nouvelle situation créée par "le refus des racistes et colonialistes de l'Afrique australe" de prendre en considération le manifeste de Lusaka. Le second, comparant "les deux impérialismes de la minorité blanche de Rhodésie et celui de l'Etat d'Israël...", a déclaré notamment: "L'impérialisme israélien nous menace tous comme nous menace le régime de Ian Smith et nous devons conjuguer nos efforts pour abattre cette menace".

Le dernier orateur, M. Simon A. Toungou, ministre des affaires étrangères du Cameroun et président sortant de l'O.U.A., estime également que les motifs d'inquiétude pour l'Afrique se trouvent à la fois en Afrique du Sud, en Rhodésie, dans les possessions portugaises d'Afrique, mais aussi au Proche-Orient.

Ouvrant la session, l'empereur Haïlé Sélassié avait fait appel à la Grande-Bretagne et aux Nations unies afin qu'elles "prennent des mesures effectives pour rétablir les droits de la majorité africaine" en Rhodésie. Il s'est également prononcé en faveur d'une stricte application de la résolution de novembre 1967 du Conseil de sécurité concernant le Proche-Orient.

**Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, à l'émission Témoignage**  
des témoins du monde chrétien  
du 2 au 7 mars 1970

LUNDI: Paul Marisset, S.J.: Le peuple italien le droit canonique Jean XXIII  
MARDI: Julien Harvey, S.J.: 7 ans d'une théologie de la violence?  
MERCREDI: Abbe André Beauchamp: Nos péroraisons répondent-elles encore à un besoin?  
JEUDI: Cardinal Léger: Le choc quand j'ai découvert le Tiers-Monde  
VENDREDI: Roger Tessier, P.B.: Pour qu'il ne meurt pas tout de suite: Fome perso.  
SAMEDI: Fr. Gérard: Mon rôle sacerdotal de moine protestant

A Montréal: CISO Sorel (1320) 8 h. 40  
syntoniser: CKBS Saint-Hyacinthe (1240) 14 h. 05

**COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF**  
Dirigé par les Pères Jésuites  
Institution privée reconnue d'intérêt public

**EXAMENS D'ADMISSION**  
Pour le secondaire I (garçons seulement), les samedis 7, 14 mars et 4 avril, à 9 h. 00 a.m.

3200 chemin Ste-Catherine

\* Cours secondaire avec latin; aussi une section sans latin en secondaire I pour septembre 1970.  
\* Externat et internat sur semaine. Au secondaire I l'externat est limité.

**RENSEIGNEMENTS: Secrétariat des admissions  
Cours secondaire  
Tél.: 342-1320**

# internationales

## La CEE garde toute sa liberté d'action

GENEVE — La Communauté économique européenne garde sa complète liberté d'action dans la prochaine négociation d'élargissement du Marché commun. Tel est le sens de la décision prise hier par les parties contractantes au GATT en écartant pour 1971 l'ouverture officielle de nouvelles négociations paratariéraires mondiales du type Kennedy.

Au début de la semaine, sous l'impulsion des représentants du Commonwealth blanc: Canada, Australie et Nouvelle-Zélande, inquiets pour leurs exportations agricoles en cas d'élargissement de la C.E.E. à la Grande-Bretagne, un fort courant s'était dessiné au GATT pour la création d'une sorte de cour d'appel des décisions de Bruxelles: les négociateurs d'un nouveau "Kennedy Round" à Genève se saisissant immédiatement des aspects tarifaires de l'élargissement, notamment dans le domaine agricole. Comme il existe d'autre part parmi tous les pays, y compris ceux de la C.E.E., le désir de réduire certains obstacles non tarifaires aux échanges, les tenants d'une nouvelle négociation globale dès 1971, jouant de l'ambiguïté, voulaient fixer dès maintenant une date rapprochée pour le début d'un nouveau round tarifaire ou paratariéraire.

Les représentants de la France et ceux de la commission n'ont pas eu trop de mal jeudi à stopper un processus qui aurait, au mieux, considérablement gêné la négociation CEE-Royaume-Uni.

Un compromis remplaçant le mot "négociations" par "actions appropriées" a été accepté par les principales nations commerçantes et entériné hier matin par la réunion finale de la session des parties contractantes du Gatt.

Sur un autre point également, la liberté d'action de la C.E.E. a été préservée. M. Olivier Long, directeur exécutif du Gatt, avait proposé en début de session de "bloquer" les mesures non tarifaires et paratariéraires à leur niveau actuel, ce qu'on appelle dans le jargon des négociations internationales un "standstill". Le communiqué final ne retient pas cette proposition qui, si elle avait été acceptée, aurait limité sensiblement le pouvoir de décision de la Communauté.

Il n'empêche, estiment les observateurs, que l'on assistera d'ici à 1971 à une nouvelle offensive des grands exportateurs de produits agricoles: Etats-Unis, Canada, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande, contre la politique agricole de la communauté économique européenne, offensive qui se fera d'autant plus vive si le Royaume-Uni entre rapidement dans le système de Bruxelles sans modification profonde du régime des prélèvements à l'importation.

VIENTIANE (AFP) — La demande de réunion des quatorze pays co-signataires des accords de Genève que le gouvernement laotien s'apprete à présenter aux deux co-présidents (Grande-Bretagne et URSS) de la conférence de 1961 et 1962 reçoit un accueil mitigé dans la plupart des milieux diplomatiques de Vientiane avant même d'avoir été officiellement formulée.

L'impression retournée d'une série de contacts avec plusieurs ambassades étrangères au Laos est qu'aucun gouvernement ou presque n'est enthousiasmé par l'idée lancée par le prince Souvanna Phouma.

Les Etats-Unis — auxquels le premier ministre laotien avait déjà présenté secrètement sa suggestion au cours d'une visite faite à Washington en octobre dernier — ne semblent pas très intéressés par la perspective d'une réunion où les puissances communistes dénonceraient leur participation à la guerre du Laos.

Il semble toutefois que le prince Souvanna Phouma était dans une large mesure leur allié, ils soutiendraient du bout des lèvres sa proposition sans souhaiter réellement qu'elle aboutisse.

Les pays communistes co-signataires des accords de Genève de 1962 — U.R.S.S., Chine populaire, Nord-Vietnam et Pologne — ne tiennent apparemment pas à participer à une réunion où leurs partenaires évoqueraient l'existence de la piste Ho Chi Minh, la participation prédominante de bataillons nord-vietnamiens à l'effort de la guerre du Pathet-Lao, et l'appui matériel que celui-ci reçoit de Moscou, Pékin et Hanoi.

L'URSS a déjà fait valoir plusieurs fois au prince Souvanna Phouma qu'elle ne croyait pas à la possibilité d'un règlement du problème laotien avant celui du Vietnam.

Certes, comme le rappelait hier matin un ambassadeur asiatique favorable à la suggestion du prince Souvanna Phouma, une réunion des co-signataires de la conférence de Genève peut théoriquement être mise au point sans accord préalable des deux co-présidents et elle peut très bien se tenir sans que tout le monde y participe.

"Une majorité des treize co-signataires étrangers des accords de 1962 pourrait assister à la réunion", a précisé ce diplomate.

Cela est sans doute possible, mais les observateurs estiment qu'une telle rencontre réunissant seulement des pays alliés du Laos et peut-être deux ou trois neutres en l'absence des Etats socialistes n'aurait à aucun résultat concret.

### Ambassadeur à Abidjan

ABIDJAN (AFP) — Le premier ambassadeur du Canada résident en Côte d'Ivoire, M. Georges Charpentier, 47 ans, est arrivé hier à Abidjan. Il présentera ses lettres de créance au président Félix Houphouët-Boigny vraisemblablement la semaine prochaine.

M. Charpentier qui était auparavant premier conseiller à Londres succède à M. Douglas B. Hicks, l'actuel ambassadeur, qui réside à Accra.

## Relance de l'agitation étudiante en France

PARIS (AFP) — Pour la première fois dans l'histoire de l'université française, un doyen de faculté a renoncé à une partie de ses "franchises" universitaires. Le philosophe libéral Paul Ricoeur, doyen de la faculté des lettres de Nanterre, a estimé en effet qu'il ne pouvait plus assurer la sécurité des enseignants, des étudiants et des personnels sur le campus dont il a la charge, soulignant que la violence à Nanterre pouvait aller jusqu'au meurtre.

M. Ricoeur avait rappelé à ce sujet les affrontements "de type fasciste" qui avaient opposé, le 12 février, des étudiants maoïstes et des membres des Jeunesses communistes. Un membre de ce dernier groupe est atteint d'une fracture du crâne. M. Ricoeur avait d'autre part été agressé voici un mois par des "ultragauchistes" qui l'avaient coiffé d'une poubelle.

La décision de M. Ricoeur et du conseil de gestion de la faculté — qui est en majorité de tendance communiste — revient à faire considérer le campus comme une voie ouverte au public. Sa surveillance incombe désormais aux forces de police.

Les doyens des facultés de droit et des lettres de Nanterre n'auront plus à assurer l'ordre qu'à l'intérieur des bâtiments universitaires.

D'autre part, une action énergique a été entreprise jeudi contre les désordres dans les facultés. "L'alliance des jeunes pour le socialisme" (trotskyste), avait appelé pour la première fois depuis les événements de mai à une manifestation de rue.

## L'OEA adopte une nouvelle charte: l'accent est mis sur l'économique

par Anita de CALERS, de l'AFP

WASHINGTON — Dominée, pour le bien ou pour le mal, par les Etats-Unis pendant sa vie de 22 ans, l'Organisation des Etats Américains (OEA) entre dans une nouvelle ère de coopération hémisphérique et de responsabilités partagées entre les nations qui en font partie.

Telle est la signification de la nouvelle charte de cet organisme régional qui est entrée en vigueur hier.

La charte originale de 1948 reflétait les préoccupations juridiques et politiques de l'époque. Celles-ci sont maintenant reléguées au second plan pour céder la place aux problèmes économiques angoissants des pays d'Amérique latine et à leur aspiration de participer plus amplement aux bénéfices de l'industrialisation et du progrès.

La nouvelle charte porte en effet essentiellement sur les aspects économiques, commerciaux, scientifiques et technologiques de la coopération interaméricaine.

Tout en plaçant les Etats-Unis devant leur responsabilité d'aider leurs voisins du Sud à devenir des nations fortes et économiquement indépendantes, la charte de 1970 insiste sur l'obligation faite à l'Amérique latine de consacrer pleinement ses propres ressources humaines et matérielles à la réalisation des buts recherchés par les pays qui en font partie.

"Les pays-membres (de l'OEA) inspirés des principes de solidarité et de coopération interaméricaines, s'engagent à unir leurs efforts pour assurer le règne de la justice sociale sur le continent et pour veiller à ce que ses peuples atteignent un développement économique dynamique et harmonieux, en tant que conditions indispensables pour la paix et la sécurité", déclare le chapitre consacré aux "normes économiques".

Un tel langage était impensable lors de la rédaction de la première charte.

Le même chapitre contient une série d'articles significatifs dont l'un vise les pays d'Amérique latine et les autres les Etats-Unis.

"Les pays-membres (de l'OEA) s'engagent à mobiliser leurs propres ressources nationales, humaines et matérielles moyennant l'élaboration de programmes ordonnés et reconnaissent l'importance d'agir dans le cadre d'une structure interne efficace..." déclare le premier article.

Les Etats-Unis sont tenus à renoncer à tout protectionnisme commercial nuisible à l'Amérique latine selon trois articles qui engagent les pays de l'OEA à:

- 1) "Eviter toute politique qui pourrait porter préjudice au développement économique ou social d'un autre pays-membre;
- 2) "Rechercher collectivement la solution de problèmes qui pourraient se poser si la stabilité économique d'un

Elle a annulé son mot d'ordre au dernier moment. Mais d'importantes forces de police avaient pris position au Quartier latin, et les policiers en tenue spéciale anti-émeute ont interpellé dans l'après-midi près de 700 jeunes gens.

Gendarmerie mobile et compagnies républicaines de sécurité ont quadrillé tout le Quartier latin, et surveillé notamment le centre littéraire Censier-Bastion des "gauchistes", et la faculté de droit de la rue d'Assas, de l'extrême-droite, où chaque clan s'était retranché dans l'attente d'une éventuelle attaque de l'autre bord. Au centre Censier, des poubelles remplies de morceaux de macadam étaient entreposées, les casques et matraques sortis, et jusqu'à 20 heures les chants révolutionnaires ont meublé l'attente, avant la dispersion.

Rue d'Assas, les étudiants nationalistes protestaient contre l'interdiction par la police d'un meeting de l'organisation d'extrême-droite "Ordre nouveau".

Sous un drapeau noir, sur lequel était dessiné un catafalque, symbole selon eux de la défunte liberté d'expression, les étudiants se sont rassemblés, attendant "l'ennemi", qui n'est pas venu. Les enseignants filtraient les arrivants, empêchant ainsi toute intrusion d'éléments extérieurs.

C'est donc à une certaine relance de l'agitation que l'on assiste dans l'université, agitation à laquelle les autorités semblent vouloir mettre un terme, en la contrainant par des mesures énergiques.

pays est affectée par des situations auxquelles il ne pourrait remédier lui-même;

3) "S'efforcer de réduire ou d'éliminer les barrières dressées par les pays importateurs contre les exportations des pays de l'OEA et d'améliorer les conditions du commerce des produits de base".

L'intégration économique latino-américaine est également évoquée dans ce chapitre économique par "l'engagement des pays du continent de donner priorité à la préparation, à l'exécution et au financement de projets multinationaux".

La coopération dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie fait l'objet de dix articles qui reflètent la volonté des pays de l'Amérique latine de partager avec les Etats-Unis les progrès accomplis dans ces domaines, alors que l'ancienne charte s'était limitée à un paragraphe consacré à l'éducation primaire et supérieure.

Conformément à ce nouveau climat interaméricain, la charte de 1970 a élevé son conseil économique et social et son conseil culturel à la même hiérarchie que son conseil politique.

Le conseil économique et social (CIES) sera chargé notamment de veiller à une augmentation du produit national brut, à une distribution équitable du revenu national, à un système fiscal équitable, à la réforme agraire et à la diversification de la production agricole et industrielle.

Il continuera à siéger une fois par an, au niveau des ministres de l'économie ou des finances, et à être doté d'une commission exécutive permanente, le "Comité inter-américain de l'Alliance pour le progrès" (CIAP).

Le Conseil culturel portera désormais le nom de "Conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture". Sa structure et son fonctionnement sont les mêmes que ceux du CIES.

Le Conseil politique, maintenant nommé "conseil permanent", est le seul des trois organismes, maintenant de catégorie égale, dont les 23 représentants se réuniront, comme auparavant, deux fois par mois au siège de l'OEA à Washington.

Privé de sa juridiction sur les activités économiques et culturelles de l'OEA, le Conseil permanent se consacrera entièrement au maintien de la paix sur le continent et à la supervision de la gestion administrative et financière du secrétariat général.

A l'égal de deux autres conseils, le conseil permanent sera également chargé d'exécuter toute décision de son ressort prise par l'Assemblée annuelle des ministres des affaires étrangères qui remplace la "conférence inter-américaine" quinquennale de l'ancienne charte en tant qu'autorité suprême du système interaméricain.

## Les Trois Occidentaux sont prêts à discuter de Berlin

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont fait savoir hier à l'Union soviétique que les gouvernements de ces pays étaient prêts à entamer des conversations sur Berlin "dans le cadre d'une responsabilité quadripartite s'étendant à la ville tout entière".

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Carl Bartsch, a déclaré que l'aide-mémoire commun remis à Moscou par les ambassadeurs des trois puissances occidentales insistait pour que les négociations envisagées portent sur l'ensemble des problèmes de la zone de Berlin et non pas seulement sur le statut de Berlin-Ouest, comme l'a proposé l'Union soviétique.

La note commune répond à celle que l'Union soviétique avait adressée le 10 février aux trois pays pour proposer l'ouverture des entretiens quadripartites sur Berlin. Après consultation avec le gouvernement de la RFA, a expliqué M. Bartsch, les trois gouvernements alliés ont accepté que des discussions s'ouvrent à Berlin au niveau des ambassadeurs, à une date qui n'a pas encore été fixée.

"Nous espérons que les entretiens vont s'ouvrir rapidement mais il reste encore des choses à faire pour les préparer", a dit le porte-parole américain. "Les termes employés dans l'aide-mémoire disent clairement que nous ne sommes pas disposés à discuter seulement de Berlin-Ouest. Nous espérons que la conférence portera sur l'ensemble de Berlin". M. Bartsch a reconnu que cela équivalait à un rejet de la proposition soviétique de limiter les entretiens aux questions relatives au statut de Berlin-Ouest.

Outre cette divergence entre l'Union soviétique et les occidentaux sur la nature même des entretiens il semble que les trois occidentaux eux-mêmes ne se soient pas encore mis d'accord sur une date à proposer à l'Union soviétique pour l'ouverture de la conférence.

## Aide canadienne à la Malaisie


KUALA LUMPUR (AFP) — Le gouvernement canadien va accorder au moins 40 millions de dollars (malaisiens) à la Malaisie, a annoncé hier le haut commissaire du Canada à Kuala Lumpur, M. Vlen S. Shortliffe. Cette assistance sera répartie sur cinq ans, pour coïncider avec le second plan quinquennal malaisien qui entre maintenant en application.

Dix millions seront accordés l'année prochaine sous formes de dons ou de prêts pour des projets de développement économique. Cela représentera 2,5 millions de dollars de plus que le programme d'aide minimum accordé par le Canada à la Malaisie annuellement, a précisé le haut commissaire.

Deux fonctionnaires de l'agence de développement international du Canada arriveront la semaine prochaine à Kuala Lumpur pour discuter avec les dirigeants malais à ce sujet.

## Espionnage en Suisse

BERNE (AFP) — Trois semaines après l'arrestation de Marcel Buttex, une nouvelle affaire d'espionnage au profit de l'Union soviétique et de la Roumanie a été découverte en Suisse, a-t-on annoncé officiellement hier à Berne. Une citoyenne suisse, employée au service de la police des



**L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**VOUS PROPOSE PARMIS SES PROGRAMMES:**

**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES**

- Relations industrielles
- Démographie
- Sciences économiques

Les programmes du premier cycle comprennent une trentaine de cours valant de 82 à 86 crédits et conduisent à l'obtention d'un B.Sc.

**FACULTÉ DES SCIENCES**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Biochimie</li> <li>Biologie animale</li> <li>microbiologie végétale générale</li> <li>Chimie physique générale</li> <li>organique générale</li> <li>Géologie</li> <li>Géologie générale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Informatique</li> <li>calcul scientifique</li> <li>recherche opérationnelle</li> <li>systèmes générale</li> <li>Mathématiques pures</li> <li>appliquées</li> <li>statistiques générales</li> <li>Physique biophysique générale</li> </ul>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le baccalauréat ès sciences (B. Sc.) ou la licence d'enseignement secondaire (L.E.S.) dans l'une ou l'autre de ces options s'obtient après avoir fait trois années d'études à plein temps ou son équivalent.

**FACULTÉ DES LETTRES**

<ul style="list-style-type: none"> <li>Études françaises</li> <li>Études anglaises</li> <li>Histoire</li> <li>Géographie</li> <li>Histoire de l'Art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Études classiques</li> <li>Linguistique</li> <li>Langues modernes</li> <li>Traduction</li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Programme d'étude d'une durée complète de trois années comprenant environ 90 crédits et conduisant à l'obtention d'un baccalauréat.

**NOUS ATTENDONS VOTRE DEMANDE D'ADMISSION**

**Envoyez-là à cette adresse:**

Bureau du registraire (admission)  
Université de Montréal  
Case postale 6128, Montréal 101  
Tél. 343-7076

**AVANT LE PREMIER MARS 70**



Nominations chez Empire Life



H.R. Jackman

Monsieur H.R. Jackman C.R. et Monsieur H.H. Blakeman, F.S.A., ont été nommés respectivement Président et Vice-président du Conseil d'Administration de l'Empire Life Insurance Company...

H.H. Blakeman

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Nomination chez Empire Life



M.H.N. Hanly

M. H.N. Hanly, Président de la Dominion of Canada General Insurance Company et de la Casualty Company of Canada...

Fonds mutuels

Cours fournis par: Frazer, I. DePau & Co.

Table of mutual fund data, including columns for fund names, prices, and changes.

Nominations chez Empire Life



H.N.R. Jackman



N.D. McDonald

Monsieur H.N.R. Jackman, autrefois Vice-président de la finance de l'Empire Life Insurance Company, a été élu Président du Conseil d'Administration...

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market data, including columns for stock names, prices, and changes.

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries and currencies.

Indices à Montréal

Table of stock indices for Montreal.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones stock indices.

Indices à Toronto

Table of stock indices for Toronto.

Revenus nets records

au cours de 1969

Les revenus totaux de McMillan Bloedel Ltd. pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier ont été de \$64,500,000 comparativement à \$54,500,000 de 1968...

Titres hors-cote

Les cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne

Table of unlisted securities prices and market data.

Indices des obligations à N.Y.

Table of New York bond indices.

Indices à New York

Table of New York stock indices.

empiois occasionnels

Les services d'un certain nombre d'employés occasionnels, possédant une instruction minimum au niveau de la onzième année (11e année) sont requis pour une période pouvant aller jusqu'à 4 mois.

empiois occasionnels

Les services d'un certain nombre d'employés occasionnels, possédant une instruction minimum au niveau de la onzième année (11e année) sont requis pour une période pouvant aller jusqu'à 4 mois.

empiois occasionnels

Heures de travail : 9h.00 à 16h.30
Travail de vérification : \$14.00 par jour
Travail général de bureau : \$12.00 par jour

empiois occasionnels

Un examen écrit aura lieu le samedi 7 mars 1970 à 9h.00 et un autre à 13h.30

empiois occasionnels

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à l'un ou l'autre de ces examens sans autre formalité.

empiois occasionnels

Un examen écrit aura lieu le samedi 7 mars 1970 à 9h.00 et un autre à 13h.30

empiois occasionnels

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à l'un ou l'autre de ces examens sans autre formalité.

empiois occasionnels

Un examen écrit aura lieu le samedi 7 mars 1970 à 9h.00 et un autre à 13h.30

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

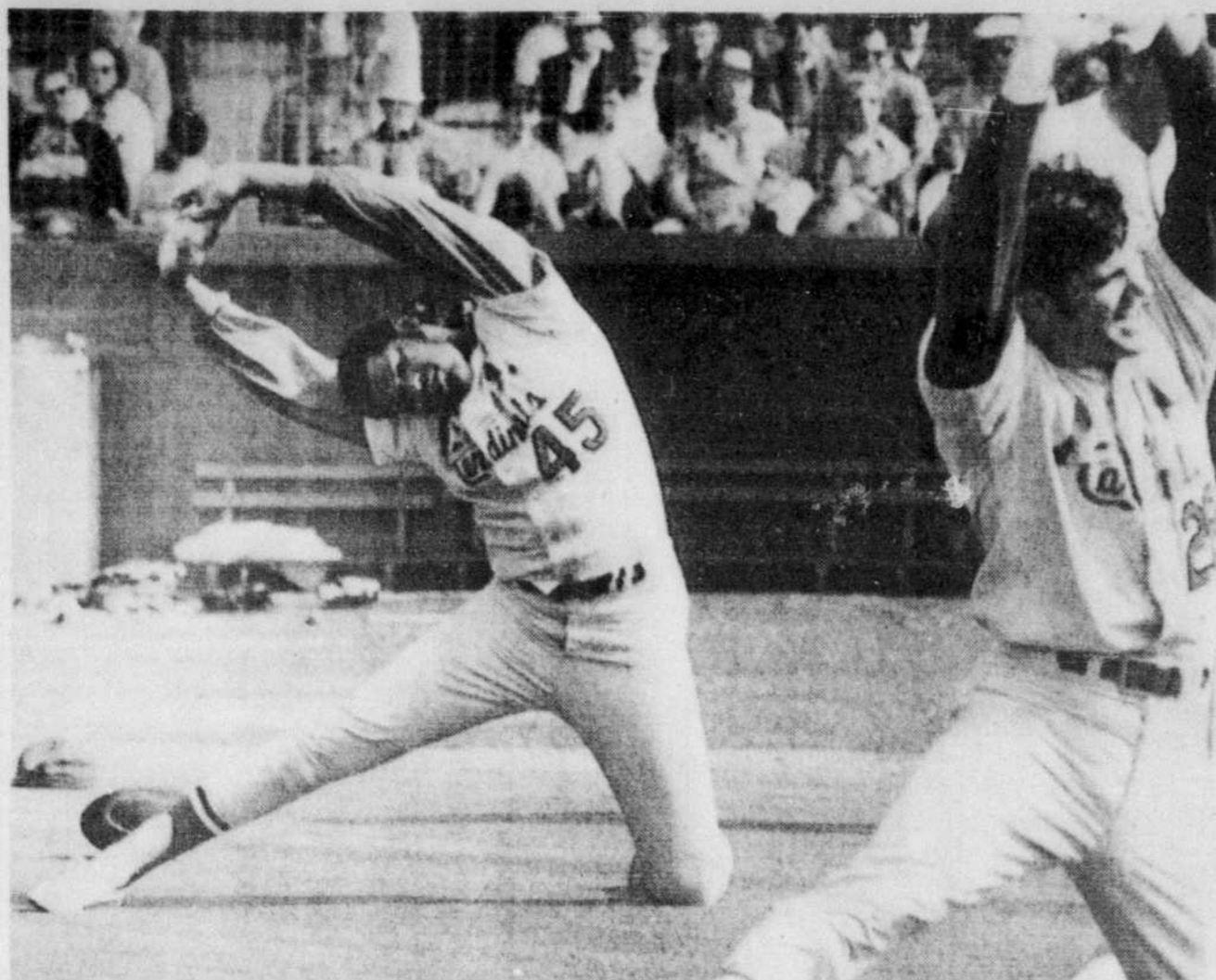
AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

AVIS

AVIS de la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadienne.

# l'information



DU BASE-BOLL BOLSHOI! — L'as-lanceur des Cardinals de St-Louis, le Noir Bob Gibson (45) est ici photographié durant une séance d'exercice de son équipe à son camp d'entraînement de St-Petersburg, Floride... et l'on remarquera que le vétéran prend le jeu plus au

sérieux que la recrue Galen Pitts, à droite... ce qui separe, même lorsque culture physique et chorégraphie font penser à la synonymie, les hommes des garçons!

(Téléphoto PA)

## Alain Penz, Michèle Jacot et la France en vedette à Vancouver

par JACQUES GROSBOIS

**GROUSE MOUNTAIN** (Vancouver) (AFP) — Trouvant sa meilleure forme en fin de saison, le Français Alain Penz, 22 ans, de St-Gervais en Haute-Savoie, a remporté le slalom géant de la Du Maurier internationale comptant pour la Coupe du Monde, après avoir gagné, la semaine dernière, le slalom de Jackson Hole.

Sur les pentes de Grouse Mountain, près de Vancouver, Alain a battu de justesse l'Autrichien Werner Bleiner, vainqueur de la première manche de 2/100 seulement et son compatriote Patrick Russel plus largement de 1 sec. 90.

La compétition a eu lieu par temps ensoleillé mais devenant de plus en plus froid (-12 degrés cent.) à l'arrivée.

Cette seconde manche, tracée par l'italien Mario Cottelli, comprenait 65 portes, la longueur et la dénivellation étant les mêmes que celles de la première manche, 1.833 mètres et 406 mètres. La

piste très bien préparée et glacée permit une course très régulière.

A l'issue de la 1ère manche, Bleiner, dont la forme s'améliore constamment, était en tête précédant Penz de 16/100, Russel de 98/100, l'Autrichien Heini Messner de 1.04, l'Allemand de l'Ouest Max Rieger de 1.28, le Suisse Jakob Tischhauser de 1.43, etc. Karl Schranz, leader de la Coupe du Monde avec 146 points et qui aurait été assuré de remporter celle-ci pour la seconde fois consécutive à la condition de prendre au moins la seconde place, était 9e ex-aequo avec le Suisse Dumeng Giovanoli à 1.69.

Schranz, champion du monde de la spécialité, fit de son mieux pour tenter de s'assurer cette seconde place mais échoua. Penz gagna la manche, battant Bleiner de 18/100, Tischhauser de 67/100, Schranz de 98/100, Russel de 1.08, Rieger de 1.85, le Canadien Peter Duncan de 1.85, etc.

Schranz dut ainsi se contenter de la 5e place et ne marqua aucun point en Coupe du Monde. Russel, qui aurait obtenu 5 points en cas de victoire et l'italien Gustavo Thoeni (disqualifié dans la 1ère manche) ne marquèrent également aucun point, si bien que le classement de la coupe reste inchangé pour les trois premiers, le Français et l'italien demeurant second ex-aequo avec 140 points.

La course pour la victoire finale en Coupe du Monde continue donc, Alain Penz, qui a gagné plusieurs places, devenant un lauréat possible à la condition de gagner encore deux géants et deux slaloms, ce qui semble cependant très difficile à réaliser.

1 — Alain Penz (Fr) 184.47  
2 — Werner Bleiner (Aut) 184.49  
3 — Patrick Russel (Fr) 186.37  
4 — Jakob Tischhauser (Sui) 186.41  
5 — Karl Schranz (Aut) 186.98  
6 — Max Rieger (Raf) 187.43  
7 — Peter Duncan (Can) 187.99  
8 — Heini Messner (Aut) 188.12  
9 — Dumeng Giovanoli (Sui) 188.26

10 — Bernard Orcel (Fr) 188.41  
11 — Henri Duvaillard (Fr) 189.32  
12 — Sepp Heikelmüller (Raf) 189.69  
13 — Jean-Noël Augert (Fr) 189.69  
14 — Spider Sabich (Usa) 190.36  
15 — Henri Bèche (Fr) 190.67

Ont été disqualifiés: l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther et le Suédois Anders Hansson.

N'ont pas participé à la 2e manche: le Polonais Andrez Bachleda et le Suisse Edmund Bruggmann. Bachleda et Bruggmann ont été victimes d'une chute dans la 1ère manche jeudi.

**Au tour de Jacot**  
VANCOUVER (AFP) — La Française Michèle Jacot, 18 ans, de Chamonix en Haute Savoie a remporté officiellement le slalom géant de la Du Maurier internationale en 98.84 devant l'Américaine Barbara Cochran, 2e en 99.21 et une autre Américaine Judy Nagel, 3e en 99.98.

La petite et taciturne Michèle a, grâce à cette victoire, porté son total de points à 180 en Coupe du Monde et est pratiquement assurée de la victoire finale bien qu'il reste encore trois épreuves à être disputées, le slalom de la Du Maurier Internationale et le slalom géant de Voss-Bergen, en Norvège.

**A Heavenly Valley**  
La France sera représentée dans le slalom et le slalom géant de Heavenly Valley (Californie) comptant pour la Coupe du Monde, par Patrick Russel, Jean-Noël Augert, Bernard Orcel et Alain Penz.

L'équipe sera dirigée par l'entraîneur Walter Trilling. Les épreuves de Heavenly Valley auront lieu les 6 et 7 mars.

Les courses féminines de la station californienne ne comptant pas pour la Coupe du Monde, toute l'équipe de France féminine quittera le Canada lundi pour aller participer aux championnats de France dans le Briançonnais.

Alain Penz, qui avait manifesté son intention de participer aux championnats de France, est revenu sur sa décision après sa victoire dans le slalom géant de Vancouver. Il accompagnera donc ses camarades à Heavenly Valley puis ensuite à Voss-Bergen en Norvège où l'équipe de France féminine se rendra également.

## Le Minnesota va participer aux éliminatoires" - Worsley

Les Canadiens de Montréal ont vendu le contrat de Lorne Worsley aux North Stars de Minnesota, hier, "en retour de compensations qui seront déterminées après la fin de la saison actuelle".

Le directeur général des Stars, Wren Blair, était à Montréal depuis trois jours dans le but de persuader Worsley de mettre fin à sa retraite officielle.

Selon le communiqué des Canadiens, Worsley rejoindra les Stars à Philadelphie aujourd'hui afin de reprendre l'entraînement et prendra peut-être part à son premier match mercredi prochain.

Le directeur général des Canadiens, Sam Pollock, et Blair n'ont pas voulu préciser quelles compensations les North Stars donneront aux Canadiens.

Worsley, qui évoluait chez les professionnels depuis 1950-51, a décidé, le 31 décembre, de prendre sa retraite plutôt que de s'aligner avec les Voyageurs de Montréal, de la LAH.

On lui avait demandé d'évoluer avec les Voyageurs pendant une période de deux semaines "afin de reprendre sa condition physique" après s'être attiré les foudres du pilote Claude Ruel en raison de sa nonchalance dans les exercices.

Le jeune Phil Myre a depuis remplacé Worsley comme adjoint de Rogatien Vachon.

Worsley, qui aura 41 ans le 14 mai, a participé à six matches des Canadiens cette saison, présentant une fiche de 3-1-2 et une moyenne de 2.33 buts alloués par match.

Echangé par les Rangers de New York, en compagnie de Dave Balon, Léon Rochefort et Len Ronson, en retour de Jacques Plante, Phil Goyette et Don Marshall, des Canadiens, en juin 1963, Worsley



LORNE WORSLEY... il va débattre ses outils au Minnesota.

des Rangers à ses débuts dans la LNH en 1952. Worsley avait évolué dans la LAH, la Ligue des Etats-Unis, la Ligue du Pacifique et la Ligue de l'Ouest, remportant des trophées dans tous ces circuits, à l'exception de la LAH.

Heureux du marché, Worsley a juré "de permettre aux North Stars de participer aux séries éliminatoires".

Les Stars occupent présentement le 5e rang dans la division Ouest, à cinq points de l'Oakland, car ils n'ont pas remporté la victoire au cours de leurs 19 derniers matches.

Enfin, Worsley est enchanté de son entente avec Blair pour cette saison seulement. S'il demeure avec Minnesota l'an prochain, les deux clubs en viendront à de nouvelles ententes.

## LE SPORT CHEZ LES JEUNES

L'Association de hockey amateur du Canada, qui ne sait pas toujours où elle va mais qui fait quand même des efforts louables d'adaptation en vue de se libérer de la tutelle du hockey professionnel, se penchera enfin sur le problème des tournois de hockey mineur... On voudrait régulariser les normes d'un bout à l'autre du pays... L'AHAC songerait même à ajouter une année au hockey junior... Cette décision aurait l'heur de

**Le Classement**  
VANCOUVER (AFP) — Voici le classement de la Coupe du Monde de ski alpin masculin après le slalom géant du trophée "Du Maurier International":

1) K. Schranz (Aut) 146 pts  
2) Ex-aequo: P. Russel (Fra) et G. Thoeni (Ita) 140  
4) D. Giovanoli (Sui) 116  
5) J.N. Augert (Fra) 110  
6) A. Penz (Fra) 89 (23)  
7) H. Duvaillard (Fra) 73  
8) H. Messner (Aut) 67 (3)  
9) K. Cordin (Aut) 65  
10) H. Bèche (Fra) 62  
11) W. Bleiner (Aut) 57 (9)  
12) M. Milne (Aust) 48  
13) A. Bachleda (Pol) 47  
14) B. Kidd (EU) 45  
15) B. Orcel (Fra) 43 (1)

# sportive

## Ligue Nationale

JEUDI		New York à Détroit	
Chicago 3, Philadelphie 2	Los Angeles 0, Pittsburgh 1	Chicago à Boston	Minnesota à Philadelphie
Oakland 1, Détroit 7	New York 3, Boston 5	Oakland à Pittsburgh	
CE SOIR		DEMAIN	
St-Louis vs Canadiens	Los Angeles à Toronto	Toronto à Minnesota p.m.	Chicago à New York
		St-Louis à Boston	Los Angeles à Philadelphie

### CLASSEMENT

DIVISION EST							
	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
NEW YORK	59	34	13	12	207	138	80
BOSTON	59	32	13	14	225	177	78
CANADIENS	59	31	15	13	194	151	75
CHICAGO	58	32	19	7	190	136	71
DETROIT	58	30	18	10	180	152	70
TORONTO	58	24	24	10	181	180	58

DIVISION OUEST							
	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST-LOUIS	58	28	22	8	172	141	64
PITTSBURGH	58	21	29	8	143	186	50
PHILADELPHIE	59	14	25	20	159	180	48
OAKLAND	59	17	33	9	130	195	43
MINNESOTA	57	10	29	18	156	196	38
LOS ANGELES	58	9	42	7	123	228	25

## Au hasard des nouvelles

**CESAR TOVAR**, voltigeur, et **RICH REESE**, 1er-but, ont signé leur contrat avec les Twins de Minnesota de la ligue de baseball américaine. Tovar toucherait \$40,000 et Reese \$30,000.

**PETER WAY SULTAN** est favori pour gagner la course de \$7,500 qui sera l'épreuve principale au programme de Blue Bonnets, demain après-midi. Il aura à rivaliser, principalement, avec R. Yankee Wann et Abbe Lark. Aussi inscrits: Andy's Son, Bye Bye Surprise et Fitzgerald.

**RON SANTO**, capitaine des Cubs de Chicago, a eu 30 ans, mercredi. "C'est une étape de ma vie que j'aimerais oublier", a-t-il dit avant d'ajouter: "Si Jack Benny a toujours 39 ans, j'aimerais moi rester à 29".

**RON SWOBODA**, bien que n'obtenant qu'une augmentation de salaire de \$6,000 au lieu des \$10,000 qu'il réclamait, a enfin signé son contrat 1970 avec les Mets de New York, contrat qui serait de \$40,000.

**ANN JONES**, l'excellente joueuse britannique, a annoncé qu'elle ne défendrait pas son titre de championne au tournoi de tennis de Wimbledon, cette année. "C'est trop fatigant", a-t-elle simplement déclaré pour toute explication.

**MICHEL BOUVRETTTE** a été suspendu comme conducteur de la piste Blue Bonnets pour une période de 10 jours se terminant samedi de la semaine prochaine. L'infraction est survenue mercredi soir dernier durant la 6e course quand il a causé de l'obstruction envers 4 autres chevaux, trois d'entre eux faisant une chute.

**HORACE CLARKE**, le 2e but des Yankees de New York qui réclamait la forte somme pour jouer en 1970, plus un emprunt d'un million de dollars pour se lancer en affaires (?), a finalement signé son contrat, hier. Il touchera \$32,500... ce qui n'est pas tout à fait ce qu'il avait demandé... non sans humour.

**LARRY KEENAN** a été appelé par les Blues de St-Louis, du club Kansas City, et jouera contre les Canadiens au Forum, ce soir. Les clubs de la LNH, incidemment, n'ont que jusqu'à ce soir à minuit pour rappeler des joueurs des ligues de calibre mineur.

**LE MEXIQUE** et **LA RUSSIE** ont fait match nul 0-0 lors d'un match de soccer hors-concours joué au stade Aztec de Mexico devant 85,000 spectateurs.

**RENE MATTE**, député créditiste fédéral de Champlain, a déclaré à la Chambre des Communes que le Québec ne recevait pas suffisamment d'aide financière pour développer ses jeunes joueurs. Il a fait remarquer que Québec avait reçu une subvention de \$9,000 de l'Association canadienne de hockey amateur à comparer à \$27,000 pour l'Ontario.

**TOM DIMUZIO**, 21 ans, brillant quart-arrière de l'université Delaware, a été mis sous contrat par les Rough Riders d'Ottawa et il pourrait bien être le successeur-surprise de Russ Jackson. Le jeune Dimuzio a réussi 24 passes bonnes pour des touchés, en plus d'en réussir 10 lui-même, la saison dernière.

**SHARON** et **SHIRLEY FIRTH**, les jumelles indiennes et canadiennes de 16 ans, ont terminé 3e et 4e dans la course junior féminine de 5 kilomètres (3.1 milles) à Falun, Suède, hier, lors du Festival de Ski de la Suède. Tove Engeströmen a terminée première avec un temps de 18 minutes, 44 secondes, suivie de l'Américaine Barbara Britch, 18.53. Les temps de Sharon et Shirley Firth furent respectivement de 19.06 et 19.09.

**NATIONAL AIRLINES** a définitivement contremandé son contrat avec le réseau NBC, hier, à propos de la télédiffusion de l'omnium de golf de \$200,000 de cette compagnie qui aura lieu à la fin de mars à Miami. National Airlines, à cause d'une grève de quelque 3,500 employés, considère aussi de contremander le tournoi de golf. La compagnie et la PGA américaine s'inquiétaient à propos de démonstrations que les grévistes pourraient faire lors du tournoi et devant les caméras de TV... et de là la cassure du contrat de télévision.

**PLUSIEURS VEDETTES** des Reds de Cincinnati n'ont pas encore signé leur contrat 1970, soit Pete Rose, Bob Tolan, Tony Perez, Jim Maloney et Cammillo Pascual.

## Les Voyageurs bafouent Les Reds de Providence

Les Voyageurs n'ont fait qu'une bouchée des Reds de Providence hier soir, les battant 6 à 2 devant 3,414 spectateurs, durant une joute de la ligue américaine.

**1ère période**  
1 — Montréal: Berry (Drouin, Charron) 4:32  
2 — Montréal: Huck (Hextall, Lapointe) 5:47  
3 — Montréal: Tardif (Caron, Drouin) 18:27  
4 — Providence: Polano (McKenney, Kachuri) 18:50  
Pun. Polano 18:54

**2e période**  
5 — Montréal: Hextall (Huck, Burns) 1:23  
6 — Providence: Weisser (McKenney) 19:39  
Pun. Kenler 0:20, Drouin 7:16, Bougner 12:11, Roberts (pun. de banc) 15:05.

**3e période**  
7 — Montréal: Sheehan (Caron, Tardif) 3:52  
8 — Montréal: Gauthier (Huck, Hextall) 8:47  
9 — Montréal: Tardif (Hextall, Caron) 16:02  
10 — Montréal: Charron (Drouin, Berry) 16:52  
Lancers: Providence: 9 7 8-24  
Montréal: 10 9 13-32  
Gardiens: Norris (M), Paillé (P)  
Assistance: 3,414.

## Joe Frazier en orbite ?

**EAST LANSING, Michigan (PA)** — Muhammad Ali, mieux connu sous le nom de Cassius Clay, l'ancien champion mondial des boxeurs poids lourd, a déclaré qu'il ne remonterait pas dans l'arène, même s'il se croit capable de triompher du nouveau champion, Frazier.

Devant 1,800 étudiants universitaires, il a laissé entendre qu'il pourrait lancer Frazier en orbite, de sorte que celui-ci deviendrait le premier astronaute de race noire.

On aura reconnu la façon de celui qui est encore le champion... des "grands parleurs".

## Tiger blessé

**NEW YORK (PA)** — Dick Tiger s'est blessé à l'épaule gauche, hier, et sera donc incapable de rencontrer Emile Griffith dans un match de 10 rondes prévu pour le 11 mars prochain au Madison Square Garden.

On a aussitôt annoncé que Carlos Mark, de Trinidad, remplacerait Tiger contre Griffith. Mark est classé 5e par l'Association mondiale de la boxe dans la catégorie des poids moyens juniors et a gagné ses six derniers combats.

## Et aurons-nous du baseball cet été?

**MIAMI (Floride) PA** — Les joueurs des ligues de baseball majeur ont rejeté à l'unanimité un nouveau contrat de base offert par les propriétaires de clubs, hier, et ont refusé d'accorder au commissaire Bowie Kuhn un droit d'autorité à propos de certains points de litige entre les deux groupes. Du coup, la possibilité d'une grève des joueurs à la veille de la saison 1970 est apparue.

Les joueurs-représentants des 24 clubs des deux ligues de calibre majeur ont annoncé leur refus d'un contrat suggéré, mardi dernier, par les propriétaires après une conférence ayant duré cinq heures, hier.

Kuhn, invité à adresser la parole durant la réunion, a demandé aux joueurs de s'entendre avec les propriétaires "pour le bien-être du baseball".

Mais Marvin Miller, directeur-administrateur de l'Association des joueurs de baseball des ligues majeures, a par après déclaré qu'il aurait "un problème" au sujet de l'ouverture de la saison si on n'en arrive pas à un accord avant l'expiration du présent contrat le 5 avril prochain. On sait que la saison doit commencer le 6 avril.

"Le vote a été unanime" a expliqué Miller tout en ajoutant qu'on en arriverait peut-être à s'entendre avant que les joueurs aient une autre assemblée à la fin du mois de mars.

En décembre dernier, les joueurs avaient fait 41 suggestions aux propriétaires, dont une clause de réserve modifiée, une augmentation du salaire minimum et une diminution du nombre de parties jouées chaque saison de 162 à 154.

Miller a expliqué que les joueurs ne s'opposaient pas à ce que certains problèmes soient réglés par un médiateur plutôt que par le commissaire du baseball qui "est le représentant des propriétaires. Qu'il s'occupe du bien-être du baseball, d'accord, mais il serait certes préférable que sur des questions de convention collective il n'ait rien à dire. Un arbitre impartial est tout désigné".

Au sujet du discours de Kuhn, Miller a déclaré que le commissaire avait dit "des platitudes et son point de vue était strictement celui des propriétaires".

Le cas du lanceur suspendu Denny McLain ne fut pas discuté durant la réunion mais la poursuite intentée par Curt Flood à propos de la clause de réserve fut mentionnée de part et d'autre.

## Gibby Gilbert prend la tête du peloton

**MIAMI (PA)** — Gibby Gilbert, un adjoint-pro à un voisin club de Hollywood et qui fut déjà un jour de gloire, en 1964, alors qu'il mena l'Omnium Canadien après la 1ère ronde pour ensuite disparaître dans le peloton, a joué une tournée de 68, quatre sous la normale, hier, dans la deuxième ronde de l'Omnium Doral de \$150,000 pour prendre les devants par la marge d'un coup.

Gilbert avait un total pour les premiers 36 trous de 138, six sous la normale du parcours de 7,028 verges du Doral Country Club.

Jim Colbert, 70 hier, et Mike Hill, jeune frère de Dave Hill, étaient ex-aequo en deuxième place avec 139 pendant que Larry Hinson, 71 hier, se retrouvait seul en troisième position avec 140.

Dave Marr et Jack McGowan, les meneurs après la première ronde de jeudi, ont tous deux joué 75 hier et affichaient des totaux de 142. Ils étaient ex-aequo à ce total avec Tony Jacklin, 72 hier, et Dan Sikes, 73.

Arnold Palmer a aussi joué une ronde de 73 et son total de 144 lui laisse encore espérer de très bien se classer. Mais d'autres ne firent pas aussi bien.

Le jeune et blond Tom Shaw, vainqueur l'année dernière de ce tournoi, joua 78 et avait un total de 150, le même que le champion PGA Ray Floyd.

Frank Beard, gagnant du plus fort montant d'argent en 1969 parmi les pros, eut un compte de 76 hier et avait un total de 149 pour les deux premières journées de tournoi.

Gilbert, 29 ans, eut une ronde relativement facile. Il n'eut qu'un Bogeys, au 4e trou. Il enregistra par contre des oiseaux aux trous 1, 8, 14, 15 et 18.

Gilbert, professionnel depuis six ans, ne joue qu'occasionnellement sur le circuit américain depuis deux ans. "Mais je joue le meilleur golf de ma vie depuis septembre dernier et je vais suivre le circuit du

## Hockey à Laval

L'équipe de hockey Laval Olympique, formée d'employés municipaux de Ville de Laval, sera opposée à Ville d'Anjou, pilotée par Henri Labelle, demain soir prochain à l'Amphithéâtre Duvernay.

Guy Martimbeau dirigera le Club Olympique qui sera au complet. Maurice Alexandre, Russ Wilkins et Raynald Vézeau seront réunis sur un même trio. Claude Lapointe, Gilles Lacroix et Yves Dupont formeront une deuxième ligne d'attaque.

Les défenseurs Régent Martimbeau, Normand Haddins, Gilles Dussault et Louis Prévost répondront à l'appel de l'instructeur du Club Olympique qui n'a pas subi de défaite depuis les dix dernières joutes.

Ville d'Anjou alignera plusieurs vedettes dont Richard Cantin et Jacques Boisvert seront les plus à surveiller.

## HOCKEY

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO  
**Demain à 8 heures p.m.**  
**KITCHENER**  
-VS-  
**CANADIENS JUNIORS**  
Billets maintenant en vente au **FORUM**

## CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
**STATIONNEMENT**  
Canada Dactylographe Inc  
7035 AVE. DU PARC  
**270-1141**

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE  
LE DEVOIR

# Chaque hiver au Canada, 6,000,000 de journées de ski par 1,200,000 skieurs

Le Conseil National de Ski, au nom des organisations qui le composent, a effectué une compilation de quelques faits, afin d'attirer l'attention sur l'influence certaine et croissante du ski sur la scène canadienne et son ascendant sur le développement socio-économique présent et futur de notre pays.

Il faudrait toutefois souligner que les faits relatés plus loin se rapportent surtout à l'envergure et à l'importance du ski. Ces faits sont compilés à partir de quelques statistiques déjà existantes auxquelles se sont rajoutées des notions de bon sens et de connaissances générales.

D'après ces faits, nous pouvons certainement affirmer que le ski occupe une grande place parmi les loisirs des Canadiens. Malheureusement, comme tel, le ski n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Le Conseil National de Ski a donc entrepris de prouver l'exactitude de ces faits par la compilation des renseignements et projets d'expansion leur étant directement reliés, afin d'être en mesure de fournir des informations plus précises sur le ski.

D'après le Conseil National de Ski: —

1. Il y a 1.2 million de skieurs au Canada.

2. Chaque skieur pratique ce sport environ 5 fois au cours de l'hiver, pour une moyenne de 6 millions de journées de ski.

3. Chaque skieur dépense une moyenne de plus de \$90.00 pour le sport même, pour un total de \$110 millions. Ce qui est un record en lui-même.

4. Au total, les dépenses peuvent être réparties comme suit: a) 26 millions pour montepentes et leçons de ski, divisées entre 300 centres de ski à travers le Canada. Ce qui correspond à 6 millions de journées de ski à \$3.70 par jour, soit \$18.50 pour la saison.

b) 25 millions pour skis et chaussures et équipement, soit \$20.00 par saison. L'on estime que la masse se munit de skis neufs en moyenne à tous les trois ans.

c) 30 millions pour vêtements de ski et accessoires, ou \$25.00 par année par skieur. d) 30 millions pour le transport aux pentes de ski. Ceci est l'équivalent de 200 millions de milles à 15 cts le mille, et est basé sur une moyenne de trois personnes par automobile, et cinq voyages aller-retour, de 100 milles par voyage.

5. En plus, plusieurs millions sont dépensés pour les divertissements, logement, les voyages en Europe, dans l'Est et l'Ouest du pays, et également pour des chalets de ski et maisons pour la saison hivernale.

6. Qu'une capacité de montepente de 250,000 personnes par heure est disponible au Canada.

7. Que les instructeurs (3,000) canadiens dispensent environ un million de cours par saison, ceci basé sur des groupes de 5 personnes par cours.

8. Qu'il y a environ 250 courses (sanctionnées) au Canada au cours d'une saison, ce qui implique plus de 8,000 coureurs enregistrés (à tous les niveaux).

9. Que la saison de ski au Canada est en moyenne de 13.5 semaines ou 100 jours.

## Régions de ski

Il y a plus de 300 centres de ski au Canada dont 50% peuvent être considérés d'importance.

Répartition des 150 centres d'importance: —

Quebec	50
Ontario	50
Maritimes	5

## INSCRITS À B.B.

DEMAIN APRES-MIDI	
PREMIERE COURSE	
2. Triot Arreclamer \$2,500	BORSE: \$1,600
1. Senator Texas	H. Fauré 2:1
4. Mr. Pop	G. Gendron 7:2
5. Dutch Barda	A. Hanna 4:1
1. Land Lord	A. Bedard 9:2
6. Jazy Bay	G. Sansoncy 5:1
3. Dillon Bar	F. Nadeau 6:1
7. Robert Titan	R. Melville 8:1
8. Physis Mame	R. Bouthillier 8:1
Aussi éligibles: Tranquil Elise, Phantom Terror	Pas nommé
DEUXIEME COURSE	
Amble à réclamer \$2,500	BORSE: \$1,500
7. Royal Dominion	A. Hanna 5:1
8. Cookie	M. Lefebvre 7:2
2. Lovely Luann	Pas nommé 4:1
5. Viretan Adios	J.C. Martineau 9:2
1. Wildcat Mir	M. Turcotte 5:1
6. Klamath Song	A. Bedard 6:1
3. Homestretch Sue	E. Smith 8:1
4. Barding	Pas nommé 8:1
Aussi éligibles: Nossy Brother, Hubert	Pas nommé
TROISIEME COURSE	
Amble à réclamer \$3,000	BORSE: \$3,200
1. Prince Abbott	R. Barreau 3:1
3. Dell Mir	R. White 7:2
6. Swing Easy	B. Côté 4:1
2. Alton Hunter	Her. Filion 9:2
4. Lonesome Valley	M. Picard 5:1
7. Hickory Stout	J.G. Brossau 6:1
5. Shepherd's Delight	A. Bedard 8:1
QUATRIEME COURSE	
Amble à réclamer \$3,500	BORSE: \$1,700
3. Zeno	M. Turcotte 3:1
5. Shadydale Chart	G. Lachance 7:2
8. Handy Lad	A. Bedard 4:1
1. Berky	V. Plouffe 9:2
4. Alton Time	J.C. Garbarber 5:1
2. Brewers Gem	M. Lefebvre 6:1
6. Cimmaron Abbe	J. Foley 8:1
7. Roys Queens	Pas nommé 8:1
Aussi éligibles: Bethel Adios	B. Côté
CINQUIEME COURSE	
Amble à réclamer \$5,000	BORSE: \$2,000
2. Avon Ben	J. Primeau 3:1
8. Topaz Duke	A. Bedard 7:2
6. Hal Dew	G. Sansoncy 4:1
1. Mr. Oregon	V. Gamaiche 9:2
7. John Glenn	H. Grandmaison 5:1
3. Sudden Yankee	C. Baillargeon 6:1
4. Adios Bird	G. Lachance 8:1
5. Sam's Sam	P. Sauvé 8:1

Prairies	5	20-25 ans
Alberta	15	25-30 ans
Col. britannique	25	Hommes
Nombre moyen de monte-pentes/région: 2. Nombre total de monte-pentes: 300.		Femmes
Moyenne de capacité de monte-pentes: 800/hre. Capacité totale: 240,000/hre. Moyenne brut — Volume de monte-pente et leçons: \$160,000.00. Total brut dépensé pour monte-pentes au Canada: \$26,000,000.00.		26.4%
		25.3%
		15.6%
		7.4%
Habilité des skieurs		44%
Chasse neige		63%
Stem-Christiana		29%
Parallèle		10%
Coureurs		2%

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.

Le grand nombre d'accidents existe toujours dans le groupe chasse-neige, et il n'y a pas de réduction dans le pourcentage de femmes qui font encore le chasse-neige.



ALAIN PENZ, le skieur français vainqueur de la course internationale du Maurier, à la belle oeuvre.

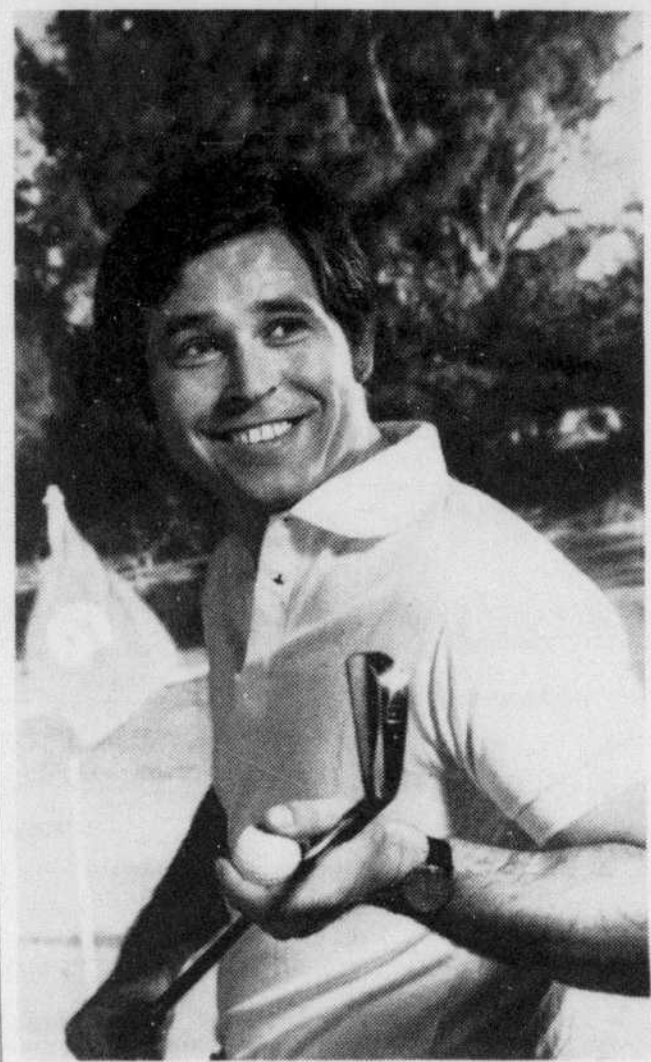
*aisez* LE MONDE DE L'AUTOMOBILE  
**marabout-auto**  
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

## Victoires de Rauter et Gabl

LES DIABLERETS (AFP) — L'Autrichienne Bernie Rauter, 20 ans, de Breitenwang, dans le Tyrol, a remporté le slalom géant de la Semaine internationale des Alpes vaudoises. Une autre Autrichienne, Gertrud Gabl, a par contre gagné le combine (slalom spécial et slalom géant).

1. Berni Rauter (Aut) 1.38.19.  
2. Jacqueline Rouvier (Fr) 1.38.38.  
3. Heidi Zimmermann (Aut) 1.38.52.  
4. Vreni Inaebnit (Suis) 1.38.81.  
5. Dominique Mathieux (Fr) 1.40.48.  
6. Gertrud Gabl (Aut) 1.40.49.  
7. Marie-France Jeangeorges (Fr) 1.40.52.  
8. Rita Good (Suis) 1.40.58.  
9. Edith Sprecher (Suis) 1.40.62.  
10. Marie-Thérèse Nadig (Suis) 1.40.67.

Le slalom géant, long de 1,355 mètres pour une dénivellation de 385 mètres et comprenant 57 portes piquetées par le Français Jacques Fourno, a eu lieu sous chutes de neige et par une température de l'ordre de moins 6 degrés.



## Pour \$531, Michel Lord a passé 9 jours à La Barbade.



## Pour \$172 de moins, Jean-Guy Côté a passé 9 jours au Mexique. Pour \$359\*, il a eu: voyage en avion et hôtel, plus la visite de Mexico, Cuernavaca et Acapulco. Jean-Guy a passé les vacances de sa vie, avec CPAir.

Jean-Guy a trouvé les hôtels très confortables, à Mexico comme à Taxco, aussi bien qu'à Acapulco. Mexico a conquis Jean-Guy. Enfin une ville qui n'a pas l'air nord-américain. Le voyage par la route jusqu'à Acapulco a comblé sa soif de curiosité: oui, le Mexique c'est beaucoup l'Espagne. Acapulco: soleil, océan Pacifique, vie nocturne... Inoubliables!

\*Voyage vacances au Mexique No IT9CPIMTA. (tarif d'excursion économique).

## "Tuons le mythe" — Kent

Bill Kent, du club de curling Heater de Montréal, veut mettre fin au mythe voulant que les curlers de l'Ouest triomphent plus régulièrement parce que leur style de jeu est différent.

Selon Kent, qui représentera le Québec lors du championnat canadien de curling à Winnipeg la semaine prochaine, "le mythe existait il y a plus de 10 ans. Les joueurs de l'Ouest sont peut-être plus ambitieux que nous, mais tout le monde pratique le même jeu de nos jours".

Le quatuor de Kent sait certes à quoi s'en tenir à ce sujet.

Lorsque Kent a pris part au championnat en 1963, les quatuors de l'Ouest se signalaient à deux styles de jeu tandis que ceux de l'Est semblaient faibles quand il s'agissait de placer leurs pierres avec précision.

Le troisième et le second de Kent, John Hammond et Don Aitken, ont connu la même expérience lors du championnat scolaire en 1963, de même que le lead Art Lobel, lors du championnat mixte en 1966.

Ainsi les quatre membres du quatuor québécois possèdent une expérience nationale même s'ils évoluent ensemble depuis deux ans seulement.

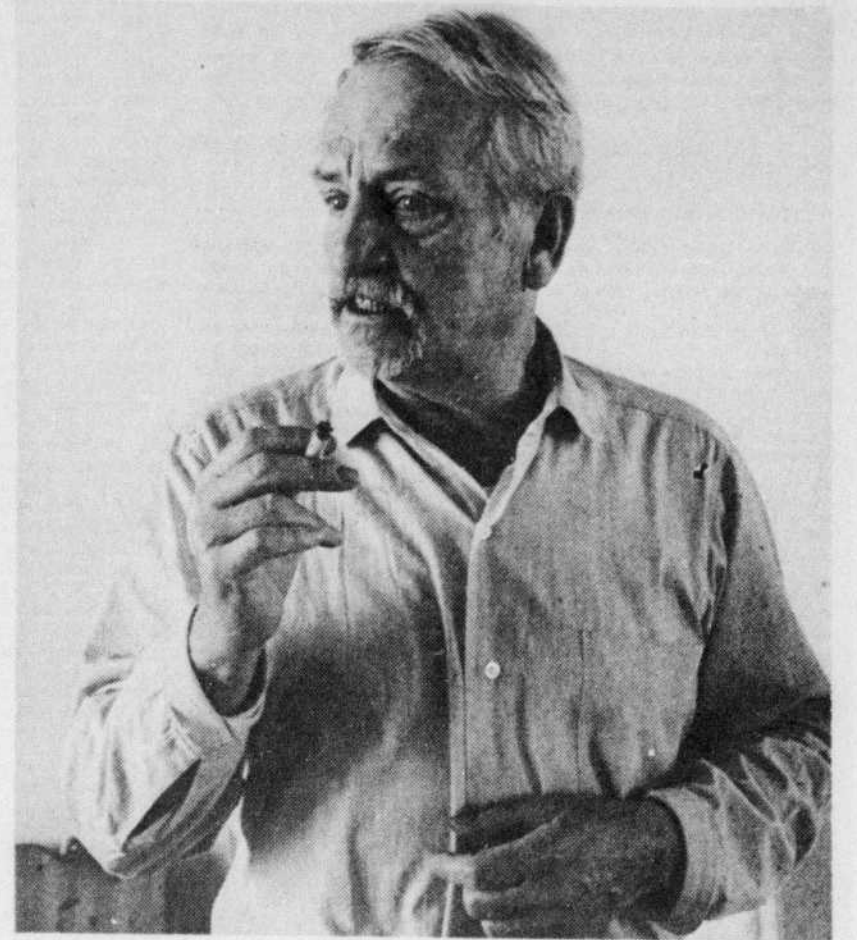
Kent et Lobel ont commencé leur carrière de curlers à Winnipeg il y a plus de 20 ans; Hammond s'adonne à ce sport depuis 13 ans et Aitken en est à sa 8e année.

A la conquête du monde avec CPAir

Demandez à votre agent de voyages de vous faire passer les vacances de votre vie avec CPAir



# Fernand Léger



raconté par

exclusif au Devoir

propos recueillis par Christian Allegre

Le musée d'art contemporain présente à compter d'aujourd'hui une exposition consacrée à l'œuvre du peintre français Fernand Léger. Fernand Léger est l'un des rares très grands peintres français à avoir séjourné au Québec où il avait un vieil ami qu'il avait connu à Paris, avec qui il avait exposé en groupe et même vécu. Cet ami, c'est Alfred Pellan.

Avant de parler de cette exposition, il nous a paru intéressant d'aller évoquer les souvenirs d'un grand peintre vivant sur un autre grand peintre mort. Nous remercions Alfred Pellan d'avoir bien voulu consacrer plusieurs heures de son temps à notre collaborateur pour nos lecteurs.

Sur la rue Sainte-Catherine, Léger demande son chemin à un agent de police, il lui montre un bout de papier où il y a un nom et une adresse. Le policier s'écrie: "Pellan? l'artiste peintre". Fernand Léger est très étonné que l'on connaisse ainsi les artistes. Cet étonnement, Léger l'a encore, à une occasion similaire, dans un tramway, en compagnie d'Eloi de Grandmont et de Robert Lapalme. "En France, dit-il, il n'y a que les coureurs cyclistes qui sont connus du grand public".

Lors de sa première visite au Québec, Léger dit à Pellan venu l'accueillir à la gare Windsor: "Montréal me repose de New York où la vie est décidément trop intense pour que je m'y habitue si rapidement". Nous sommes en octobre 1943, Léger vivait aux États-Unis depuis 1940, où il s'était réfugié, comme Breton, Chagall, Ernst ou Mondrian, pour fuir l'Europe en guerre et l'envahisseur nazi. Mais il ne parle pas anglais et New York lui pèse; il retourne à Montréal le réconfort de gens qui parlent sa langue.

Désormais Léger viendra souvent au Québec. Il y donne des conférences, monte des films, expose à la Galerie Dominion en 1943. A chaque fois il descend chez son ami Pellan. Ce qu'il aime, c'est surtout y retrouver des amis comme le R.P. Couturier, Eloi de Grandmont, Lapalme, François Hertel et d'autres, faire connaissance avec notre pays qui l'intéresse. Il déclare le 14 juillet 1945 au journal "Le Canada": "c'est admi-

nable, ce jeune Canada qui remue, qui bouge, qui donne aux vieux pays tous les espoirs".

C'est lors de cette visite qu'il eut l'occasion de donner un coup de main à Alfred Pellan, alors en violente querelle avec Maillard, le directeur de l'École des Beaux-Arts où il enseignait. Pellan raconte: "Cela devait arriver; j'étais continuellement en bute avec les théories rétrogrades de Monsieur Maillard; on m'imposait des limites dans mon enseignement. Maillard représentant l'Académisme et moi, je prônais un enseignement libre. Alors la guerre éclata. L'affaire fit beaucoup de bruit. Les jeunes étudiants qui étaient de mon côté allèrent même jusqu'à poser des banderoles en pleine rue Sainte-Catherine. Un matin, je descendai avec Léger de chez moi, rue Jeanne Mance; il y avait des inscriptions sur le trottoir comme: "Vive Léger, à bas Maillard". Des élections devaient avoir lieu dans le quartier et mon propriétaire, qui habitait l'immeuble me demanda qui était ce Monsieur Léger qui se présentait. Il faut dire que la veille j'avais organisé au Jardin Botanique une conférence par Léger. Ce fut un choc. Il avait "osé" dire des choses comme: "Au bout de six mois, n'importe quel élève peut faire le portrait de sa grand-mère" et à une question sur l'avenir de la peinture, il avait répondu: "Il s'agit maintenant de rapprocher l'art des publics populaires". Mais Léger n'était pas prévenu. Il était venu pour faire une vente à l'encan de ses œuvres au profit des résistants français. Je ne lui avais pas demandé, mais il fit devant les élèves, leurs parents, les professeurs et beaucoup de curieux une déclaration très sévère à l'égard de l'École des Beaux-Arts. Le lendemain, je fus assailli de reproches par le directeur et les autres professeurs; je leur proposai de m'expliquer en la présence de Léger et de mon groupe. Mais jamais ils n'acceptèrent la confrontation; ils avaient bien trop peur. Léger était déjà très connu et respecté; ils ne pouvaient pas s'attaquer à lui.

Un être simple, mais une forte personnalité

"Léger possédait une personnalité énorme, continue Pellan; d'ailleurs,

elle est pour quelque chose dans le coup d'éclat qu'il fit ici. Il en imposait. Il s'amusa volontiers à jouer les fiers à-bras devant certaines personnes, mais ce n'était qu'un jeu, car, avant tout, il était un être d'une grande simplicité".

Force et simplicité lui venaient, semble-t-il, de ses origines. Pellan rapporte comment il fit sa connaissance vers 1935 quelques années après son installation à Paris. Léger lui raconta toute sa vie; sa naissance en 1881 en Normandie. Son père, un éleveur de bestiaux, "une brute magnifique" selon sa propre expression, qu'il perdit très jeune et dont il aimait la force. Sa mère, "une pauvre bigote" et son oncle, devenu son tuteur, qui l'envoyèrent à seize ans en stage chez un architecte à Caen. Puis Paris, l'École des Beaux Arts qu'il fréquenta fort peu assidûment, préférant les leçons qu'il puisait aux sources même des événements moraux, sociaux, politiques et culturels du début du siècle.

Léger avait le physique type du paysan normand, dit Pellan; il avait la silhouette et la démarche d'un homme de la terre, rude et fruste. "Lorsque je l'emmenais dans les milieux à la mode, ici, il continuait à être ce qu'il était: tout d'une pièce. Un jour, on lui proposa une boisson "fashionable", il demanda si l'on n'avait pas du gros rouge! Une autre fois, je parlais de lui à la femme de Jean Casadesu, chez Jean Lallemand, qui me dit: "Ah! le gars de Ménilmontant!" C'était une erreur bien sûr, mais ça prouve bien l'impression qu'il faisait sur les gens".

Fernand Léger avait des joies très simples; Pellan raconte aussi comment, étant allé le voir à New York, ils s'étaient amusés comme des enfants à enregistrer leurs voix dans les machines de l'époque, à aller voir des films de gangsters, dont notre peintre disait finalement qu'ils étaient nocifs pour la jeunesse. "C'était un bon copain, dit Pellan, mais un mauvais professeur. Pour être un bon professeur, il ne faut pas enrégimenter les élèves dans des écoles. Il ne faut pas leur imposer exclusivement le cubisme ou le surréaliste; sans aucune interprétation personnelle. Je crois qu'il les subjuguait".

Un titan

Pellan, dont on connaît le soin, la précision, le goût du fini, du travail bien exécuté, admirait beaucoup Léger. Sa puissance le fascinait. En 1943, il écrivait pour présenter Léger: "Fernand Léger est peut-être le plus grand peintre de notre temps. Sa grande force est la pureté des formes, des éléments puissants. Par la couleur dans sa grande intensité, sa peinture est surtout une colossale architecture murale. Aux jeunes, Léger apporte un message. Ce message constitue l'assainissement de la peinture et ouvre les possibilités plastiques pour les générations à venir".

Léger parlait peu de peinture, en tout cas avec Pellan. Il semble qu'entre les deux hommes s'était installée une espèce de connivence et ils n'avaient pas besoin de parler de problèmes plastiques ou esthétiques pour se comprendre. Pellan se souvient pourtant qu'un jour, il lui exprima son horreur de la symétrie: "Lorsque je vois deux pièces semblables sur une cheminée, tout de suite je les déplace...".

Il admirait beaucoup Michel-Ange. Chez Pellan, il feuilletait très souvent un ouvrage sur la Chapelle Sixtine et il disait: "Quel géant!". Pellan ajoute: "Ils avaient la même force, la même puissance créatrice inassouvie dans une certaine mesure; en effet, Léger ne prit jamais vraiment conscience de la vocation architecturale de sa peinture, il se sentait à l'étroit dans l'espace du tableau de chevalet. Il aimait le "jeu savant et magnifique des forces colorées, mouvantes sur la surface d'un mur". Cet homme d'une grande générosité humaine et sociale, aurait voulu apporter la couleur dans la rue, dans les villes: "l'espace coloré est une nécessité vitale pour le pauvre". Il peignit de nombreuses compositions murales. Mais, comme Pellan le déplore, "Léger n'a pas été utilisé suffisamment. Son art est typiquement mural et, à ma connaissance, il n'a pas eu beaucoup de commandes dans ce sens-là". Et Madame Pellan d'ajouter "D'ailleurs, il nous le disait, il trouvait qu'il n'était pas assez connu en France et il parlait avec une certaine tristesse de son ami Picasso qui était très célèbre et qui vendait tout ce qu'il faisait". Pellan reprend: "je me souviens qu'il avait exposé à la Galerie Carré des céra-

miques, des sculptures immenses, mais on ne pouvait pas installer ces pièces-là dans un grand parc; il aurait fallu qu'il ait des commandes. Là, je crois que son génie se serait exprimé à plein. A mon avis, pensant qu'on ne comprenait pas sa peinture, il essayait autre chose avec ces sculptures polychromes".

Cela se passait en 1952, à Paris. Mais revenons en Amérique. Il ne semble pas qu'elle ait influencé Léger. Ses biographes écrivent qu'il n'y a pas, à proprement parler, de "période américaine" dans l'œuvre de Léger. A New York il poursuit ses recherches sans changer de cap. Pellan le confirme: "Il ne pouvait pas être influencé. Non seulement il avait des problèmes spécifiques à résoudre dans sa peinture (c'est l'époque des "hommes dans l'espace"), mais aussi il s'ennuyait et sa plus grande hâte était de retourner en France. D'ailleurs il n'eut aucune influence ici. On le connaissait, mais il n'est pas resté assez longtemps pour créer une émulation. Au surplus, sa peinture était imitable. Son génie est exceptionnel. Il a été le témoin d'une époque et personne, mis à part Léger, n'aurait pu faire du Léger. Son expérience est unique dans l'histoire de la peinture, et d'envergure. On a souvent prétendu que la peinture de Léger était lourde. Je pense que c'est faux. Certes ses formes étaient volumineuses, précises, mais elles dégageaient une grande poésie, et même une certaine légèreté. Il utilisait n'importe quoi dans sa peinture: des objets, surtout pendant les années qu'il a passées ici, en Amérique, mais que ce soit des objets ou des formes humaines, c'était toujours du Léger, et avec qu'elle puissance!".

Pellan rappelle aussi la passion de Léger pour les couleurs franches, ses difficultés avec le jaune en particulier, "la couleur poison". "Il n'y a pas de moyen plus simple, dit Pellan, que ce jeu avec les couleurs; mais entre ses mains, cela devenait prodigieux. Il utilisait aussi des modelés, avec le gris, le noir et le blanc.

"Incontestablement, Léger a été l'instrument d'une libération. Dans ce sens là, il a ouvert la voie et des tentatives modernes telles que le Pop-art en donnant droit de cité à la couleur en tant que telle. Comme Matisse, il a renoué

la couleur. Un personnage comme lui ne pouvait que montrer le modèle de l'audace. Au fond, grâce au concours de circonstances qui l'ont amené ici, au Québec, s'il n'a pas influencé les gens, en tout cas, il a montré l'exemple stimulant de son dynamisme".

Un homme heureux

Léger est mort en 1955, à l'âge de 74 ans. Il venait de réaliser une sculpture, céramique et mosaïque pour la cokerie du "Gaz de France" à Alfortville. Il s'était mis à la céramique en 1949. Comme Picasso à Vallauris, Chagall, à Vence, il s'était lui aussi installé dans les Alpes Maritimes, dans le vieux village de Biot, qui possède depuis 1960 un Musée Fernand Léger. La céramique lui donnait le moyen de prolonger son génie d'artisan, de protéger la fraîcheur primitive de son inspiration, qui toujours prit racine dans la vie. "la vie mécanisée des hommes des champs ou des villes, saisis en plein travail ou au cœur des loisirs".

Fut-il un homme heureux? A cette question toujours négligée dans les biographies, Alfred Pellan pouvait répondre: "Il me semble que oui; il y avait chez lui une immense joie de vivre. Il avait très confiance en lui et il était conscient de son talent. C'était un grand travailleur, surtout et il y puisait sa joie. Mais c'était aussi un bon vivant. Je ne connais que peu de choses de sa vie sentimentale, mais il ne semble pas qu'elle ait été mouvementée. Le travail passait avant".

"Léger est un homme que j'admire, conclut Alfred Pellan; il fait partie de ce groupe d'artistes extraordinaires, avec Picasso, qui ont vraiment inventé un nouveau monde. Après avoir fait table rase de tout ce qui les précédait, ils ont tout réinventé, tout reconstruit; et avec quel débordement, quel succès. Ils ont fait un travail impeccable, et ils l'ont mené à bonne fin. Aujourd'hui il y a trop de laisser-aller. C'est ce que j'ai reproché à l'École automatiste de Montréal; les premiers faisaient des recherches et ils ne savaient pas où ça les mènerait; mais ce qui a suivi n'a été que du barbouillage, une véritable marotte.

Fernand Léger et les autres, eux, étaient des pionniers et des colosses".

# Alfred Pellan

demandez catalogue et magazine gratuits marabout 226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE marabout bibliothèque MEDICHAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

Document

Un Mémoire sur les droits d'auteur au Québec

La délégation officielle du Conseil supérieur du livre et de la Société canadienne-française du droit d'auteur, s'est présentée, jeudi soir dernier à Ottawa devant le comité interministériel sur le droit d'auteur. La délégation a remis officiellement un mémoire adopté par l'Association des Éditeurs canadiens, la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec, la Société des libraires canadiens et le Conseil supérieur du livre.

Le ne peut être dans la sérénité que le Conseil supérieur du Livre peut attendre la publication du texte de révision de la loi du droit d'auteur qui sera soumis au Parlement.

Raisons de notre inquiétude:

- a - La loi actuelle, indigne d'un pays civilisé, était déjà rejetée par les écrivains et les artistes il y a plus de 20 ans. Le Mémoire présenté par la Société des Écrivains canadiens pour confirmer ses résolutions et mémoires adoptés le 28 février 1949 qui fut transmis au Secrétaire d'État à Ottawa, affirmait en effet: "Plusieurs auteurs canadiens vivent encore qui pourraient attester que notre loi du droit d'auteur de 1921 a été dressée sous la seule inspiration de Blake Robertson, alors agent fédéral de l'Association des Manufacturiers Canadiens, sans qu'aucun auteur Robertson, alors agent fédéral de l'Association des Manufacturiers Canadiens, sans qu'aucun auteur...

s'exerce à travers les produits de son industrie, s'exerce surtout par la propagation des idées de ses écrivains et le talent de ses artistes. Les auteurs canadiens-français, eux, ont résisté à l'attrait de Paris et sur plus de 250 écrivains qui publient régulièrement quatre seulement ont choisi de faire carrière en France.

Il est facile en effet d'imaginer ce que représenterait pour les écrivains et artistes dont les oeuvres sont utilisées dans notre pays, une augmentation de dépense de \$1 par an par citoyen canadien. Par contre une économie de \$1 par an pour chaque citoyen représenterait \$20,000,000 retirés aux écrivains et artistes, c'est-à-dire la différence entre une vie décente permettant de travailler et de créer et l'obligation de gagner sa vie en abandonnant toute activité de création.

B - Inacceptables sur le plan politique

Les Canadiens français ont toujours vu leur survivance était liée à leur culture; par conséquent, tout ce qui peut mettre en danger cette culture, met en danger leur survivance et doit être combattu par tous les moyens. Toute tentative d'érosion de la protection des auteurs et des artistes sera donc considérée par les Canadiens français comme une attaque contre la culture canadienne-française.

pas sérieusement améliorée dans le sens d'une protection accrue des auteurs. Nous ne saurions donc trop attirer votre attention sur la dimension politique de la loi du droit d'auteur. Permettre le pillage des oeuvres de nos auteurs et de nos artistes, c'est s'attaquer à la culture des Canadiens français et par conséquent à leur survivance. Ils ne permettraient pas une telle attaque.

Recommandations

On pourrait prendre la loi actuelle article par article et suggérer les amendements nécessaires pour qu'elle devienne une loi qui protège véritablement les écrivains et les artistes mais le Conseil Supérieur du Livre n'a pas autorité pour réclamer des clauses protégeant par exemple les musiciens ou les architectes puisqu'ils ne font pas partie des Associations membres du Conseil Supérieur du Livre. Il ne nous serait donc pas possible, au passage, de suggérer telle ou telle modification pourtant souhaitable qui les concernerait.

1 - Nous recommandons que le Canada adhère à la Convention de Stockholm mais non à son protocole des que cela sera possible. 2 - Nous recommandons que nos écrivains et nos artistes soient protégés contre leur propre faiblesse.

3 - Nous recommandons que la liste des droits protégés ne soit pas limitative. 4 - Nous recommandons que le sens d'oeuvre littéraire soit élargi pour permettre une certaine protection des idées l'idée d'un programme de télévision par exemple, et pour que le plagiat puisse être mieux combattu.

5 - Nous recommandons que toute forme de "licence obligatoire" soit supprimée. 6 - Nous recommandons que l'auteur soit toujours le premier détenteur du droit d'auteur.

7 - Nous recommandons que la prescription pour violation du droit d'auteur soit portée de 3 à 5 ans. 8 - Nous recommandons que l'utilisation équitable pour des fins d'étude privée (Article 17.2a) soit

Lancement

La fureur de Michel Beaulieu

On lançait, cette semaine chez Jacques Hébert, un recueil de poésie de Michel Beaulieu, "Charmes de la fureur". Le titre, en lui-même, illustre bien les soucis de l'auteur, paradoxes du style et paradoxe de la personnalité.

La personnalité de Michel Beaulieu est vaste. A vingt-huit ans, il aura déjà été romancier, poète, éditeur. Il a porté les cheveux longs, la barbe et le voile à présent, bien coiffé, certes mais le visage orné d'un appendice hirsute fort difficile à définir.

Quant au style, Michel Beaulieu dont l'oeuvre s'affirme de jour en jour parmi celles de la "génération montante", post-Marie-Claire Blais, on sait déjà que le poète attache une grande importance aux rythmes, à la couleur, en un mot à la forme. Mais il semble, pourtant, que ce recueil marque un retour vers une nouvelle simplicité.

Il s'agit d'un recueil de poésie lyrique, nous dit Michel Beaulieu et, par là même, le style peut en paraître plus facile, plus courant. Néanmoins mes poèmes restent très travaillés.

D'abord la fureur. C'est évidemment la fureur de vivre, la fureur d'aimer.

Presque. Quand j'ai écrit ces poèmes, entre 1968 et 1969, j'ai cru que j'écrivais des poèmes d'amour. Maintenant que je les relis, j'y vois plutôt des poèmes de

désespoir de vivre. Quant au mot "charmes", il faut l'entendre comme "chant", comme "fascination du chant".

En d'autres termes, on pourrait appeler ce recueil "Fascination du chant de vivre". Michel Beaulieu est encore très jeune et ce n'est pas pourtant un "très jeune" maintenant que tous les poètes ont, comme Rimbaud, seize ans. Il n'est pas intéressé de lui demander s'il connaît la très jeune poésie et ce qu'il en pense.

C'est très difficile à dire parce que les très jeunes publient un ou deux poèmes, par-ci, par-là mais ne publient pas de recueils entiers. Il me paraît, cependant, y avoir une sorte de constante que l'on peut définir comme une volonté de destruction du genre.

Et que pense-t-il de la poésie orale, de celle que l'on lit ou que l'on chante?

Je n'ai jamais donné de récital de mes poèmes mais j'aime beaucoup l'idée. D'ailleurs, je ne finis jamais un poème avant de le lire à haute voix, seul ou devant des amis. On y découvre ainsi beaucoup de fautes.

Pour l'instant les amis sont là... et les autres. Et ils seront là à nouveau un jour ou l'autre, puisque Michel Beaulieu prépare un nouveau recueil de poésie et un nouveau roman. Publie-t-il vraiment beaucoup? Pas tellement mais on commence à parler beaucoup de lui. C'est une différence d'importance.



J.B.

précisée afin que cette utilisation équitable ne permette pas, par exemple, la reproduction par photocopie des pages d'un manuel scolaire.

9 - Nous recommandons que les sanctions prévues par la loi actuelle soient considérablement augmentées. Nous suggérons que le contre-facteur soit astreint à une reddition de comptes, que les ouvrages contrefaits soient remis au véritable détenteur des droits, que les amendes soient portées au minimum à \$1,000 et au maximum à \$5,000 pour une première offense et que ces montants soient portés respectivement à \$5,000 et \$25,000 en cas de récidive.

10 - Nous recommandons que soit adoptée la proposition du C.C.I.

pour la protection de la typographie des oeuvres dans le domaine public.

11 - Nous recommandons que la loi laisse aux Associations professionnelles le soin de négocier des accords contractuels avec les maisons d'enseignement, les bibliothèques ou tout autre utilisateur, pour la perception de royalties afférentes à la photocopie ou à l'utilisation par ordinateurs d'oeuvres protégées.

12 - Nous recommandons que l'obligation d'enregistrer une cession de droit pour qu'elle soit opposable à une cession postérieure (Article 40) soit supprimée car elle est une incitation à la fraude.

La nouvelle loi du Droit d'Auteur ne peut pas être un compromis entre le soi-disant droit du public et les droits des auteurs et des artistes. Elle doit au Canada, à tous les Canadiens et en particulier aux Canadiens français de bien protéger nos écrivains et nos artistes car sans eux notre culture serait un vain mot et notre survivance nationale une utopie.

Vient de paraître:

"INTRODUCTION AUX CIRCUITS LOGIQUES"

par Jules Delisle, ing., B.A., L.Ph., B.Sc.A., M.Sc.A., Doc 3e cy (Paris) Professeur agrégé, directeur du département de génie électrique, Université de Sherbrooke. Pierre A. Deschênes, ing., B.A., B.Eng., M.Sc.A., Dr-Ing. (Rennes) Professeur agrégé, département du génie électrique, Université de Sherbrooke.

Les auteurs ont développé ce volume à la suite de consultation avec des professeurs du CEGEP, section électronique, tout en tenant compte de leur propre expérience dans ce domaine, tant pédagogique qu'industrielle. Le texte a été conçu pour un premier cours en circuits logiques au niveau professionnel des CEGEP et contient en conséquence de nombreux exemples d'applications pratiques, il pourrait d'ailleurs constituer un premier cours au niveau universitaire. La présentation et le style sont très clairs de façon à permettre à l'élève ou à l'autodidacte de progresser plus rapidement s'il le désire.

- Chapitre 1 - INTRODUCTION
Chapitre 2 - LES SYSTEMES DE NUMERATION DE POSITION
Chapitre 3 - ALGÈBRE DE BOOLE
Chapitre 4 - LES COMPOSANTS
Chapitre 5 - FONCTIONS LOGIQUES
Chapitre 6 - MATÉRIALISATION; RELAIS ET INTERRUPTEURS
Chapitre 7 - MATÉRIALISATION; SEMI-CONDUCTEUR
Chapitre 8 - ARITHMÉTIQUE BINAIRE
Chapitre 9 - INTRODUCTION AUX CIRCUITS SEQUENTIELS

\$7.50

274-6521 1083 AVE VAN HORNE, MONTREAL 154, QUE. LIBRAIRE LIDEC INC. EDITEUR • IMPRIMEUR

28

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: EDITIONS H.M.H. 380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

EUGÈNE CLOUTIER

Hôtel Hilton, Pékin

THÉÂTRE

POÈMES

par Joyce Yedid

NOUVELLES

par Daniel Gagnon / Céléline

ESSAI

par Jean E. Racine

ÉCHEC DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE 1789

Lettres de Mgr Hubert, évêque de Québec et de son coadjuteur, Mgr Bailly

TEXTE ANCIEN

Le volume: \$3.00 / Abonnement à 4 volumes: \$10.00

Nouveautés/Québec

Les éditions de l'Université d'Ottawa viennent de publier un livre de Joseph Levitt intitulé "Henri Bourassa and the Golden Call"; l'auteur y brosse le portrait du programme social des nationalistes québécois entre 1900 et 1914. Ce livre de 178 pages est complété par une bibliographie fort importante.

Etes-vous né sous une bonne lune? Quelle est la différence entre les lunes bleues et rou-

ses? Comment est conçu le calendrier vietnamien? Pour connaître les réponses à ces questions, il faut lire "L'horoscope chinois" de Paula Delsol, édité aux Éditions du jour.

Le numéro de février de la revue de cinéma "Séquences" est actuellement disponible. On y trouve, entre autres, la troisième partie de l'analyse sur le cinéma actuel, des textes sur Truffaut, Melville, etc.

Vient de paraître...

...aux Éditions du Jour

HOROSCOPES CHINOIS

par PAULA DELSOL

- Un jeu fascinant (et millénaire!) qui vous permet de découvrir le caractère de vos amis... et de comprendre vos propres réactions devant la vie et devant les autres.
• Publié pour la première fois au Canada, joliment illustré, deux tableaux hors-texte.

En vente partout à \$2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328



ÉDITIONS DU JOUR. Président et directeur général Jacques Hébert

"La Francophonie" d'Auguste Viatte

# Un livre fier qui donne à réfléchir

par Jean Éthier-Blais

M. Auguste Viatte aime le bizarre. Au cours de sa longue et illustre carrière de professeur, il s'est intéressé aux sciences occultes, à Victor Hugo, au Nodier de la Fée aux miettes, aux illuminés. En général, les professeurs ne font jamais ce qu'ils veulent. C'est le hasard qui s'empare d'eux et les tire à hue et à dia. Ce sont des jouets. Qui veut consacrer sa vie à l'étude de Beaudelaire deviendra administrateur; un autre, qui ne vivait dans sa jeunesse que pour Nerval, fera de la littérature québécoise. La vie et ses impératifs dérisoires l'emportent toujours. Il faut, dans ce contexte, admirer et envier M. Auguste Viatte qui a vécu avec ce qu'il aimait. La dernière guerre a été cause de sa présence au Canada. Il s'est, l'un des premiers, intéressé à nous, à nos lettres, avec sérieux. A l'époque, c'était chose bizarre et M. Viatte, au milieu de ses collègues français, faisait à son tour figure d'illuminé. Et pourtant, l'avenir lui a donné raison. Sans doute, au cours

de ses séjours à Québec et à Montréal avait-il senti chez ses interlocuteurs (un Robert Charbonneau par exemple) vaciller une flamme, s'élever une pensée originale. M. Auguste Viatte n'a jamais joué les matamores de l'esprit. A la même époque, vers 1942, Jules Romains était venu à Montréal, depuis sa caverne new-yorkaise et s'était donné les gants de découvrir que nous étions des sauvages. Le radical-socialisme est ainsi fait! M. Auguste Viatte, lui, en véritable universitaire, a réfléchi sur l'avenir de notre littérature: mieux encore, il a voulu comprendre le mécanisme et l'évolution des littératures de langue française d'Amérique. On lui doit, sur ce sujet, des études à la fois savantes et intéressantes, qu'anime une verve sous-jacente. C'est un esprit original que le sien. M. Auguste Viatte n'a, au Québec que des amis.

Son dernier livre, M. Auguste Viatte le consacre à la francophonie (1). C'est un roman. Je veux dire qu'on le lit comme un ro-

man policier dont on connaîtrait la fin, mais qui passionne quand même. M. Auguste Viatte sait trop de choses. Il nous fait faire le tour du monde, à la suite du français, parfois à sa recherche. Ne faudrait-il pas savoir se limiter et se dire qu'il ne faut plus voyager que dans les pays francophones? Ainsi, fuir le Nigeria, terre de tous les racismes, de tous les génocides et aller en Afrique du Nord; en Tunisie, par exemple, où l'on parle un français exquis et où tout est parfaitement civilisé. Mais nous sommes conditionnés par le monde anglo-saxon; nous croyons dur comme fer que ce qui n'est pas anglais ne vaut rien et qu'il vaut mieux aller parler anglais sur les bords du Nil que français à Marrakech ou à Kairouan. Je me demande comment nous réussirons à sortir de cette impasse. Peut-être en lisant des livres comme celui de M. Auguste Viatte, qui rend fier et donne à réfléchir. Son panorama commence par la Belgique

et la Suisse; on le suit au Canada et dans les Amériques; ensuite, via l'Océan Indien et Malcolm de Chazal, l'Afrique, le monde arabe et l'Extrême-Orient. Et puis, nous nous retrouvons à Paris. La conclusion à laquelle j'en suis venu est la suivante: ce n'est pas un hasard si certains peuples parlent français. Il y a, au fond de l'âme, un principe qui agit et l'Histoire ne fait pas les choses bêtement. Le colonialisme français n'aura été, en dernière analyse, que l'instrument d'une conquête intellectuelle. En ce sens, Barthes et Loti avaient raison: Claudel de même qui, dans sa solitude chinoise, savait fort bien que la présence anglo-saxonne en Chine ne pouvait déboucher que sur le désastre. Il suffit de visiter quelques colonies françaises pour se rendre compte de ce que "colonialisme" a laissé derrière lui de créateur. Si étrange que cela puisse paraître, on ne pourra jamais décrire qu'en français le paysage entre Kai-

rouan et Monastir. M. Auguste Viatte s'attache surtout à l'histoire et à la littérature, mais la culture se trouve aussi dans la courbe d'une colline et l'harmonie d'un paysage, dans la façon dont, par exemple, les fermes sont disposées dans la campagne. Tout se tient à l'intérieur de ce que M. Auguste Viatte appelle "les dialogues entre les familles spirituelles".

Ce qui frappera les lecteurs de M. Auguste Viatte, c'est à quel point la langue française s'est adaptée en profondeur à tous les azimuts. Que l'on compare un Mauricien et un Indien, dans l'ordre du langage; la différence est flagrante. Les Indiens, même les plus cultivés, ne parlent qu'un anglais approximatif, qui est de l'anglo-indien. Dans le domaine français, il n'y a qu'au Québec que les classes supérieures parlent vraiment mal. Il faut dire que nous sommes

tous les côtés; d'une part, il y a la francité et d'autre part, l'hélicisme, l'américanisme, l'africain. Les francophones qui ne sont pas Français (de France) sont constamment divisés contre eux-mêmes, déchirés. Où se situent-ils d'abord? Dans le domaine français? Pour nous, dans le domaine québécois? M. Auguste Viatte, parfaitement au courant de l'évolution de notre sémantique, emploie du reste l'expression "québécois". Notre conscience nationale s'est affirmée. Je crois, après avoir lu ce livre, qu'à l'intérieur d'une même culture, la fraternité existe dans la mesure où les peuples sont autonomes. Il ne s'agit plus pour la France de faire du prolétariat ou de jouer les mères. C'est du reste la conclusion à laquelle arrive M. Auguste Viatte. La France, comme le Québec ou la Belgique française, passe au service de la civilisation française; il ne saurait plus être question d'utiliser notre patrimoine pour projeter sur le monde une présence française hexagonale, ou faire de l'impérialisme culturel. M. Auguste Viatte est partisan de l'intégration de tous les éléments du fran-

çais dans une vaste unité linguistique qui aura nom "français"; c'est ce que nous appelons la francophonie. Dans cet ensemble, la France occupe naturellement la première place. Primus inter pares. Mais elle n'est plus seule à posséder le français et les autres francophones peuvent lui demander des comptes. Où en est la réforme de la grammaire, celle de l'orthographe? Il faut veiller au grain.

Ceci est d'autant plus important que l'avenir culturel de l'humanité se jouera entre la langue française et chinoise. Devant la montée de cette langue admirable structurée qu'est le chinois, l'Occident devra choisir un idiome qui puisse rivaliser avec elle sur tous les plans. Il n'y en a qu'un et c'est le français. C'est pour ce grand moment historique que nous devons conserver notre langue, pour l'instant de la confrontation essentielle. Le beau livre de M. Auguste Viatte est consacré au pouvoir constellant du français. Comme les étoiles il brille à la fois dans le passé et dans l'avenir.

(1) Auguste Viatte: La francophonie. LA FRANCOPHONIE. Larousse, Paris 1969.

Poésie

## Lire Guy Gervais

par Jean-Guy Pilon

J'éprouve un étrange sentiment en lisant le recueil de Guy Gervais: j'ai l'impression de me retrouver en pays, puis totalement inconnu, et enfin en un terrain retrouvé.

L'explication en est bien simple. En 1957, un jeune étudiant du Collège Sainte-Marie de Montréal m'avait demandé de préface son recueil de poèmes qui allait être publié aux Éditions du Collège Sainte-Marie. Après avoir lu ses poèmes, j'acceptai avec plaisir car ils me paraissaient sûrs. Et cela m'avait beaucoup frappé, car à dix-sept ou dix-huit ans, l'on est généralement beaucoup plus hésitant devant le langage. Guy Gervais semblait très exactement contrôler son langage et ses images. Il écrivait une poésie précise, sobre, ferme. Je ne retire rien de ce que j'écrivais alors dans cette brève préface, entre autres: "J'oublie aujourd'hui que les poètes idéalisent trop souvent une enfance qui n'a eu que le mérite d'être terne et sans véritable histoire, en relisant les poèmes de Guy Gervais qui ne proposent pas un retour en arrière, ni une fuite vers un

horizon affreusement égal, mais l'affrontement du jour et la patience de l'eau pour le renouvellement de l'image."

En relisant cette partie de l'édition collective des poèmes de Guy Gervais, je me rends compte que je pourrais, après treize ans, écrire de nouveau les mêmes mots. Ce sont de bons poèmes.

Je suis beaucoup plus réticent envers cette partie qui s'intitule THERMIDOR et qui reprend les poèmes publiés dans ce recueil en 1958, sous des allures assez prétentieuses. J'avais, je me souviens, trouvé assez détestable ce recueil qui se complaisait dans le mot sans signification profonde et qui n'avait pas toujours la justification de la musique comme raison d'exister. Que Guy Gervais le reprenne dans ce premier ensemble de ses poèmes, je le comprend, mais ce la marque aussi une lourde parenthèse dans son oeuvre.

Et en troisième lieu: CHANT I-II, je n'ai pas eu l'occasion de lire ce recueil paru en 1965. Je le découvre aujourd'hui avec grand plaisir car il est beau et noble.

Ces chants sont magnifi-

ques sous plus d'un angle: ils sont d'une écriture généreuse, large, sensuelle, pleine et odorante. Ça chante là-dedans de façon extraordinaire: les mots chantent, le langage entier chante, et il n'y a aucune aspérité, aucun arrêt.

Guy Gervais célèbre la vie, l'amour, le quotidien. Il le fait avec joie, sans retenue, sans détour.

Et l'on atteint ainsi une sorte de plénitude aveuglante, de la lumière, des évidences. J'aime cette voix de poète. J'en citerai deux exemples, en conclusion:

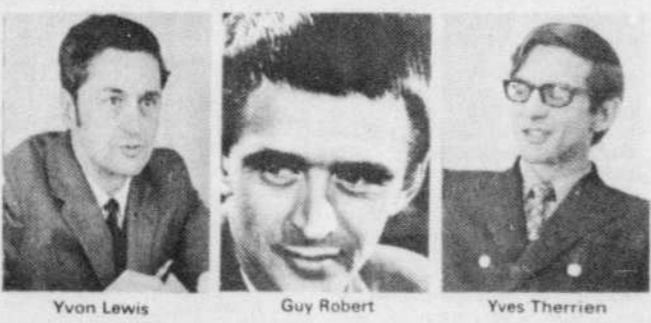
"Comme tu me regardais dans les yeux je vis avec le calme, la majesté et l'ardeur de la mer descendre et s'avancer vers moi laissant tomber ses voiles, la secrète et tendre immobilité; ses bras m'emportèrent dans un vol parfumé bien au-dessus des grèves. Ton sourire calmait mon cœur et l'appelait du fond des grottes où il vivait replié sur l'effroi. La souple élégance de ton allure marine couvrait les sables brûlants de mes désirs

de charme de beauté et de symétrie, et la fleur parfumée de la peau de rose ravissait en ses volutes l'étrange besoin d'allégresse que la seule présence combait déjà ne conciliant mon corps avec le tien en un baiser plus calme que celui de la terre et du ciel quand le plaisir et la joie glissent sur l'horizon du soir - je sentais mon âme s'incliner sous la forme souple et ronde de ton bassin et descendre jusqu'aux plus profondes courbes de tes chairs mystérieusement ouvertes et ondulant, et de mon corps, les fioraisons des algues émanèrent enflammées, et translucides.

tes hanches portent les anneaux d'or, et Venus enervée songe à travers les ans de ses reflets à la blanche nudité de la femme qui passe telle un astre mouvant de fertiles secrets dans le bleu déplacement de sa démarche concentrique et féconde."

On a eu raison, à Parti-Pris, de rééditer les poèmes de Guy Gervais: il faut qu'ils soient lus.

POÉSIE I, par Guy Gervais, Éditions Parti-Pris, 1969, 132 pages.



Yvon Lewis, Guy Robert, Yves Therrien

## Nominations aux P.U.Q.

M. Thomas Déri, directeur général des Presses de l'Université du Québec, vient d'annoncer la nomination de trois nouveaux directeurs. Il s'agit de MM. Yvon Lewis, directeur des services administratifs; Yves Therrien, directeur des services commerciaux et Guy Robert, directeur de la section des collections. Tous trois possèdent une vaste expérience dans le domaine de l'édition de même que dans le monde de l'éducation.

Le directeur des services administratifs, M. Yvon Lewis, bachelier en droit, compte dix-huit ans de service à l'Université de Montréal, notamment à titre de directeur adjoint des Presses et lors de la fondation de la librairie des Presses de l'Université de Montréal, en tant que responsable de l'administration. Il a, de plus, assumé la direction et l'administration des librairies thématiques à l'Expo 67.

Appelé à effectuer des recherches sur les structures et les méthodes de travail dans les librairies universitaires de même que sur la profession

d'éditeur, M. Lewis a été nommé en janvier 1969, président du comité des cours professionnels de l'édition par le Conseil supérieur du livre.

De son côté, le nouveau directeur des services commerciaux, M. Yves Therrien, travaillait jusqu'à maintenant, comme représentant commercial de la maison d'éditions Holt Rinehart et Winston Ltée. Antérieurement professeur de littérature, M. Therrien a été coordonnateur de l'administration et des finances à l'Expo 67, de même que directeur adjoint de trois pavillons à Terre des Hommes.

Professeur de littérature et d'esthétique, critique d'art, éditeur, fondateur - directeur du Musée d'art contemporain de Montréal, directeur de l'Exposition internationale de sculpture moderne à l'Expo 67, le directeur de la section des collections, M. Guy Robert, possède une expérience artistique de portée internationale. M. Robert a publié, depuis dix ans, vingt livres, recueils de poèmes ou essais sur l'art, dont quatre tout récemment.

Vient de paraître

### Ma faiblesse, c'est ma force

Un aperçu de la vie intérieure du Général Georges Vanier gouverneur général du Canada de 1960 à 1967.

par Jean Vanier

Préface de Son Éminence le cardinal Roy

Livre profondément révélateur et stimulant  
 \$2.75

S'adresser à son libraire ou aux

**ÉDITIONS BELLARMIN**  
 8100, boulevard Saint-Laurent  
 Montréal 351.

# FLAMMARION

La **GARNIER-FLAMMARION** collection de prestige à prix populaires

**GF**

Prix suggérés  
 SIMPLE \$0.85  
 DOUBLE \$1.35  
 TRIPLE \$1.80

**La Librairie Française**  
 LE PARADIS DU LIVRE **FLAMMARION**

- TOUS LES LIVRES EN LANGUE FRANÇAISE
- TOUTES LES COLLECTIONS DE POÉSIE
- TOUS LES OUVRAGES SPÉCIALISÉS
- LE PLUS VASTE CHOIX DE LIVRES POUR ENFANTS

1243 Université, Montréal (métro McGill) 866-6381

**Librairie Champigny Inc.**  
 GRAND CHOIX DE VOLUMES

- scolaires et religieux
- de littérature et d'histoire
- de bibliothèque et de tous genres

AUX ÉTUDIANTS remises jusqu'à 20% sur la majorité de nos volumes

4474, rue St-Denis, Montréal - 131 - Tél.: 844-2587

**LIBRAIRIE DEOM**  
 1247 RUE ST-DENIS  
 MONTREAL 1R Tél.: 845-2320

**Librairie LA LIBERTÉ**  
 820, Av. Myrand, Ste Foy, Québec 10  
 Centre d'Achat: PLAZA GRANBY

681-0579  
 372-5863

service complet de librairie par une équipe jeune et dynamique

**GUY DELORME INC.**  
 "La maison du livre"  
 PLACE VILLE-MARIE

MONTREAL, Tél.: 861-5225

**CHOIX DE LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS AUX LIBRAIRIES "CLASSIC"**

**GALERIE D'ANJOU** ALEXIS NIHON  
 Tél.: 353-6950 tél.: 933-1806  
 933-4336

**LIBRAIRIE DU SCORPION**  
 Centre Laval - Chomedey  
 Ville de Laval - Tél.: 688-6403

Commandes postales et téléphoniques acceptées.

Il y a toujours un "J'AI LU" pour vous plaire

**J'AI LU**

PRIX CHOC suggérés  
 SIMPLE \$0.80  
 DOUBLE \$1.30  
 TRIPLE \$1.60

**LES NOUVEAUTÉS FLAMMARION**  
 INTERNATIONAL LIBRARY

Le treizième suicide PIERRE NORD la verite tient à un fil FLORIOI. Histoire vèridique de la grande guerre, tome III ISORNI.

**EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE**



Vient de paraître...

# CHARMES DE LA FUREUR

POÈMES DE MICHEL BEAULIEU

• Un chant très beau par un des plus grands poètes de la jeune génération.

En vente partout à \$2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

**ÉDITIONS DU JOUR**

Président et directeur général Jacques Hébert

À propos de Giraudoux et d'"Electre"

# Incarner ce mythe dans un langage poétique

par Lise G-Gauvin

La saison 1969-70 est aussi celle de Jean Giraudoux. L'écrivain français semble retrouver une audience qui l'avait peu à peu abandonné depuis sa mort. Ainsi, la Comédie-Française présentera, en la salle Mailliot, "Electre", les 5, 6 et 7 mars.

Nous profitons de cette occasion pour présenter à nos lecteurs cette pièce. L'auteur de cet article, Lise G-Gauvin est professeur assistant à la Faculté des Lettres de l'université de Montréal. Elle a consacré sa thèse de doctorat à "Giraudoux et la Grèce" et a publié un "Giraudoux et le thème d'Electre", aux Archives des lettres modernes, Minard éd., Paris, 1969.

Au moment où l'on resuscite avec éclat le nom d'André Gide, la célébration d'un centenaire étant le prétexte idéal pour retrouver une oeuvre et en refaire l'exégèse, un autre grand nom de la première moitié du siècle sort lentement de l'ombre et réapparaît sur la scène littéraire. Rentrée discrète s'il en fut, celle de Jean Giraudoux ressemble au retour d'un de ses héros, Jérôme Bardini ou Siegfried, après une fugue prolongée hors du temps et de la mémoire. Car il y a lieu de voir davantage à l'heure de ces coïncidences dans ces représentations presque simultanées d'Electre et d'Electre et dans la publication, l'autisme dernier, de trois nouveautés Giraudoux: La Menteuse, Or dans la nuit et le Carnet des Dardanelles. (1)

Créée tout d'abord au théâtre de l'Athénée, en 1937, par la troupe de Louis Jouvet, l'Electre giraudouienne sera bientôt présentée au public montréalais, après avoir été jouée à maintes reprises à Paris sur la scène de la Comédie Française. Electre était sans doute jusqu'alors l'une des pièces les moins connues de Giraudoux, moins jouée et moins lue qu'On-dine, la Guerre de Troie n'aura pas lieu, ou même La Folle de Chaillot. Oeuvre profondément significative pourtant, et ceci à plus d'un titre.

Significative d'abord par son sujet, déjà traité par Eschyle, Sophocle, Euripide et repris plus récemment par O'Neill (Mourning becomes Electra, 1931), Giraudoux et Sartre (Les Mouches 1943). Dans cette redécouverte des mythes anciens qui caractérise le théâtre de l'entre-deux guerres et des années 40, Electre figure au premier plan, aussi différente dans ses interprétations successives d'aujourd'hui que dans ses premières incarnations

grecques. Les auteurs modernes, renouant avec la tradition, ont su trouver dans le mythe tragique une donnée suffisamment élaborée qui laissait pourtant la voie libre à des orientations nouvelles.

Oeuvre significative aussi par la façon toute personnelle dont Giraudoux a conçu le sujet. Il avoue très clairement ne pas en avoir fait une étude littéraire et historique très poussée: "J'étais tenté depuis longtemps de m'occuper d'Electre. Avant de commencer à écrire ma pièce, j'ai acheté les principaux ouvrages qui traitaient de ce sujet, de quoi remplir une bibliothèque. Je suis même entré tout exprès dans l'Association Guillaume Budé. Mais de tous ces ouvrages, je n'en ai encore ouvert aucun. A présent que ma pièce est faite, je vais les lire, à titre documentaire. J'ai préféré, pour ma pièce, ne me servir que des souvenirs laissés par les études abandonnées il y a quelque trentecinq ans. Les souvenirs de beaucoup d'hommes de mon âge." (2)

Il s'agit donc ici d'une véritable récréation de la légende à partir d'un canevas plus ou moins conventionnel. Si les grands faits sont inchangés, si Electre ou plutôt Oreste tue sa mère et Egisthe à cause du meurtre d'Agamemnon, le sens donné à cet acte est entièrement nouveau. Ce n'est plus par piété envers un mort ou obéissance à un dieu (Eschyle), ce n'est même pas avant tout par haine de sa mère et souci de vengeance personnelle (Sophocle, Euripide) qu'E-

lectre pousse son frère au crime: "Electre, pour moi, déclare encore Giraudoux, est avant tout une pure jeune fille comblée de joie et d'honneur et qui n'en accepte aucun, tout entière dévouée à la recherche de la vérité sur la mort de son père."

"L'humanité, par une faculté d'oubli et par crainte des complications, résorbe les grands crimes. Mais à chaque époque surgissent des êtres purs qui ne veulent pas que ces grands crimes soient résorbés et empêchent cette résorption, quitte à user de moyens qui provoquent d'autres crimes et de nouveaux désastres."

"Electre est de ces êtres-là. Elle attendra son but, mais au prix d'effroyables catastrophes." (2)

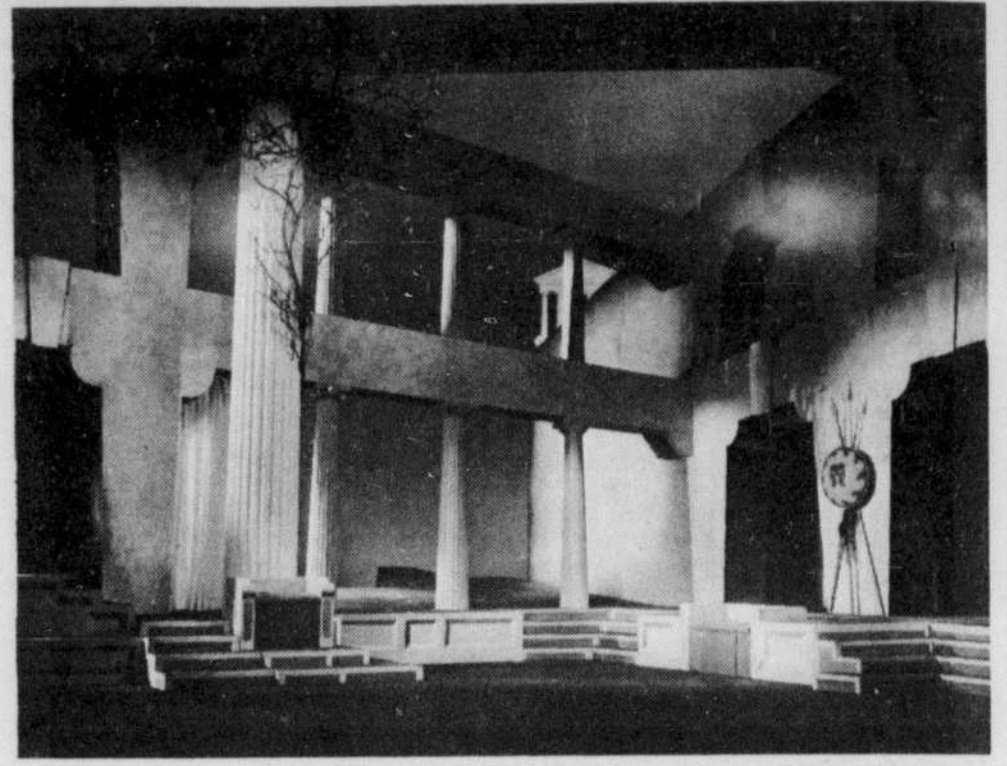
Au début de la pièce, Egisthe et Clytemnestre organisent le mariage d'Electre et d'un jardinier, espérant ainsi détourner l'attention des dieux de la famille des Atrides et imposer silence à la fille d'Agamemnon. L'arrivée soudaine d'Oreste, de même que la présence insolite d'un mendiant et de petites filles, les Euménides, que l'on compare à des mouches et qui grandissent à un rythme prodigieux, viennent changer le cours des événements. En une nuit, Electre découvre la vérité et la haine de Clytemnestre pour Agamemnon; en une nuit, Electre "se déclare" et convainc Oreste de la nécessité du crime, malgré la menace grandissante des Euménides et malgré l'in-

vasion imminente des Corinthiens. Seul Egisthe aurait pu sauver le peuple de Mycènes, mais le roi n'est plus et la ville agonise "dans un coin du jour qui se lève."

Le conflit essentiel réside dans l'affrontement de ceux vérités. Celle d'Egisthe est de sauver la patrie, de s'identifier à son rôle de roi; celle d'Electre de mépriser son bonheur individuel et même le salut immédiat de son pays au profit de la justice intégrale: "Egisthe. — Il est des vérités qui peuvent tuer un peuple, Electre. Electre. Il est des regards de peuple mort qui pour toujours étincellent." (3)

D'une part le bonheur et le compromis, de l'autre l'intransigeance absolue, jusqu'à devenir l'incarnation même de la fatalité auprès des autres hommes. Nous remarquons une parenté manifeste entre le nouveau visage d'Egisthe présenté ici et le Créon de la légende, de même que nous constatons une similitude étonnante entre la situation de Hamlet, au royaume menacé par l'invasion des Fortinbras et le choix que doit accomplir Electre.

Giraudoux a su alléger le climat de cette tragédie en nous représentant une contrepartie à la fois fidèle et ridicule des personnages principaux: la famille Théocatholies. Ils ressemblent à ces comparses comiques, serviteurs ou soubrettes, qui viennent doubler les personnages des comédies classiques. Leur rôle consiste à annoncer les attitudes des héros, à préparer le spectateur à la tra-



Le décor de Wakevitch pour la "Electre" de la Comédie-Française

gédie, tout en la transportant dans un univers plus familier.

Quelques points d'ironie, de formules saisissantes, viennent aussi soulager la tension dramatique, telles ces quelques phrases concernant les dieux, "de grandes indifférences", affirme-t-on. (11. 4 p. 147). "Je les imagine, dit Egisthe, non point occupés sans relâche de cette moisure suprême qu'est l'humanité, mais parvenus à un tel grade de sérénité et d'ubiquité, qu'il ne peut plus être que de la béatitude, c'est-à-dire l'inconscience." (11. 3 p. 39). Dans cette indifférence et cette inconscience, ils sont comme des diamants qui ne répondent qu'aux lumières, qu'aux signes. Alors leur justice

prend l'aspect d'un "travail en gros", nullement ajusté: lorsqu'une ville a péché par impiété, la peste éclate, ravage une ville voisine.

Mais le premier mérite de l'auteur français a été d'incarner ce mythe dans un langage poétique digne des meilleurs écrivains. Comme le notait l'un de ses contemporains et comme le remarquait Giraudoux lui-même à propos de Racine: "Le grand poète vide les mots pour tous les autres poètes et devins." Après Giraudoux, quelle précaution ne faut-il pas pour écrire le mot "aurore", le mot "fatalité", le mot "Electre", le mot "jardinier". (4)

Actualité d'Electre donc, au même titre que le Dom Juan

de Molière ou la Phèdre de Racine. La mise en scène que nous en proposons la Comédie Française à Paris l'an dernier était remarquable de sobriété. Quant au jeu des acteurs, il savait allier l'intensité et le naturel. A noter tout particulièrement le rôle du jardinier et le très beau Lamento qu'il prononce avant le deuxième acte.

- 1) Les deux premiers ouvrages chez Grasset, le troisième aux éditions Le Bélier.
- 2) Giraudoux, "Interview" accordée à André Warnod "à propos d'Electre", Le Figaro, 11 mai 1937.
- 3) Electre, Grasset, 1948, a. 11, sc. 8, p. 200.
- 4) A. Roussin, in "Hommage à Giraudoux", Lyon, Confluences, 1944, p. 39.

## Entretien / Graham Greene

# "Voyages avec ma tante" est un livre tragique

Graham Greene a de très nombreux lecteurs, dans le monde entier. Ses lecteurs de langue française seront heureux d'apprendre que son dernier ouvrage, "Voyages avec ma tante" vient de paraître en français chez Robert Laffont. L'auteur habite généralement la côte d'Azur française; ou, du moins, il y réside entre ses nombreux voyages, les Antilles dont il revient, l'Indochine, la Turquie,

Cuba, le Paraguay, etc. Car "Les Voyages de ma tante" sont un peu les voyages de l'écrivain, neveu quinquagénaire d'un tourbillon de soixante-treize ans. La façade de drôlerie et de cocasserie de ce livre dissimule des problèmes dont Graham Greene, interrogé par Bernard Cassen, du Monde, a bien voulu s'entretenir, après un tour d'horizon de son oeuvre passée et de ses positions actuelles.

● Les critiques distinguent souvent deux périodes dans votre oeuvre. Une période "religieuse" qui va de "Rocher de Brighton" (1938) à "La Saison des pluies" (1960), marquée par le sentiment de péché, du bien et du mal, et une période de "politique" depuis "Un Américain bien tranquille" (1955) jusqu'aux "Comédiens" (1966). Acceptez-vous cette division, et où vous situez-vous actuellement par rapport à elle?

J'accepte cette division avec quelques nuances. Je n'ai jamais considéré, en effet, que dans cette première période je traitais du péché. Vous savez, je n'ai jamais eu une conscience très vive du péché. Du bien et du mal, peut-être. En tout cas, "La Saison des pluies" représente pour moi une sorte de dernier mot qui met un point final à ce cycle religieux. Quant à ma période politique, qui comprend "Un Américain bien tranquille", "Notre agent à la Havane" et les "Comédiens", elle avait commencé très tôt, en 1932, des "Orient-Express", et en 1934 avec "C'est un champ de bataille" (qui reste, à mon avis, un bon livre). D'ailleurs, ceux de mes ouvrages que j'ai appelés "divertissements" sont pratiquement tous politiques.

Aujourd'hui, la politique me semble avoir atteint les limites de l'abus. Dans la situation actuelle, que signifient, par exemple, les mots "conservateurs" ou "démocrates"? En Tchécoslovaquie les conservateurs sont les staliniens extrémistes. Et c'est la soi-disant démocratie américaine qui a produit le massacre de Song-My, comme elle avait produit, en 1965, l'invasion de Saint-Domingue, qui n'a été que la répétition générale de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique. Dans ces conditions, l'écrivain ne peut que se rabattre sur la comédie. La période absurde que nous vivons ne peut réellement être décrite qu'en termes de comédie.

● Il n'y a pas si longtemps, vous déclariez pourtant que si vous étiez contraint à ce choix vous préféreriez vivre en Russie plutôt qu'aux Etats-Unis.

Mieux vaut dire que je préférerais mourir en Russie qu'aux Etats-Unis. La mort étant maintenant raisonnablement proche, je n'aurais de toute façon pas longtemps à vivre dans l'un ou l'autre de ces pays. Je pense qu'il y aurait plus d'intérêt à passer ses dernières années en Russie qu'aux Etats-Unis, plus de danger aussi, mais cela leur donnerait d'autant plus de sel. C'est pourtant un choix très difficile. Il faut savoir que l'invasion de Saint-Do-

mingue par les Etats-Unis et ses satellites a fait plus de victimes que celle de la Tchécoslovaquie par l'Union soviétique et ses satellites. Ces deux grandes puissances se ressemblent pourtant de plus en plus. Peut-être pourrait-on éviter plus longtemps de se faire mettre en prison aux U.S.A. qu'en U.R.S.S., mais on s'y sentirait également plus impuissant. Le procès du Dr Spock est tout aussi injuste que le procès de Siniavski et Daniel. La seule différence est que le Dr Spock se trouve en liberté, Siniavski et Daniel en prison. Mais, quant à la façon dont la justice est administrée, les deux procès sont tout à fait comparables.

● Vous intéressez-vous à l'évolution de votre pays, l'Angleterre?

La politique anglaise a si peu d'importance, comparée à celle des Etats-Unis ou de l'Union soviétique, qu'elle ne présente aucune espèce d'intérêt. Pourtant, si j'habitais en Angleterre, je suis sûr que je suivrais de près les affaires locales, les travaux du conseil municipal. Bien que je réside à l'étranger, j'ai une vive affection pour l'Angleterre: des liens profonds m'y attachent, et je ressens avec peine ce qui s'y passe actuellement et qui est probablement inévitable dans une petite île: le bruit, la pollution, la surpopulation, la destruction des villes par une architecture affreuse. Malgré tout cela je conserve une grande affection pour mon pays.

● Votre dernier roman, "Voyages avec ma tante", semble avoir décontenancé les critiques. Beaucoup, notamment en Angleterre, y ont vu une comédie légère dans le ton de "Pouvez-vous nous prêter votre mari?" en mettant en avant les passages drôles ou cocasses; d'autres attachent une importance particulière au fait que la tante Augusta soit catholique. Faut-il le classer parmi les "romans" ou les "divertissements"?

Dans la dernière édition de mes ouvrages, parue en Angleterre, j'ai éliminé la distinction entre "romans" et "divertissements", parce que les gens semblaient l'avoir mal acceptée. Si je l'utilisais encore, je classerais certainement "Voyages avec ma tante" parmi les romans et non les divertissements.

Pour moi, c'est un livre qui traite de la mort et des diverses attitudes que l'on peut avoir devant elle. C'est un livre triste, et même un livre tragique.

● Est-ce un livre d'un écrivain catholique?

J'ai toujours insisté sur le fait que je ne me considérais pas comme un écrivain catholique, mais comme un écrivain qui se trouve également être catholique. La tante Augusta exprime peut-être mon opinion lorsqu'elle répond à son neveu qui lui demande si elle est vraiment catholique: "Oui, à cela près que je ne crois pas à tout ce tas de trucs auquel croient les autres".

● Vous êtes à mi-chemin de l'âge d'Henry Pulling et de celui de la tante Augusta. Est-ce l'obsession de la vieillesse qui, comme vous le dites, rend votre livre triste, voire tragique?

Je n'aurais jamais pu écrire "Voyages avec ma tante" avant d'avoir atteint la soixantaine. J'ai remarqué que, peu après avoir franchi le cap des soixante ans, je commençais à être obsédé par l'idée du mur final. Aussi je cherchais refuge dans une thérapeutique et je commençais à écrire un livre intitulé "La Dernière Décennie". Je ne pus en écrire que trois pages, après quoi le sujet me lassa; mon obsession disparut en même temps. Peut-être cette obsession est-elle revenue sous une forme comique? N'est-ce pas la bonne manière pour traiter de la vieillesse?

● Dans "Voyages avec ma tante", vos lecteurs retrouveront un grand nombre de scènes ou de situations de vos ouvrages antérieurs. Quelle intention faut-il y voir?

Je n'ai absolument pas voulu faire des allusions pour intriguer, mais j'ai joué avec le temps dans ce livre. La vie de tante Augusta est retracée à travers de différentes anecdotes, de différentes périodes de sa vie. En même temps, je joue aussi personnellement avec le temps. Par exemple, je retourne à Brighton, Wordsworth, l'amant de tante Augusta, me renvoie à la Sierra-Leone. On retrouve aussi ce qui reste de "l'Orient-Express". Le seul élément nouveau en ce qui me concerne est le Paraguay, que je n'ai visité que pendant que j'écrivais le livre. Je ne suis pas le personnage principal, mais même lorsqu'on ne se décrit pas soi-même dans un personnage, on lui prête néanmoins certaines de ses propres expériences. Je joue avec le temps de ma vie comme avec celui de tante Augusta.

● Que préparez-vous actuellement?

J'ai terminé mon autobiographie qui couvre ma vie jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Je n'ai pas l'intention d'aller au-delà... Ce livre sortira peut-être l'an prochain. Depuis trois mois je travaille dans ma tête à un roman qui sera moins drôle que "Voyages avec ma tante". Il contiendra des éléments de comédie et d'humour noir, et des éléments politiques. Mais je ne commencerai pas à l'écrire avant cet été.

(Propos recueillis par BERNARD CASSEN).

**CARON**  
LIBRAIRIE — BOOKMAN  
LES CANADIENS SONT LÀ!  
HALTE-LÀ!  
Plutôt que de courir à droite et à gauche, rendez-vous chez Caron où vous trouverez tous les livres canadiens courants.  
Une librairie pas comme les autres.  
400 QUÉBEC, RUE CRAIG — 842-7464  
MÉTRO PLACE D'ARMES

**HMH**  
Editions HMH, Ltée  
380 ouest, rue Craig,  
Montréal 126,  
849-6381

**André Laurendeau**  
**Théâtre**  
Deux femmes terribles  
Marie-Emma  
La vertu des chattes  
Collection L'Arbre - \$2.50

**CUBA SI!**  
bientôt  
Poésie Cubaine  
Poesia Cubana  
Collection Visage de l'Homme  
**RÉÉDITIONS-QUÉBEC**  
2222 BEACONSFIELD - MONTRÉAL

**AUBAINES DU MOIS**  
LIBRAIRIE LEMEAC Inc., 273-2841  
371 ouest, rue Laurier, Montréal

Collection Marabout: 20% de remise.  
Tous les titres Julliard, Collection littérature, prix exceptionnel de \$0.65  
Collection U: La Comédie, La Critique, Le Drame, L'Histoire  
Le Roman jusqu'à la Révolution, Le Roman depuis la Révolution,  
La Poésie depuis Baudelaire, La Tragédie - prix unique \$3.50  
L'Intégrale: Corneille, Montesquieu, Musset - \$4.50  
L'Intégrale: Molière, Pascal, Racine - \$3.50



L'OEIL SUR L'ÉCRAN

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Hollywood se meurt, Hollywood est mort... John, Mary, Bob, Carol, Alice, Monique Cherry, Harry, Raquel ne meurent pas

"Hollywood se meurt, Hollywood est mort", nous annonce-t-on depuis quelque temps. Si nous nous refusons d'y aller de notre petit pronostic, une chose est néanmoins certaine: dans la capitale du gigantisme cinématographique on a pris brusquement conscience de la rentabilité des films à moyen ou petit budget.

apparemment sans histoire, et qui semble donc aller à l'encontre de toutes les statistiques (nous sommes bien aux États-Unis!). Et pourtant, rien de moins trompeur que cette façade de bonheur.

Le mariage supporte mal l'érosion des années: on le sait. Et la société nord-américaine n'arrange guère les choses. Le grand rêve américain se trouve donc finalement réduit à un couple dont le mari se trouve partagé entre son travail et ses clients et dont la femme note son désamour dans l'alcool.

tite Française dans de respectables familles anglaises ne peut aller sans de graves conséquences. A vous, naturellement, de laisser courir votre imagination. Mais comme John Brown n'en a pas beaucoup, il s'est contenté d'utiliser une de ses recettes qui a fait fortune dans les romans érotiques: l'intruse séduira et le mari et la femme, réconciliant (sexuellement) par la même occasion les deux conjoints.

Disons, tout de suite que le réalisateur a traité son sujet avec une certaine pudeur (dans la mesure où l'on peut parler ici de pudeur). Un film dont de grande consommation qui décevra tout le monde. Avec Russ Meyer, il en va, par contre tout autrement. On tombe ici dans la plus basse vulgarité. Sexe, violence et mauvais goût font ici un curieux ménage. Le succès du film est donc assuré. Ce qui explique peut-être qu'il paraisse simultanément dans deux de nos "grands" cinémas. Une escalade qui a de quoi nous donner à réfléchir. Ah oui! j'ai oublié de vous en donner le titre, mais cela importe peu.

Devant cette marée abrutissante, il ne vous reste plus qu'à aller vous réfugier dans la petite salle de l'Élysée et revoir Ma nuit chez Maud.

heures nous serons entraînés dans cette course d'endurance dont l'allégorie devient bien vite claire.

Et pourtant rien de plus terne que le début de ce film qui vous met laborieusement en place les différents éléments du drame. Mais de là émergera brusquement une violence qui ira grandissante à mesure que passeront les interminables heures du concours dont, très symboliquement, on ne verra jamais la fin. Une certaine angoisse finit par vous prendre qui ne vous lâche plus.

C'est que toute l'action se déroule dans l'univers clos de ce cirque aménagé pour l'occasion en salle de danse. Le monde extérieur n'existe plus dès l'instant où les concurrents entrent dans cette salle. On est alors pris dans l'engrenage. Engrenage qui vous apparaît d'autant plus fatal que le seul accès vers l'extérieur semble être cette porte de service qu'on ouvre au petit matin pour sortir les ordures. La seule issue semble être finalement personifiée par ces célébrités hollywoodiennes qui viennent, en spectateurs, relever de leur présence cette farce monumentale.

La leçon est alors on ne peut plus claire. D'autant plus qu'on comprendra à la fin, que les 1,500 dollars ne sont qu'un beau mirage. On se rend compte, alors, que les participants poursuivent une illusion qui transforme ce marathon en une horrible danse de la mort.

Mais ce qui est finalement fascinant dans ce film, c'est la manière dont Pollack arrive à traduire à travers cet épuisant marathon, la course folle dans laquelle nous sommes tous engagés dans cette société de rendement qui ne laisse plus aucune place à la créativité et à la poésie, c'est-à-dire à l'homme. Une tragédie qu'on n'aurait pu mieux rendre que dans les deux macabres scènes des éliminatoires. Scènes d'une extrême sauvagerie, et que Pollack a su filmées avec une remarquable maîtrise, alter-

nant savamment visages des participants se livrant une lutte à mort, ceux des spectateurs savourant cruellement le spectacle, et celui du commentateur dont le cynisme n'a d'égal que l'apparente bonne conscience.

Un film fort bien fait, qui nous vaut une excellente interprétation de Jane Fonda, dont on ignorait cet extraordinaire talent.

La difficile révolte.

Martin Ritt nous ramène, lui aussi, dans l'Amérique d'antan, celle des grandes années des mines de charbon. Et si c'est de la Pensylvanie d'il y a cent ans qu'on nous parle dans "The Molly Maguires" (cinéma Loews), les allusions à la situation présente peuvent, une fois de plus, être facilement décelées.

Malheureusement, et c'est le reproche que nous faisons finalement à tous ces films qui se veulent engagés, ils n'ont jamais réellement le problème. Il semblerait qu'on ait peur d'aller au fond des choses. Aussi se contentent-ils de nager pudiquement dans une douce et prudente ambiguïté.

La subdivision manichéenne entre bons et méchants est devenue aujourd'hui un peu trop simpliste. Les plus ambitieux des réalisateurs la refuse donc. Mais par quoi la remplacer? On ne sait pas. Prenez donc "The Molly Maguires" du nom d'un groupe de mineurs anarchistes. On lance une pointe contre les abus de l'Établissement qui exploite impunément la classe ouvrière, mais on s'empresse bien vite de dénoncer la violence qui en découle. On aura soin, néanmoins, de présenter les poseurs de bombes sous un jour plutôt sympathique, contrebalançant la violence des "Molly Maguires" par celle de la répression policière. Et l'on pourrait continuer longtemps ce petit jeu de la prétendue objectivité.

Mais le film de Martin Ritt ne pêche pas uniquement par cette ambiguïté fondamentale. Il s'est, en effet, complu à nous décrire longuement ce monde de la mine. En de longues séquences, qui ponctuent gravement le récit, il laissera donc glisser sa caméra le long des parois rocheuses de la mine. Cela n'aide en fin de compte, qu'à faire naître une beauté trompeuse, et fort dangereuse. D'autant plus que les personnalités ne seront que rapidement esquissées. Les interprétations de Sean Connery (feu James Bond), Richard Harris, et de la belle et douce Samantha Eggar dont on se demande ce qu'elle vient faire ici - sont honnêtes, sans plus. Nous voici donc, une fois de plus, sur notre fin.

C'est là un assommoir de la meilleure espèce, qui aurait voulu soulever de grandes questions sociales, mais qui ne remue finalement qu'un peu de poussière. Hollywood sera difficile à détruire.

Le coin du cinéophile

Bon. Maintenant tout le monde le sait; c'est officiel. La Cinémathèque canadienne refusant cet insigne honneur que voulait lui faire l'ONF d'être la seule Cinémathèque au monde à avoir à payer la location des films dudit office, a décidé de ne plus faire appel à nos concours. Comme celui-ci se chiffrait à 40% de la programmation, la Cinémathèque a décidé d'employer au mieux les 60% qui lui restent. Ce qu'elle semble très bien faire, si l'on en juge par le programme du mois de mars qui vient de paraître.

Deux événements d'une grande importance sont, en effet, à signaler. Ils ont nom Dreyer et Hitchcock. De Dreyer, en effet, on pourra voir, dans le courant du mois toute la première tranche des réalisations de Carl Dreyer qui de Blade of Satans Bog nous amènera à la Passion de Jeanne d'Arc. A cela, il faut ajouter une séance de courts métrages documentaires. Le mois d'avril nous amènera jusqu'à Gertrud. Un gros trou au programme de cette rétrospective: "Vampyr" ou l'étrange aventure de David Gray" qui ne sera malheureusement pas présente.

Si bon nombre de films au programme de la "Rétrospective Dreyer" ne nous sont pas inconnus, c'est un Hitchcock tort peu connu, par contre, qui nous sera présenté durant les mois de mars et avril, puisqu'il s'agit du Hitchcock d'avant Hollywood, du "Hitchcock britannique". Là aussi, on aura un panorama à peu près complet des films qu'il réalisa entre 1922 et 1939. Une petite astuce à signaler: on a décidé de ne plus utiliser l'ordre chronologique, mais de nous faire remonter dans le temps. C'est donc par le dernier film de cette période britannique que cette rétrospective s'ouvrira, pour nous faire ensuite lentement parcourir, comme à rebrousse-poil, l'itinéraire de celui qu'on a tout de suite reconnu comme "le jeune homme au cerveau de maître". Nous y reviendrons plus longuement.

Aux habitudes de la Cinémathèque, une petite nouveauté qui les fera sourire: les fantomatiques cinéastes russes seraient finalement parmi nous dans le courant de la semaine prochaine. En attendant, Michel Brault semble enchanté par son voyage en Russie. Pourvu qu'il ne se perde pas en cours de route!

Les couples à la remorque

Mais qu'on nous permette tout d'abord, de lancer un mot nouveau, aux résonances horriblement françaises puisqu'il ne s'agit de rien moins que de "couplexpiation". L'expression écorche certes un peu l'oreille, mais la réalité à certaines exigences et le couple est là, sur tous nos écrans, qui semble fasciner réalisateurs et spectateurs. Les mauvaises langues vont même jusqu'à dire qu'on n'y a jamais autant parlé en même temps qu'on y a si peu cru.

Prenez donc le programme des films actuellement à l'affiche. Vous en sortez avec cette curieuse litane de prénoms: John & Mary (Amjou, Papineau), Bob & Carol & Ted & Alice (Place du Canada), Monique (Place Ville-Marie), Cherry, Harry & Raquel (Capitol, Snowdon). Bon, voilà de quoi vous faire rêver. Mais, si se pencher sur les problèmes du couple n'a finalement rien de nouveau, cette brusque complaisance qu'on semble accorder à ces mêmes problèmes ne va pas sans lever certaines interrogations. Or, justement, le dernier film de Richard Brooks, "The Happy Ending" (cinéma Van Horne), nous semble expliquer, en partie, cette brusque vogue.

Oui, mais cela aussi on le savait. Pourquoi donc enfonce-t-on tant de portes ouvertes? C'est que, ne l'oublions pas, le film s'adresse à ces mêmes couples dont le réalisateur risque ici une gentille satire. Il fallait donc y aller prudemment. Point de réalisme trop cru à l'Allan King ("A married couple"). C'est dire si le drame qui se dessine dans "The Happy Ending" sera savamment enrobé dans les décors rassurants de la petite maison de banlieue, quand ce n'est pas l'eau et le soleil féériques - et pourtant bien réels - des Bahamas. Hollywood a quand même une éthique à défendre!

"A Happy Ending" ne se départira donc pas d'une certaine candeur qui sonne naturellement faux. Finalement ce qui sauve le film, c'est Jean Simmons dont la présence devient bien vite fascinante. Rendons donc hommage à l'excellente interprétation qu'elle nous donne de l'épouse américaine, remercions Richard Brooks d'avoir dénoncé, et surtout dégonflé, un mythe tellement cher par tout un cinéma, et passons à autre chose.

Mais avant, égrenons, ne serait-ce que rapidement, ces prénoms qu'on nous propose en pâture. Et tout d'abord cette Monique qu'on a lancée la semaine dernière à grand renfort de publicité. Monique! Le prénom laisse rêver; le film aussi. Car rien de plus mièvre que cette histoire dont tout aurait pu être dit en une dizaine de minutes, et qu'on fait traîner sur plus d'une heure et demie.

En de longues séquences qui se raccrochent tant bien les unes aux autres, John Brown joue sur un thème qui fait plus partie de la réalité anglaise que de la canadienne. Au départ, il y a en effet ces jeunes Françaises qui viennent en Grande-Bretagne travailler au pair dans des familles anglaises dans l'espoir d'approfondir les mille nuances de la langue de Shakespeare. Mais cette intrusion de la pe-

Vous vous rappelez sans aucun doute de ces histoires qui se terminaient par le mélancolique, mais combien merveilleux, "ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants". Au cinéma, cela se traduisait le plus souvent par un long et langoureux baiser qui vous laissait prévoir les plus ineffables délices de l'amour enfin trouvé. Mais que se passait-il vraiment après que le mot fin soit apparu sur l'écran? La question vous avez dû vous la poser plus d'une fois.

Eh bien! Richard Brooks a décidé d'y aller voir d'un peu plus près. Il nous introduit donc dans une famille de la respectable bourgeoisie américaine qui est à la veille de fêter leur seizième anniversaire de mariage. Un mariage,

SAMEDI 28 - DIM. 1 Mars... SOPHIA LOREN - OMAR SHARIF... La belle et le cavalier

Blue Bonnets... LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI à 7h.45 LE DIMANCHE à 2h.00

ALBERT LOTTO... Lauréat du Concours international de piano 1965

THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS... POUR ÉTUDIANTS SEULEMENT

ÉLYSÉE... CE SOIR REPRÉSENTATION À MINUIT... MA NUIT CHEZ MAUD

"RÉPULSION" EN FRANÇAIS à 3.30 et 7.30 EN ANGLAIS à 1.30 - 5.30 - 9.30... MIA FARROW dans "ROSEMARY'S BABY"

tnm HAMLET de Shakespeare avec Albert Millaire

POUR TOUTE LA FAMILLE... LA MELODIE DU BONHEUR... taorama

19e SEMAINE! FESTIVAL DE CANNES 1969... VERDUN

ÉTUDIANTS NCT... NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT

PROLOGUE... AUSSI "JAMES BAGATELLE"

LE DAUPHIN... 721-6040

l'initiation... CHANTAL RENAUD DANIELLE OUIMET

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS... "BIEN À MOI, MARQUISE"

théâtre du rideau vert... la FACTURE

LES GRANDS BALLETS CANADIENS... Pour la première fois à la Place des Arts

CINERAMA... POUR TOUS... RUSSIAN ADVENTURE

Centre Dramatique Populaire... Les Sorcières de Salem

Un événement musical exceptionnel... l'œuvre intégrale pour flûte

BACH... SALLE WILFRID-PELLETIER

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT... JE SUIS CURIEUSE

à quoi rêvent les hommes... le Comte PORN

Journal intime d'une Demi-Vierge... un merveilleux parfum d'oseille

LA PISCINE... ALAIN DELON ROMY SCHNEIDER

L'OEIL SUR LE GROUPE

Du 9 au 12 mars, sur le campus de l'université de Montréal

Vaste campagne d'éducation sexuelle à l'intention des étudiants

Le Service de santé de l'université de Montréal en collaboration avec le Centre communautaire (Service aux étudiants) organise une semaine d'éducation sexuelle qui débutera lundi 9 mars par le lancement sur le campus d'un "Petit livre de la contraception".

Le but visé par le Service de santé est non seulement d'informer adéquatement les étudiants mais de susciter une semaine de réflexion sur les différents problèmes que pose la sexualité à une époque où même le noyau familial est remis en question.

Au niveau Cegep, les jeunes insistent pour recevoir une information sexuelle objective et adéquate, au niveau universitaire, les étudiants prennent pour acquis qu'ils sont suffisamment renseignés. Même s'ils ne le sont pas, leur gêne à l'avouer est telle qu'ils préfèrent une information tronquée et glanée au cours d'expériences plus ou moins heureuses que de poser les questions directes aux personnes compétentes.

Cette ignorance des uns d'une part et l'inconscience des autres face aux responsabilités qu'engendre l'exercice d'activités sexuelles, ont poussé l'équipe médicale en accord avec le Service aux étudiants à promouvoir une véritable campagne d'éducation sexuelle. Il est probable que d'ici quelques mois d'autres universités et des Cegeps organiseront des campagnes semblables.

Une question d'hygiène

Le philosophe André Moreau qui participera au teach-in sur la sexualité s'inscrit en faux contre cette conception trop répandue chez la jeunesse, à savoir que l'amour n'est plus qu'une simple question d'hygiène. "L'acte sexuel n'est pas la fin poursuivie par la sexualité, mais un moyen dont elle se sert pour se perfectionner". La sexualité, pour le philosophe Moreau, est un élan créateur en fonction duquel tout le comportement de l'homme prend son véritable sens. "L'amour vient donc s'inscrire dans le contexte d'une participation totale à notre être et constitue en ce sens une hygiène nécessaire à l'équilibre de notre personne", a dit M. Moreau dans un communiqué remis à la presse par le Service aux étudiants.

De son côté, l'écrivain Claude Jamin qui participera également au teach-in croit que la sexualité, c'est un phénomène aussi important que l'indépendance du Québec. L'achèvement des deux choses est loin d'être complété, comme on le sait. Selon Jamin et d'autres participants, les êtres humains devraient avoir la possibilité de pouvoir libérer leur instinct naturel de reproduction mais étant donné les conditions sociales et économiques dans lesquelles vivent les deux tiers de l'humanité, il est normal que cet instinct soit sous contrôle, temporairement.

Le mariage, une institution démodée?

Si le mariage est associé dans l'esprit de certains jeunes, à une institution démodée, il n'en demeure pas moins vrai que la très grande majorité d'entre eux y entrent allègre-

ment. Est-ce par paresse, ou tout simplement parce qu'ils y croient? Les mariages à l'essai auxquels recourent plusieurs jeunes couples apportent-ils des garanties nouvelles aux enfants qu'on mettra au monde ensemble et qu'on doit conduire à l'âge adulte?

Un nouveau type de famille est également né récemment au Québec après avoir vu le jour dans plusieurs pays européens: c'est le mariage communautaire où personne n'appartient plus à personne et tout à la communauté. Mais si la vie de famille n'est pas facile, la vie communautaire n'est pas non plus la réponse qu'attendent tous les couples. Tous les types de communautés et de familles ont leurs règles propres que les uns et les autres ne peuvent franchir sans qu'aussitôt le désaccord et la haine ne remplacent vite ce qu'on aurait voulu voir naître, c'est-à-dire amour et liberté.

C'est à la lumière du témoignage des autres que les étudiants ont décidé de s'instruire dans le domaine sexuel et familial. Ajoutons que cette semaine d'éducation sexuelle s'adresse en premier lieu aux étudiants et étudiantes de l'université de Montréal, comporte quelques conférences et présentations de films auxquelles le grand public - et surtout les étudiants - des Cegeps et autres universités - est cordialement invité à participer.

Si l'amour comme le dit Jacques Mousseau est toujours une chose à refaire, terminons en signalant que le film "Le bonheur" d'Agnès Varda qui sera présenté, à 20h, le lundi 9 mars, à l'ouverture de cette semaine d'éducation sexuelle, est aussi un film à revoir.

Si les étudiants sont aussi informés, sur le plan sexuel, et libérés qu'ils le prétendent, alors ils sont inconscients et font preuve d'une immaturité déconcertante.

Voilà les réflexions qu'inspire au Dr Jean-Guy Hébert du Service de santé des étudiants de l'université de Montréal, le comportement sexuel d'un grand nombre de jeunes, même parmi les étudiants mariés.

C'est devant le nombre alarmant d'avortements chez les étudiants universitaires (en moyenne deux par semaine sur le seul campus de l'université de Montréal, et cela aussi bien chez les étudiants mariés que chez les célibataires) que le Dr Hébert a incité les Services aux étudiants à lancer une campagne d'information.

Selon les témoignages recueillis par le Dr Hébert, plus de 50% des étudiants enceintes réussiraient à se faire avorter et souvent par des méthodes fort discutables et dangereuses et évidemment par des charlatans. Y a-t-il seulement manque d'information ou d'inconscience? Le Dr Hébert n'en sait rien mais voudrait qu'au moins le pas de l'information soit définitivement franchi. Peut-être la distribution partout sur le campus du "Petit livre de la contraception" qui



Inconscients ou ignorants, ces étudiants, se demande le Dr Jean-Guy Hébert devant l'augmentation du nombre des avortements sur le campus de l'université. Pour faire échec à cet abus d'inconscience ou d'ignorance, le Dr Hébert a eu l'idée de cette grande semaine d'éducation sexuelle qui permettra peut-être aux ignorants de s'instruire et aux inconscients de se "conscientiser".

ne peut être plus clair sur l'utilisation des différentes méthodes de contraception, permettra-t-elle aux ignorants et aux timides, d'avoir accès à une information précise. C'est du moins le souhait exprimé par l'équipe médicale de l'université de Montréal.

Mais l'information seule ne suffit pas et selon le Dr Roger-R. Lemieux, psychiatre attaché au Service de santé de l'université, les difficultés sexuelles chez les étudiants ne résultent pas exclusivement d'une ignorance de la fonction physiologique mais d'une difficulté plus fondamentale - à savoir, une insécurité à l'intérieur du rôle propre donné à chaque sexe.

Selon le Dr Lemieux, à cause de leur curiosité, les jeunes ont en général des connaissances anatomiques ou physiologiques suffisantes, sur le plan théorique. Plusieurs teront des expériences qui demeureront timides, chargées de craintes et de culpabilité, fragmentaires, et par le fait même décevantes. Ces expériences passagères sont souvent le résultat d'une pression psychologique exercée par le milieu, au moment d'un party, par exemple, mais ne correspondent pas à un désir profond des étudiants et étudiantes.

On constate d'autre part, un écart considérable entre des attitudes intellectuelles dites "très évoluées" (réduction de la notion religieuse de faute, égalité professée des sexes, liberté d'expression partout et toujours) et une appartenance émotionnelle profonde à un passé de défenses, de tabous, de punitions, de menaces de stérilité, de frigidité, etc.

Plus libéraux dans l'ensemble, ces étudiants, mais sont-ils vraiment plus libérés sexuellement que la génération qui les a précédés?

Côté garçon: on retrouve quelques vieux tabous comme la peur de l'impuissance, la timidité excessive vis-à-vis les filles, la peur d'être mal jugés, la honte de l'homosexualité, la réticence face à la responsabilité d'une grossesse non désirée, etc.

Côté fille: des difficultés plus diffuses mais aussi plus complexes. On voudrait bien être libérale, mais on a peur d'être le jouet de l'homme, et rejetée par sa famille et la société. Chez les filles, on retrouve un désintéressement qu'elles croient de bon aloi de professer pour la chose sexuelle... désintéressement qui peut aller jusqu'à la frigidité. On reproche aux garçons leur manque de tendresse ou de sentiments amoureux véritables et surtout leur immaturité face aux responsabilités que peuvent entraîner des grossesses non souhaitées.



Voici les organisateurs de cette semaine d'éducation sexuelle sur le campus de l'université de Montréal: de g. à d. Ronald Picard, correspondant des Services aux étudiants, attaché au pavillon des sciences sociales et droit, René Lussier-Favreau du Centre de Planification familiale de Montréal, Bernard Therrien, animateur du Centre communautaire, le Dr Jean-Guy Hébert, directeur du Service de santé et Francine Dufresne, préposée à l'information des Services aux étudiants.

"Teach-in" sur la sexualité de 13 à 21 h. 30, le 11 mars

De nombreuses personnes participent au "teach-in" sur la sexualité qui aura lieu de 13 à 21h.30 mercredi 11 mars prochain, au Grand salon du Centre communautaire de l'université de Montréal. Animé par le journaliste Louis Martin, les meilleurs moments de ce teach-in seront diffusés, le soir, sur les ondes de Radio-Canada, à 19h, à l'émission Format 30.

Onze questions-thèmes seront soumises à l'attention des étudiants des universités et des Cegeps qui sont les invités spéciaux de cette manifestation. Les voici avec une liste complète des noms des participants qui apporteront surtout des témoignages personnels.

- 1. Sexualité, affectivité: thème traité par le Dr Roger-R. Lemieux, psychiatre, attaché au Service de santé de l'université de Montréal.
2. La fidélité, un mythe? question que se posera un couple, jeune ménage-étudiant: Huguette et André Lévesque.
3. Faire l'amour, une simple question d'hygiène? se demande le philosophe André Moreau, ou un moyen de mieux se connaître en découvrant l'autre?
4. La contraception, moyen de libération de la femme? tentera d'expliquer la rédactrice en chef du magazine Châtelaine, Madame Fernande St-Martin, au nom de toutes les femmes.
5. La religion, une entrave à l'épanouissement sexuel ou une possibilité de sublimation de l'acte sexuel? sera le thème abordé par Jean-Marc Samson, théologien, attaché au centre de transition de la formation des maîtres à l'université du Québec.
6. L'homosexualité: nature ou culture? expliquera la psychologue, Hélène Richard, du module de sexologie à l'université du Québec (Montréal).
7. La masturbation, un problème de gens mariés? se demande le sexologue Jean-Yves Desjardins, professeur à l'université du Québec comme Hélène Richard.
8. Art et sexualité, un thème bien de notre époque qui sera évoqué par un professeur au département d'histoire de

l'art de l'université de Montréal, M. François-L. Gagnon.

9. Les mariages collectifs, une nouvelle forme de bourgeoisie sexuelle? se demande Robert Blondin qui fait présentement l'apprentissage de la vie communautaire avec une dizaine d'étudiants et de jeunes couples.

10. Les mariages d'essai, une réponse? Cette nouvelle façon de vivre d'un grand nombre de jeunes couples sera discutée par Me Michel Robert.

11. Les Québécois, un peuple à la recherche de son identité sexuelle? s'interroge l'écrivain Claude Jamin.

A la suite de ce "teach-in" qui n'aura sans doute pas résolu tous les problèmes de sexualité qui se posent à la génération montante, quelques heures de détente par le visionnement à 22 h du film japonais "Onibaba" en l'auditorium de l'immeuble principal de l'université de Montréal.



Journaliste et écrivain, Jacques Mousseau, créateur de la revue PLEXUS et auteur de "L'amour à refaire" (publié chez Denoel) prononcera, jeudi 12 mars, au grand salon du Centre communautaire, une conférence qui portera précisément le titre de son ouvrage.

Horaires

Table of TV and radio schedules for Saturday (SAMEDI) and Sunday (DIMANCHE) on various channels like CBFT, CFTM, and CBMT.

CBMT

Table of TV and radio schedules for CBMT channel.

DIMANCHE

Table of TV and radio schedules for Sunday (DIMANCHE) on various channels.

CBFT

Table of TV and radio schedules for CBFT channel.

CFTM

Table of TV and radio schedules for CFTM channel.

EN LANGUE FRANÇAISE

Table of TV and radio schedules for French language programming.

EN LANGUE ANGLAISE

Table of TV and radio schedules for English language programming.

EN LANGUE FRANÇAISE

Table of TV and radio schedules for French language programming.

EN LANGUE ANGLAISE

Table of TV and radio schedules for English language programming.

EN LANGUE FRANÇAISE

Table of TV and radio schedules for French language programming.

EN LANGUE ANGLAISE

Table of TV and radio schedules for English language programming.

EN LANGUE FRANÇAISE

Table of TV and radio schedules for French language programming.

CINEMATHEQUE

Table of cinema listings for Cinematheque.

LA COUTURE CHEZ SOI

Advertisement for sewing classes, featuring illustrations of women and text about learning to sew.

Advertisement for Galeries d'Art, featuring Stelio Sole and a vernissage on March 4th.

Advertisement for Galerie Godard Lefort and Brian Fisher, featuring paintings and sculptures.

Advertisement for Michel Perrin's gallery 'L'Art Français'.

Horaires des cinémas

Table of cinema listings for various theaters in the area.

Advertisement for BATIK, a course and atelier by Jacqueline Duplessis.

Advertisement for ASEPTA, a purgative medicine for children.

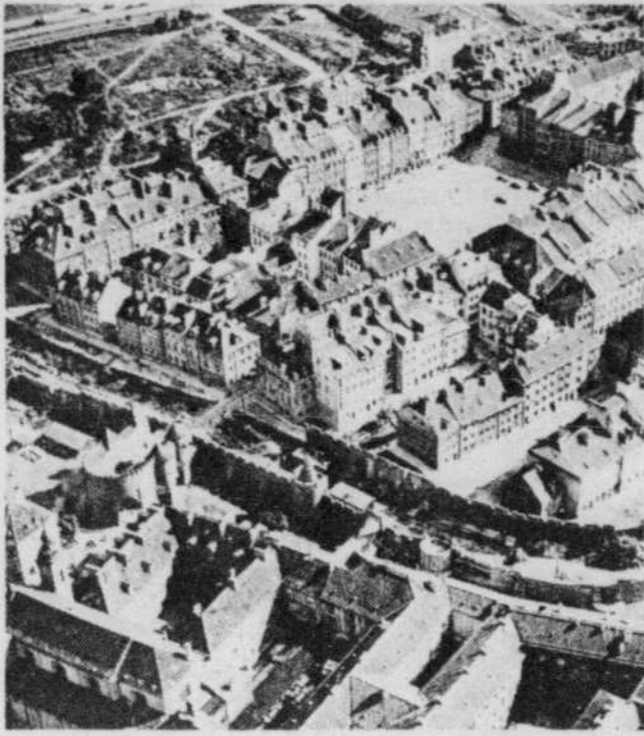
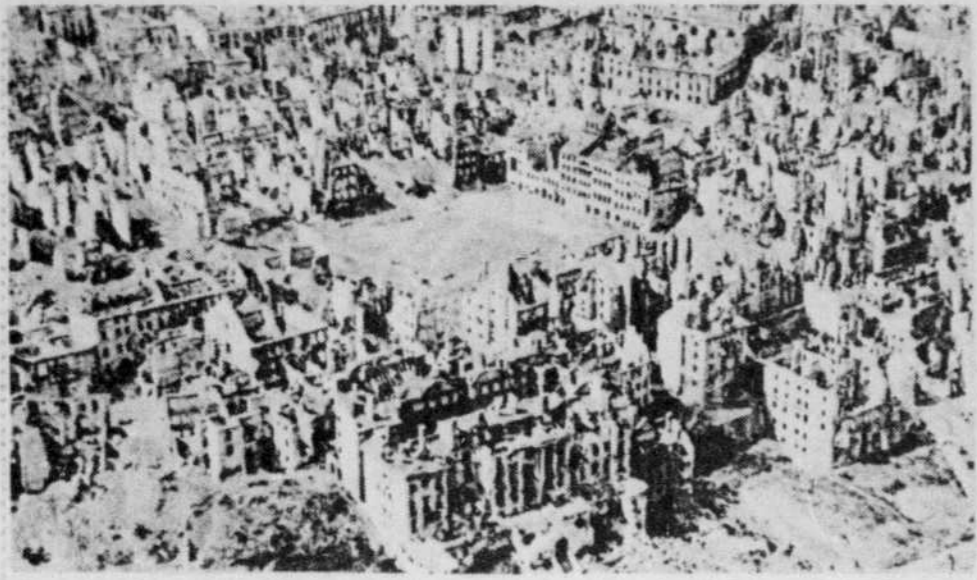
Advertisement for fithines 33, a health water for digestion.

Advertisement for NETTOYEUR P.M. (P.M. Cleaning Service).

Advertisement for OPTREX, contact lenses.

Textual advertisement for a sewing pattern, mentioning a price of \$1.00 and a location in Montreal.

L'OEIL SUR LES ROUTES



La Pologne vous invite:

On accueillait autrefois les visiteurs en Pologne en leur offrant de l'hydromiel et du pain.

Cette coutume n'existe plus, mais l'hospitalité demeure une tradition en Pologne, comme dans bien d'autres pays.

C'est ce qui explique la popularité croissante de la Pologne comme choix des touristes de tous les pays.

Nombre d'entre eux vont en Mazurie, dans le nord-est, région de dix mille lacs poissonneux.

La chasse au chevreuil, au sanglier, au lynx, au loup ou au renard est tout aussi abordable.

Les coureurs de bois seront intéressés d'apprendre que c'est en Pologne que se trouve la seule forêt vierge d'Europe.

chênes de 600 ans voisinent avec des pins de 170 pieds qui feraient honneur à toute forêt canadienne.

La chasse aux papillons ne pouvant plaire à tous, les 165 milles de plages de la Pologne, même si elles donnent sur la Baltique, qui n'a pas la réputation d'être une mer chaude, peuvent néanmoins procurer beaucoup d'agrément.

La visite de la région du littoral polonais commence habituellement par un arrêt à Frombork où vécut l'astronome Copernic pendant 40 ans.

Le centre historique de Gdansk, comme celui de Varsovie, a été entièrement détruit durant la dernière guerre.

L'église Notre-Dame, l'une des plus importantes d'Europe, avait été parti-

culièrement touchée par les bombardements. Cet immense temple, pouvant recevoir 25.000 fidèles, a été restauré avec soin.

En banlieue de Gdansk, une curiosité qu'on ne doit pas manquer: dans une cathédrale, les vibrations des grandes orgues actionnent des figurines d'anges et font mouvoir un modèle de système solaire.

Non loin, Sopot, centre balnéaire bien connu, scène du festival de la chanson.

Toute cette région est très fréquentée. Plus à l'ouest, les agglomérations se font moins nombreuses puis laissent toute la place à des dunes de sable doré.

La péninsule de Hel, longue de 22 milles et jamais plus d'un quart de mille de largeur, possède des plages magnifiques où les Polonais se doréent au soleil tout l'été durant.

A l'occasion, des morceaux d'ambre gris viennent s'échouer sur les plages polonaises de la Baltique

acceptez!

et les leve-tôt, à la recherche de coquillages, pourront peut-être ajouter cette trouvaille à leur collection, s'ils peuvent se faire à l'odeur.

Bien revivifié par l'air salin, le visiteur peut maintenant entreprendre sa tournée de Varsovie, ou de Gniezno, ou de Wrocław, ou de Cracovie.

Pour les Plonais, Cracovie est l'une des plus belles villes d'Europe, et ils ont peut-être raison. La colline du Wawel, avec ses édifices du Palais Royal, perles de la Renaissance, notamment la chapelle des Sigismonds, est ébahissante.

C'est à Cracovie qu'on trouve le plus grand nombre de monuments historiques de la catégorie "O", c'est-à-dire internationale. Cette ville il faut le dire, a été la capitale de la Pologne jusqu'en 1596.

Au château de Wawel, une collection de 136 Gobelins commandés au 16e siècle par le roi Sigismond Auguste. Parmi les autres monuments historiques fameux de Cracovie, mentionnons la Halle aux draps, le Collegium Maius, la tour de l'hôtel de ville, les églises St-Pierre et St-Paul ainsi que l'église de Ste-Anne.

Puis, le contraste qui plaira à tous ceux qui voient des contrastes partout: le quartier neuf de Nowa Huta, où habitent les ouvriers de l'immense aciérie de Cracovie.

Varsovie, la capitale actuelle, est une ville presque neuve, ayant été rebâtie à 85% après la guerre, tant les dégâts matériels y avaient été terribles. Les bombardements avaient détruit plus de 25.000 immeubles et les huit-neuvièmes des édifices historiques n'étaient que décombres en 1944.

Presque tout a été reconstruit, et un soin spécial a été apporté aux vieilles pierres qui, remaçonées, n'en sont que plus belles et plus durables aujourd'hui.

La capitale est ce qu'une capitale doit être: un cœur vibrant, un centre culturel et touristique intéressant, en plus d'être un centre scientifique et industriel, etc.

Les édifices modernes n'y manquent pas, pas plus que les cafés et les boîtes de nuit, les grands hôtels, les parcs, les musées.

Pour se déplacer en Pologne, à défaut d'automobile, il est à conseiller de prendre l'avion qui, étrangement, coûte moins cher que le train dans la plupart des cas. Par exemple, le trajet par avion Varsovie-Dansk ne coûte que \$7.80 US alors qu'en train il coûte \$13.40 US.

(Les photographies nous font voir la vieille ville de Varsovie, telle qu'elle était en 1944 et après sa reconstruction).

SAUF-CONDUIT par Éloi de Grandmont

"The Cloisters" et la France

On dira ce que l'on voudra, mais il n'est pas néfaste d'avoir du goût quand on est riche! Je ne vous apprendrai rien en vous disant que la famille Rockefeller est une famille à l'aise, mais à l'aise à un point où l'on se dit, en son âme et conscience, qu'il faut faire quelque chose. Quoi? Ici intervient l'histoire; des gestes suivent. Mais reprenons l'histoire des "Cloisters" par le début.

Vous, mes amis voyageurs, vous allez à New York au moins une fois par année. En proche banlieue de New York, on trouve un étrange musée, d'une beauté telle que l'on est surpris qu'il soit là! Vers 1914, un homme dont on ne sait pas grand-chose, George Grey Barnard, présenta au public une superbe collection de l'époque médiévale française. Cela se passait, avenue Fort Washington, dans une maison briquetée que M. Barnard avait fait construire tout exprès pour sa collection.

Explications: cet homme avait vécu en France et s'était intéressé à l'art du Moyen Âge, aux monastères abandonnés et aux cloîtres en ruines. Il les achète et il les fait transporter avec les plus grands soins à New York.

Voici les noms des quatre cloîtres principaux: Saint-Michel-de-Cuxa, Saint-Guilhem-le-Désert, Bonnefont-en-Comminges, Trie.

Il y a tout de même là quelque chose d'impressionnant et, pourtant, ce n'est que le départ de ce qui va devenir le deuxième Metropolitan Museum of New York. Admettons que, pour un particulier, il y a quelques difficultés à transporter des cloîtres entiers, pierre par pierre, depuis la France jusqu'aux États-Unis. A cette époque, cette collection était absolument unique aux États-Unis.

1925 John D. Rockefeller offre au Metropolitan Museum une somme d'argent,

dont le moins que l'on pourrait dire est qu'elle devait être considérable (?), pour l'achat de la fameuse collection Barnard. D'année en année, il donne à cette collection médiévale une importance de plus en plus grande par des dons inestimables. Ainsi la première construction devint rapidement insuffisante. De chez Barnard, il fallait aller ailleurs.

1930 John D. Rockefeller (nous parlons toujours du fils) offrit à la ville de New York un terrain magnifique qui domine l'Hudson et qui se nomme aujourd'hui le parc Fort Tryon. L'endroit est d'une grande beauté. Les cloîtres français y furent transportés et, sous l'oeil d'experts, reconstruits de façon exemplaire. Ce qui m'étonnera toujours, c'est que Rockefeller surveillait lui-même les travaux.

Rockefeller offrit une superbe collection de tapisseries, dites "Tapisseries à l'Umicorne" ou "Tapisseries à la Licorne". Il est plus que probable que ces tapisseries furent exécutées en l'honneur du mariage d'Anne de Bretagne avec Louis XII, donc au quinzième siècle.

D'autres personnes un tantinet fortunées firent leur possible pour que les Cloîtres deviennent l'un des plus beaux musées du monde.

Comment s'y rendre? New York, Avenue Madison. L'autobus numéro 4, portant l'inscription "Fort Tryon - The Cloisters" vous conduit à la porte.

En métro, la chose est un peu plus compliquée. Huitième avenue. Jusqu'à la 190e rue. Ascenseur. Autobus numéro 4.

En automobile, de Manhattan, prendre le Henry Hudson Parkway "nord" et le pont George Washington. Les indications routières sont claires, il suffira d'être attentif.

L'entrée est gratuite en tous temps. Pour voir tant de merveilles.



La Renault 10.

En Europe, le plus agréable chemin d'un point à un autre se fait en Renault.

Une Renault toute neuve, c'est le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Vous pouvez, avant votre départ, acheter une Renault à partir de \$1,174 (prix hors-taxes), et Renault se chargera de vous la ramener au Canada. Ou encore, vous pouvez en louer une à partir de \$23.00\* par semaine, kilométrage illimité. Pour tous renseignements, envoyez le coupon ci-contre dès aujourd'hui.

RENAULT SERVICE OUTRE-MER form with fields for name, address, phone, and city/province.

\*Renault 4 louée pour 6 mois.

LES ESCALES D'ULYSSE

Nouvelles routes de SAS

A la suite de pourparlers à Tokyo entre des représentants des gouvernements du Japon, du Danemark, de la Norvège et de la Suède, un accord est intervenu au sujet des nouvelles routes aériennes pour la

société Scandinavian Airlines (SAS), et l'International Airline de Japon (JAL). Un communiqué de la délégation scandinave précise que l'entente "signifie l'élimination d'un obstacle fondamental à l'ouverture d'une nouvelle route aérienne rapide entre la Scandinavie et le Japon via la Si-

berie". D'après la nouvelle entente, le Japon et la Scandinavie seront reliés par une route qui passe par Moscou. L'amendement à l'accord actuel sur les routes aériennes sera confirmé par l'échange de notes diplomatiques. SAS pourra utiliser la nouvelle route à compter du 28 mars 1971, ou lorsque la JAL inaugurera son service en Scandinavie, selon la première éventualité. SAS et JAL auront deux envolées par semaine dans chaque direction.

L'Allemagne en train

Les touristes désirant utiliser le réseau ferroviaire allemand pour leurs déplacements de vacances en 1970 pourront tirer profit de ce nouveau système de prime. Qui, en outre, durant la période du 22 mars au 31 octobre, parcourt 200 km. au moins sur les lignes allemandes pour se rendre au lieu de ses vacances pourra se faire délivrer en prime, en même temps que son billet, une carte d'abonnement l'autorisant à circuler sans limitation de fréquence deux semaines durant sur une fraction déterminée du réseau (1,000 km.), celle englobant le lieu de ses vacances, bien entendu. Coût de la prime: 20 DM (\$5 environ).

L'Empress of Canada sur le Saguenay

L'Empress of Canada fera le tour du Saguenay lors de sa croisière printanière de New York à Montréal. L'Empress partira de New York après les vacances de Pâques, soit le 5 avril. Durant l'après-midi du 8 avril, le paquebot remontera le Saguenay jusqu'à la Baie des Ha! Ha!, passant le Cap Trinity et le Cap Eternité. Le paquebot poursuivra ensuite sa route vers Montréal où il arrivera à 18 heures, le 9 avril. L'Empress sera le premier paquebot à croiser sur le Saguenay en 1970.

les MOTS CROISÉS du Devoir

12x12 crossword puzzle grid.

Horizontalement

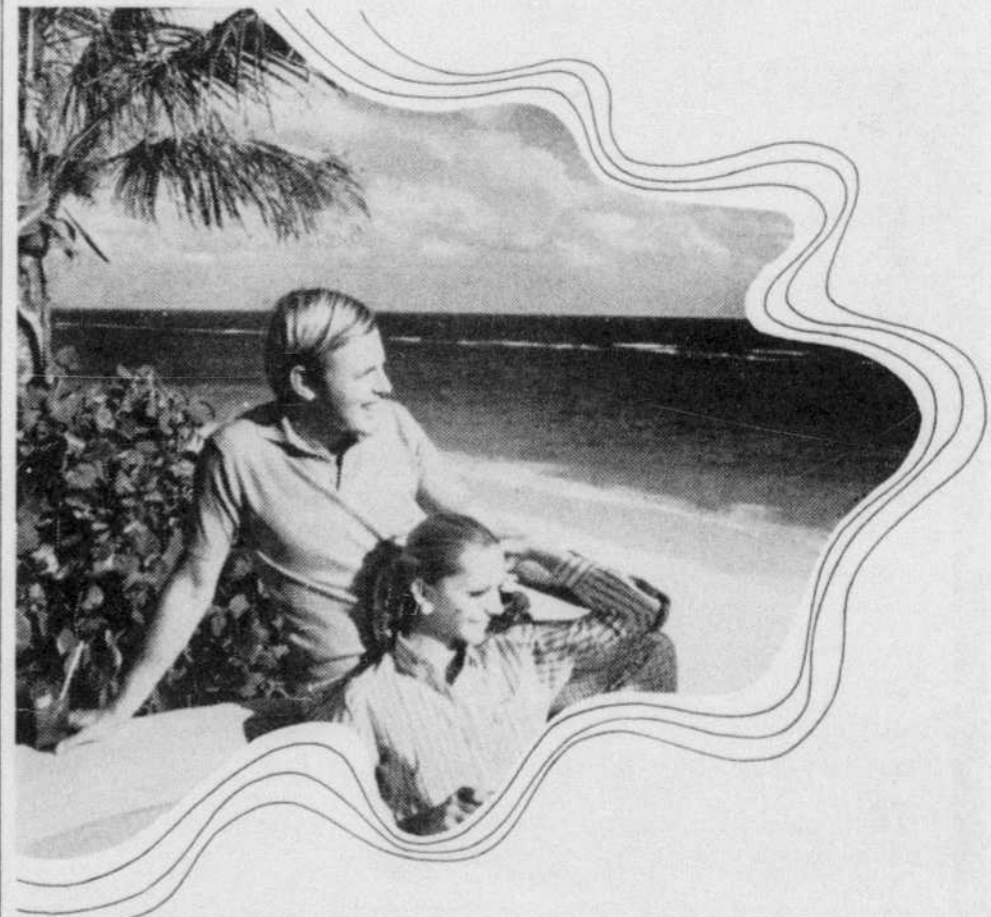
- 1-Reproches violents
2-Sulfate double d'aluminium et de potassium - Oblat de Marie - Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu
3-Gros serpent - Poser par hypothèse une chose comme établie
4-Action de s'introduire sans droit dans une société - Mesure chinoise
5-Géante vorace - Affection contagieuse de la peau
6-Unité monétaire chinoise - Aussi - Erbium
7-Sert à lier - Introduire par la bouche dans l'estomac
8-Du Rif - Plante à fleurs jaunes
9-Marque l'alternative - Mécanisme des fenêtres dans
10-Excavation naturelle pouvant servir d'abri aux hommes ou aux bêtes - Préfixe privatif - Argent
11-Seul - Grand cousin servant à garnir un lit
12-Durillon - Quantité déterminée d'un médicament - Qui jouit de la béatitude éternelle

Verticalement

- 1-Voler - Arme de jet primitive
2-Distance angulaire d'un astre au Soleil par rapport à la Terre
3-Un nombre - Avenir
4-Seul - Lia de nouveau - Radon
5-Connus - Noyau de la Terre
6-Qui a mis son nom au bas d'un acte - Molybdène
7-Mépris pour la religion - Dis qu'une chose n'existe pas
8-Fluve d'Italie - Dirige, guide
9-Médicament d'usage externe
10-Eux - De la campagne
11-Petite rue étroite - Conformation à la loi
12-Le cavalier y appuie le pied - Erbium - Connu

Solution d'hier

12x12 grid with solution letters: BACCALAUREAT, ROULETTE, etc.



Le printemps éclate - à 700 milles en mer.

C'est le printemps aux Bermudes. Les lis embaument l'air de leurs émanations aromatiques. Partout dans nos îles, les bourgeons des oleandres éclosent... les fleurs et les feuillages s'épanouissent. Pour vous, le firmament bleu et les brises caressantes peuvent remplacer les rues enneigées et les vents sibériens.

En ce moment, les Bermudes offrent la promesse de jours joyeux et sans soucis. Parfaits pour le golf, la bicyclette, les longues promenades panoramiques. Les couleurs de la mer vous paraîtront incroyables.

N'attendez pas le printemps plus longtemps. Venez profiter de celui des Bermudes. Pourquoi pas la semaine prochaine?

Demandez à votre agent de voyage de faire vos réservations dès maintenant. Ou, pour obtenir tous les détails écrivez à: Bermudes, Dept. MLD/12, 85 Richmond St., West, Toronto, Ontario.

Bermuda

ÉTÉ 1970 LES ATELIERS DE LANGUES EN EUROPE (autrefois "Laval en Espagne") organisent des cours de langues en Espagne, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Du 22 juin au 16 août: 8 semaines en Europe, dont 6 semaines de cours, 1 semaine d'excursions culturelles à l'arrivée et 1 autre à la fin du premier semestre. Les demandes d'inscription seront acceptées jusqu'au 28 février 1970. Une caisse de dépôts garantie est à la disposition des candidats. Pour tout renseignement, s'adresser à: Ateliers de Langues Collège des Jésuites 1150 Ouest, St-Cyrille Québec 6, P.Q. Tél.: 681-0107

HAWAII Avec les "Fun Seekers" Toujours en première à bord d'un Jet 707 de "Wardair". Deux belles semaines - logement dans les meilleurs hôtels et de nombreux autres "petits" services - etc... Pour aussi peu que \$499. Veuillez me faire parvenir plus de renseignements sur les excursions à Hawaï. Nom Adresse Ville. MAT VOYAGES Inc. Organisation de voyages dans le monde entier 1324 est, rue Beaubien, Suite 4, Montréal 326, Qué. Tél. 274-7725

L'Empress of Canada sur le Saguenay L'Empress of Canada fera le tour du Saguenay lors de sa croisière printanière de New York à Montréal. L'Empress partira de New York après les vacances de Pâques, soit le 5 avril. Durant l'après-midi du 8 avril, le paquebot remontera le Saguenay jusqu'à la Baie des Ha! Ha!, passant le Cap Trinity et le Cap Eternité. Le paquebot poursuivra ensuite sa route vers Montréal où il arrivera à 18 heures, le 9 avril. L'Empress sera le premier paquebot à croiser sur le Saguenay en 1970.

## L'OEIL SUR LES ROUTES

### Guadalajara, capitale du royaume Tarasque

Guadalajara, au centre de la belle vallée d'Atmapac, à 5000 pieds d'altitude, est la deuxième ville du Mexique, une vaste métropole en plein essor industriel. Elle est le centre de commercialisation de nombreuses industries du cuir, du textile, du mobilier ou du verre, dont certaines sont dues à l'activité d'émigrés français en provenance des Basses Alpes et particulièrement de Barcelonnette. On peut mesurer l'expansion de la ville au chiffre actuel de ses habitants: 1.200.000, alors que dans le recensement de 1960, il était inférieur à 750.000. Dans son quartier central, elle offre au visiteur une des plus belles réalisations d'urbanisme que l'Espagne coloniale ait léguées au Mexique.

Si le visiteur se voit proposer aux environs immédiats bien des buts d'excursion ou de séjour comme les chutes de Juanacatlan ou le charmant lac de Chapala, c'est ensuite vers la côte, probablement à Puerto Villarta, qu'il tendra le plus sûrement. Il y a 125 milles entre Guadalajara et la station balnéaire: cela veut dire moins d'une heure d'avion à partir de l'aéroport de Las Animas, ou quatre heures d'une route pittoresque. Puerto Villarta vise à se hausser au rang de paradis touristique qu'a atteint plus au sud Acapulco.

Situé au fond de la magnifique baie de Banderas, au pied des collines et auprès d'une immense plage de sable fin, Puerto Villarta était hier encore un petit port de pêche de moins de 10.000 habitants aux rues en pente, aux maisons enfouies dans l'éclat de la végétation tropicale. Le site était trop beau pour rester inconnu. Il est déjà équipé d'hôtels vastes ou de bungalows, soit pour l'instant un millier de chambres; l'une de ces réalisa-

tions, au bord même de la plage dite des Délices, s'abrite dans une cocoteraie. Le club Méditerranée s'y installe à son tour. Les plaisirs de l'eau seule ne sont pas les seuls que l'on y goûte et le touriste a le choix entre la pêche sous-marine ou en haute mer et la chasse. Toutes sortes de chasses: la chasse au canard à l'embouchure du rio voisin Ameca, mais aussi la chasse au gibier noble dans les montagnes proches: puma, jaguar, ocelot, cerf, sanglier sauvage. D'autres plages, comme celle de Yalapa, à deux heures de trajet, tenteront les amateurs de solitude.

Guadalajara est devenue la deuxième escale d'Air France au Mexique, après Mexico. L'histoire de Mexico et des routes qui y mènent depuis le golfe du Mexique est relativement connue, parce qu'elle est celle des débarquements opérés par des hommes de son continent, depuis Cortez en 1519 jusqu'au corps expéditionnaire tripartite Angleterre-Espagne-France sous Napoléon III en 1861. A l'opposé, la géographie et l'histoire du Mexique occidental lui sont peu familières. L'Etat de Jalisco, dont Guadalajara est la capitale, correspond territorialement, à ce que fut, avant l'arrivée des Espagnols au XVIe siècle, le royaume tarasque qui, depuis le XIIe siècle, ne réunissait pas moins de quatre principautés, sur lesquelles régnaient Caciques et Chams. De sa civilisation agraire et pastorale, ponctuée de rites religieux, demeurent de précieux témoignages que les voyageurs admirent au musée d'Etat, en particulier sous la forme de nombreuses figurines de terre cuite, prêtres, musiciens, danseurs ou acrobates d'un étonnant expressionnisme. Ils pourront aussi bien en découvrir les sites, maintenant dégagés et

### La reconquête urbaine à Paris

"La reconquête urbaine à Paris" est le thème de l'exposition qui se tient jusqu'au 20 mars à l'Hôtel de Ville de Paris.

Cette "reconquête" s'exerce sur le plan de la rénovation, de la restauration et de la réhabilitation.

La rénovation concerne plus particulièrement les quartiers actifs et populaires des arrondissements périphériques. Elle doit permettre de créer de nouveaux ensembles modernes, en remplacement des îlots vétustes. Huit opérations sont achevées et quatre sont sur le point de l'être.

La restauration est appliquée dans les quartiers historiques du centre. Elle vise à sauvegarder le patrimoine architectural tout en respectant les structures économiques et sociales et l'importance des lieux.

### Horizons du monde et le documentaire Monde sauvage des Alpes françaises

Le Club Horizons du Monde, dans son programme Les explorateurs Français, accueillait cette semaine à Montréal le cinéaste René-Pierre Bille, reconnu comme le plus grand spécialiste du monde de films documentai-

res sur la faune alpine de haute montagne.

René-Pierre Bille présentera dans sa tournée québécoise une de ses oeuvres, Le monde sauvage des Alpes françaises.

Ce film en couleurs de 25.000 pieds est le résultat d'un travail solitaire et périlleux échelonné sur plusieurs années: sept très exactement. A l'encontre des documentaristes de Walt Disney qui disposent de moyens fastueux et n'hésitent pas à expédier des centaines de spécialistes pour le tournage de ses films, René-Pierre Bille a réussi seul cette prouesse humaine et technique, sans aucun truquage, grâce à sa très grande connaissance des moeurs des bêtes de l'Alpe dont il partage le monde à l'année longue, il lui aura fallu pour mener à bien son oeuvre, une

amoureuse patience. Certaines séquences de 30 secondes lui ont, en effet, demandé des semaines entières à l'affût.

Par exemple, pour filmer l'aigle royal en chasse, il s'était enfoncé 15 jours dans l'infractuosité d'un rocher ne laissant dépasser que ses téleobjektifs... sans parler des dangereuses escalades pour filmer sur des parois inaccessibles les chamois et les bouquetins capables de

flairer l'homme à plus de 2.000 pieds!

Ce merveilleux documentaire d'une sublime beauté, accompagné de la musique des 4 saisons de "Vivaldi", criant de vérité du commencement à la fin, est un monument de ténacité, un hymne à la vie exaltante et mouvementée des forêts et des sommets alpins.

C'est aussi un hommage à la Nature, restée encore inviolée dans un de ses derniers espaces vierges en Europe: celui du monde sauvage de l'Alpe.

La tournée de M. Bille au Québec doit débiter à Québec, où il présentera son film au Palais Montcalm les 3, 4, 5 et 6 mars, puis à Rimouski le 7 mars, à Shawinigan le 11 mars, à Montréal, à la salle du Plateau, les 15, 16 et 18 mars. M. Bille se rendra en outre à Joliette le 17 mars, à Drummondville le 19, à St-Hyacinthe le 20, à Sherbrooke le 21, au lac Mégantic le 22, à Rivière-du-Loup le 23, à Chicoutimi le 24 et à Jonquières le 25 mars.



# Paris, c'est notre destination de tous les jours. Vous venez?

Choisissez le jour qui vous plaît. Et venez avec nous à Paris. Notre fameux vol Europe 870 s'y rend tous les jours, sans escale depuis Montréal. Cet été, nous aurons même neuf vols par semaine.

Vous serez servi en grand voyageur. Vous n'aurez pas à vous occuper de vos arrangements de voyage: hôtels, repas, tournées, excursions, voiture ou vols correspondants. Et nos tarifs sont aussi très tentants: ils n'ont jamais été aussi bas.

Et Paris n'est qu'un début. De là, allez visiter l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Allez visiter l'Europe de votre choix. Consultez un agent de voyage ou appelez Air Canada à 937-8555 et laissez-vous emporter à Paris... et vers toute l'Europe... par Air Canada.

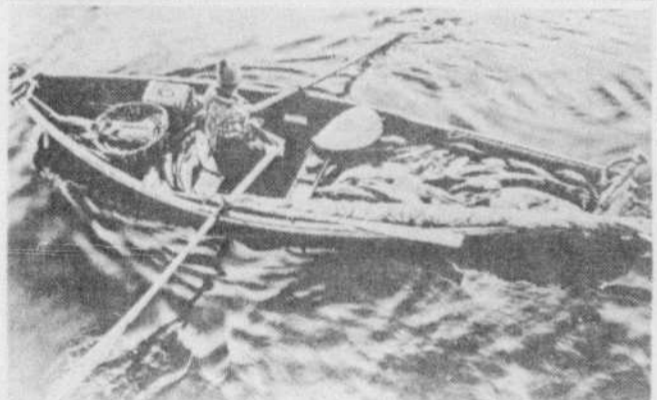
## Montréal/Paris \$295

Notre nouveau tarif d'excursion 29-45 jours, aller-retour classe économique, en vigueur à certaines périodes. Tarif sujet à l'approbation du gouvernement.

Bureau d'Air Canada à la Place Ville Marie, 7116 rue St-Hubert et Place Bonaventure.

**AIR CANADA** 

Notre affaire, c'est tout le monde.



Un marin portugais, au Grand Banc de Terre-Neuve, travaille seul à bord de son petit bateau. Le téléspectateur fera connaissance avec ces rudes marins, mercredi le 4 mars, à 21h., au cours de l'émission spéciale en couleur commanditée par Xerox du Canada Limitée, intitulée "Seuls sur l'Atlantique" qui passera sur le réseau de télévision de Radio-Canada.

### L'EXPOSITION JAPONAISE UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE OSAKA 1970

#### EN ROUTE VERS OSAKA

On peut encore s'inscrire aux départs de mars. Séjours au Japon à l'époque des cerisiers en fleurs avec nos premiers voyages!

#### LE "CAMELIA"

Direction: Mlle Pascale Hone

JAPON - FORMOSE - HONG KONG  
CAMBODGE - THAÏLANDE - INDONÉSIE  
SINGAPOUR - PHILIPPINES - HAWAÏ

L'un des grands attraits du voyage est le séjour en Indonésie... avec Bali... dont le nom seul est une évocation de folklore et de danses... les gracieuses Balinaises aux riches costumes... avec leurs danses traditionnelles... décor de végétation luxuriante. Plage de sable fin... bains de mer... un vrai paradis!

Départ: 12 mars -- 32 jours -- 9 pays -- \$2,095.

#### TOUR DU MONDE - VERS L'EST

Direction: M. Gilbert A. LaTour

TURQUIE - IRAN - INDE - NÉPAL - THAÏLANDE  
HONG KONG - FORMOSE - JAPON - HAWAÏ

Départ: 19 mars -- 9 pays -- 32 jours -- \$2,440.

#### Aussi 15 autres voyages à l'Expo Osaka '70

Lors de la première visite à l'Expo d'Osaka, réception au Pavillon du Québec ou nos voyageurs pourront voir sur place l'originale et attrayante présentation des réalisations du Québec.

"LOTUS" 4 pays-18 jours-Minitour du Pacifique - \$1,495.  
21 mai -- 2 et 30 juillet -- 3 septembre.

"NENUPHAR" 6 pays-25 jours-Tour du Pacifique - \$1,790.  
26 mars -- 21 mai -- 4 juin -- 30 juillet

"ORCHIDÉE" 5 pays-25 jours-Tour du Pacifique - \$1,760.  
Un seul départ: 9 avril.

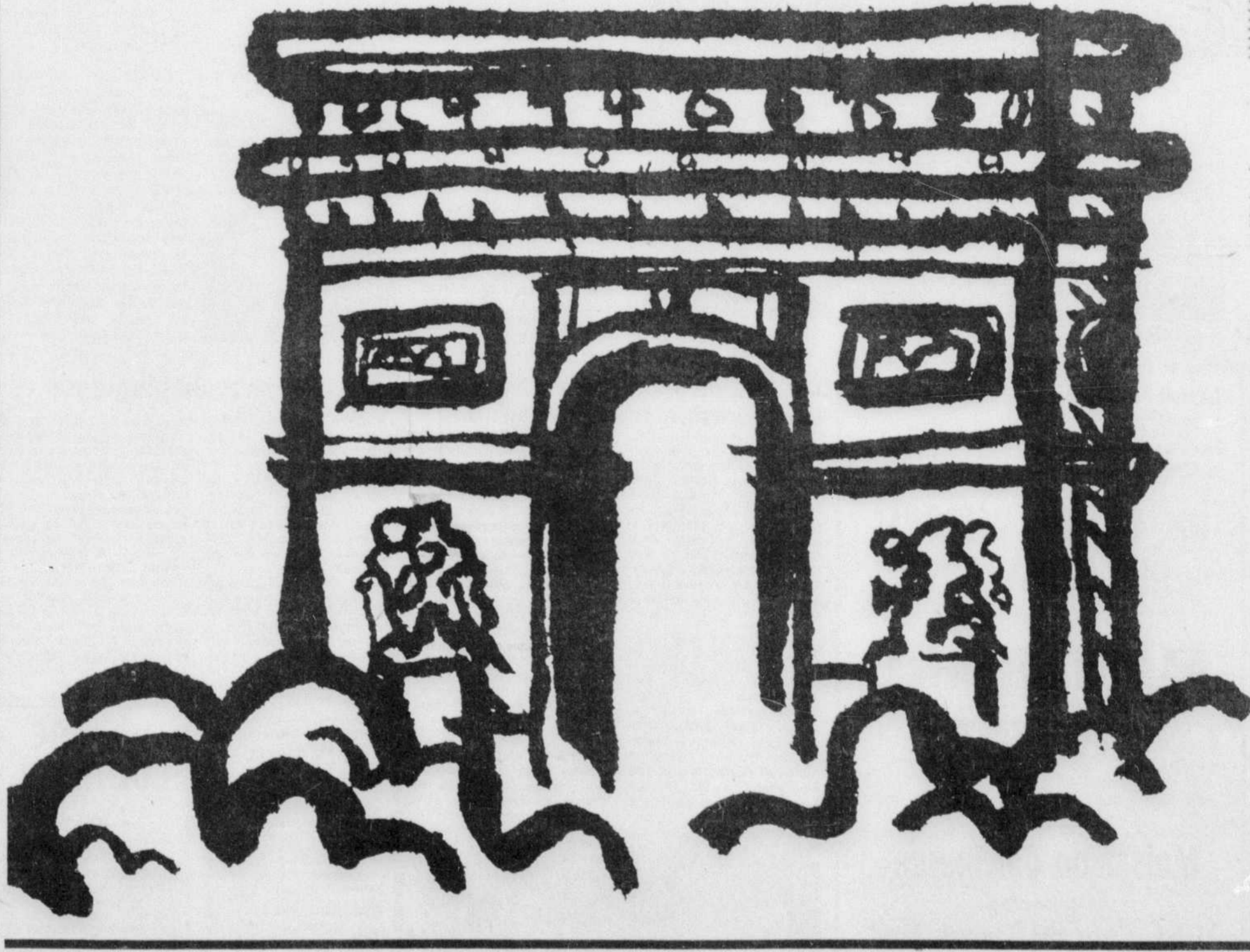
"CAMELIA" 9 pays-32 jours- Extrême-Orient - \$2,095.  
Départ 3 septembre: même itinéraire que le 12 mars.

"ROUTE DES FLEURS" TOUR DU MONDE  
Choix de 3 autres voyages - Printemps-été  
8 mai -- 11 mai -- 38 jours -- \$2,560.  
Deux voyages d'été -- par l'URSS  
3 et 31 juillet -- 8 pays -- 31 jours -- \$2,370.

Tous les prix en dollars canadiens. Inscrivez-vous sans retard... déjà plusieurs de nos voyages sont presque complets. Plus de 50 années d'expérience à votre service -

### VOYAGES HONE

1460 av. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221  
Le métro à notre porte - Station McGill-Union  
Notre bureau ouvert le jeudi soir jusqu'à 7.00 p.m.



Vivez enfin votre rêve, voyez Paris

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

VOYAGES

## TRAVELAIDE

Ltée

Succursale LAVAL  
CENTRE LAVAL  
SORTIE 7 AUTOROUTE 688-5310

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES

Succursale LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

MONACO, NICE, CANNES, ST-TROPEZ...

# La Côte d'Azur en quelques bonds

Un touriste canadien transporté sur la plage version 20e siècle de GofeJuan, à l'endroit même où Napoléon y mit le pied le 1er mars 1815, aurait sans doute d'autres préoccupations que l'empereur déchu.

Il n'aurait d'eux premiers que pour les naldes courtes vêtues étendues nonchalamment sur le sable chaud. Puis, le premier enchantement passé, valise à la main, il pourrait se lancer à la découverte de cette Côte d'Azur qu'on s'imagine peuplée de millionnaires.

Sans but précis, sans itinéraire, sans horaire, il pourrait, à la mesure de ses goûts et de son portefeuille, explorer longtemps ce pays charmant, frayer avec ses habitants, entendre ses légendes.

Mais un touriste canadien typique est astreint à des conditions de voyage ardues: voir tout en deux, trois ou, exceptionnellement, quatre semaines, revenir chez lui épuisé et vivre de souvenirs pendant un an.

En quelques bonds, faisons-lui voir les endroits les mieux connus de cette Côte, non sans lui avoir permis un peu de repos, question d'oublier le décalage d'heures entre Montréal et le sud de la France.

On se rend sur la Côte d'Azur pour y voir évidemment du soleil, qui éclaire dans cette région d'une façon remarquable, qu'on attribue à la grande pureté de l'atmosphère.

Les silhouettes se découpent, les points les plus éloignés semblent à portée de la main, les couleurs du ciel, de la mer, des arbres, des fleurs et des maisons se marient avec une harmonie subtile.

On sait vivre sur la Côte d'Azur: lentement. Après tout, c'est la Provence... La vie y est belle, et vaut la peine d'être goûtée, d'être savourée, d'être vécue.

Pourtant, après une journée ou deux de repos sûrement bien mérité, notre touriste canadien de tout à l'heure voudra bien voir du pays. Grand bien lui fasse, car c'est le plus beau du monde.

Sur la Côte, s'il aime la vie mondaine, il se rendra à Cannes ou à Monte-Carlo. Si, sorti d'une grande ville, il sent déjà la nostalgie du brouhaha, il ira à Nice. S'il veut la paix, la mer, la plage, il trouvera des centaines d'endroits à son goût.

A Nice, si tel est son désir, il pourra, comme tout le monde, prendre l'air de la mer sur la Promenade des Anglais, jetant un coup d'oeil tantôt sur la plage de galets et les vagues qui s'y brisent, tantôt de l'autre côté du boulevard sur les magnifiques hôtels, les restaurants, la foule affairée d'aller nulle part.

Après cette promenade que tout le monde fait, il entrera dans la ville où, inévitablement, il finira pour arriver place Masséna. De là, avec un peu de

chance et de bonne volonté, il trouvera le marché aux fleurs qui se tient, en semaine, de 13 à 16h.

Le spectacle est inoubliable: monceaux de fleurs, masses de couleurs, bouffées de parfums, rires, palabres, marchandages, cris.

Pour se calmer de toute cette agitation, une visite au musée d'histoire naturelle, non loin de là, place Garibaldi, est toute recommandée. Le musée contient l'une des plus belles collections de céphalopodes de la Méditerranée, de quoi décourager les baigneuses craintives!

Le promeneur pourra aussi s'égarer à son gré dans la Vieille ville, aux rues étroites, tortueuses, en pente raide. Le Nice des hôtels modernes s'oublie rapidement dans ce quartier charmant de la ville.

De Nice, la principauté de Monaco est facilement accessible par la route, à condition toutefois que la circulation ne soit pas trop dense.

A Monaco, le touriste bien avisé ne jettera qu'un rapide coup d'oeil au Palais du prince, flanqué de guérites rayées de rouge et de blanc.

Il ira plutôt au musée océanographique voir l'aquarium le plus beau d'Europe, peuplé de spécimens curieux. Le musée contient aussi plusieurs salles consacrées à l'océanographie

zoologique, à l'océanographie appliquée et à l'océanographie physique et chimique.

Une visite au jardin exotique est indiquée pour ceux qui s'y connaissent en cactées. Des grottes s'ouvrent sur ce jardin, dont la visite est ardue: il faut gravir près de 300 marches dans les diverses salles ornées de stalactites et de stalagmites.

Entre le rocher de Monaco et Monte-Carlo se trouve La Condamine, le quartier commerçant. A Monte-Carlo, tout le monde le sait, c'est le Casino. Pour y entrer, à ce Casino, et tout le monde ne le sait pas, il faut présenter son passeport.

De l'autre côté de Nice, une autre ville dont le nom sonne chaudement dans la bouche des Canadiens en mal de beaux temps: Cannes.

Nice a sa promenade des Anglais, Cannes a son Boulevard de la Croisette, orné de jardins fleuris, bordés d'hôtels magnifiques, des magasins luxueux, de palmiers.

Cannes a aussi un port, qu'on peut admirer de la Tour du mont Chevalier. De ce point, la vue ne se borne pas qu'à la mer, elle s'étend sur le massif de l'Estérel et les collines au nord de la ville.

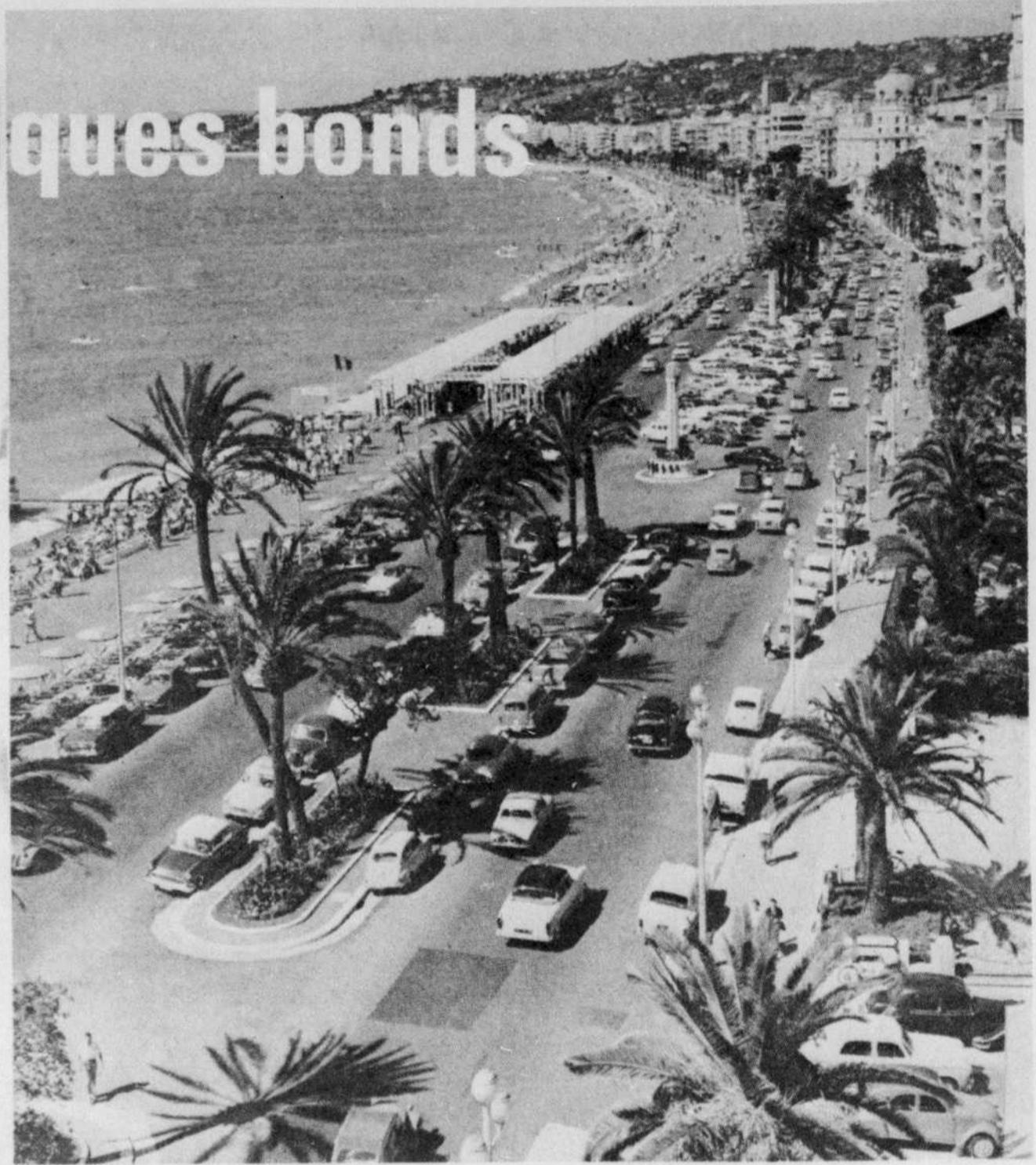
Pour admirer de près les beaux yachts, les voiliers prêts à l'ancre dans le port, on peut s'avancer sur la jetée Albert-Edouard, ou se promener dans les Allées de la Liberté.

Un peu en retrait de la ville, protégé du vent par des collines boisées, Le Cannet, station recherchée. Au Cannet, on peut visiter des parfumeries.

Un grand bon à l'ouest: St-Tropez de Brigitte Bardot. Il faut voir le port en plein été et sur le quai, les belles qui minaudent pour se faire inviter à bord d'un luxueux yacht, repaire de pachas modernes.

Le snobisme est de rigueur à St-Tropez, et chacun se donne des allures de vedette, d'aristocrate et de richard pour tenter d'épater l'autre.

Près du quai Frédéric Mistral, sous une voûte obscure se tient chaque matin le marché de poissons. Là, un parfum différencie de celui du marché des fleurs de Nice, mais tout aussi sympathique, assaille les narines.



La Promenade des Anglais

Si la pêche a été bonne, les étals débordent de poissons luisants qui semblent narguer les curieux de leurs yeux jaunes.

Des langoustes mauves attendent leur bain d'eau bouillante, les oursins en pelote d'épingle exhibent leurs entrailles oranges, les moules, les huîtres défilent les amateurs d'ouvrir de leurs coquilles calcaires.

Au musée de l'Annonciade sont accrochées des oeuvres de Bonnard, Matisse, Dufy, Utrillo, etc.

A l'ouest encore, Toulon, son port, son arsenal, son musée naval, son musée



historique puis, dernier bond de cette tournée éclair, Marseille.

Une promenade sur la Canebière ne suffit pas pour connaître cette grande ville aux multiples visages. Au bout de cette artère fameuse, on arrive au Vieux port puis, de là, à la corniche président Kennedy et enfin à la basilique Notre-Dame de la Garde, qu'on peut atteindre en ascenseur et d'où le panorama est surprenant.

Les lecteurs d'Alexandre Dumas s'en voudront de quitter Marseille sans voir le château d'If.

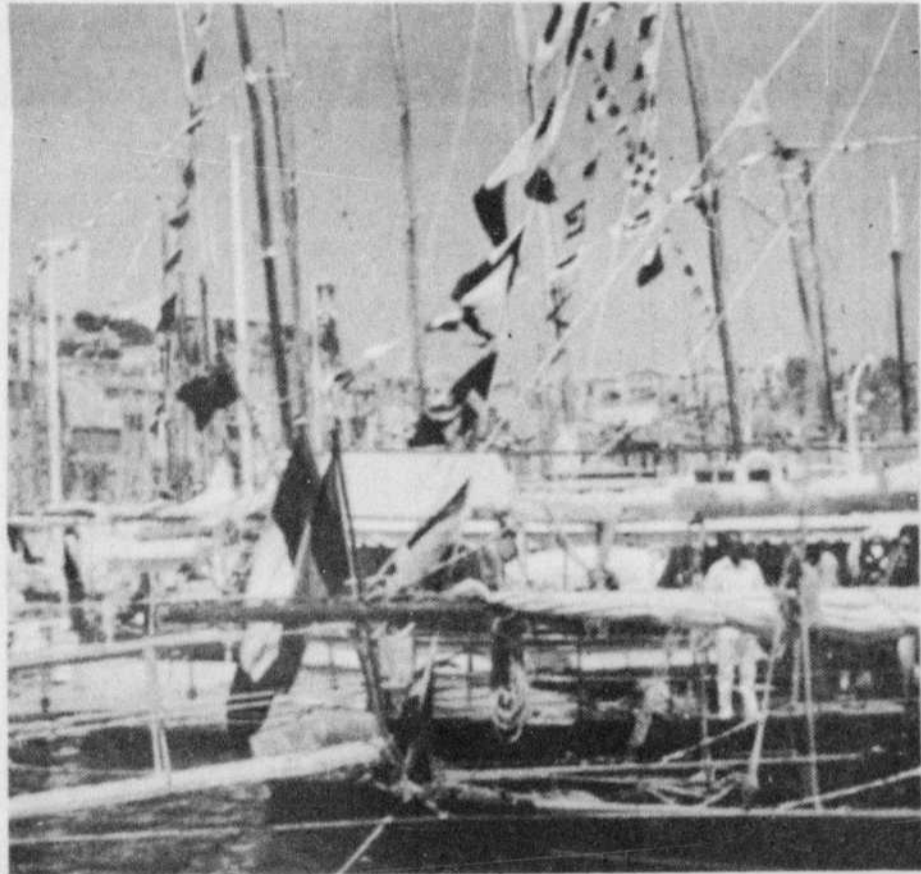
Durant tout son voyage, notre touriste canadien se sera régalé, il le dira bien à ses amis à son retour, de mystérieuse bouillabaisse, cette institution gastronomique provençale, de rataouille non moins mystérieuse et odorante, sans oublier la soupe au pistou, les cuisses de grenouilles, la daurade, le loup au fenouil, et il aura lampé verre après verre de rosée de Bandol, sans parler des pastis, des bières et autres boissons que le so-

leil brûlant aura imposés à son gosier.

En somme, un court mais beau voyage, qui aurait été plus beau encore si le temps avait permis une vi-

site aux villages de l'arrière pays, si toutes les stations de la Côte avaient pu faire l'objet d'un arrêt.

Si... F.B.



Le port de Cannes

Vous faut-il un passeport de toute urgence? Avez-vous des difficultés à remplir votre demande de passeport?

## UN BUREAU RÉGIONAL DES PASSEPORTS

est  
**MAINTENANT OUVERT**

à  
**Montréal**  
**Maison du Commerce**  
Mezzanine  
**1080 Côte du Beaver Hall**  
**Montréal**

Le rôle du bureau consiste à aider les requérants dans les cas d'urgence ou lorsqu'ils ont des difficultés à remplir leurs demandes de passeport.

Le bureau régional ne peut s'occuper des demandes de passeport courantes qui doivent être envoyées par la poste au Bureau des passeports, Ottawa 4 (Ontario), dans les enveloppes préadressées fournies à cette fin.

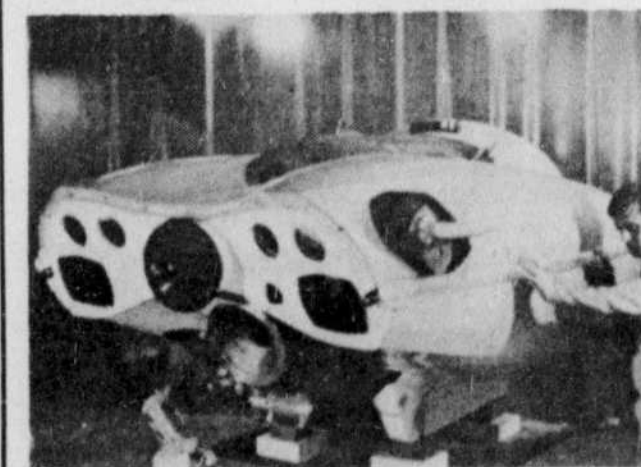
## Les engins sous-marins français d'exploration et d'intervention

Par opposition aux sous-marins employés pour la recherche océanologique (dont "l'Argronète" du Centre National d'Exploitation des Océans est un exemple représentatif), les engins sous-marins d'exploration et d'intervention disposent d'une faible autonomie et sont mis en oeuvre à partir d'un navire de soutien.

Les tendances actuelles vont, d'une part vers la mise en oeuvre de matériaux nouveaux permettant d'améliorer les performances de plongée (aciers spéciaux, alliages de titane, alliages légers, verres, matériaux plastiques renforcés par fibres de verre notamment) et, d'autre part, vers l'accroissement de l'autonomie à partir du navire de sou-

ten. A cet égard, la soucoupe plongeante SP 3000, en cours d'essais en France, est caractéristique de l'étape intermédiaire entre la génération des "engins de démonstration", et celle des engins futurs d'exploration des plaines abyssales, à 6.000 mètres de profondeur, dont la mise au point nécessite de franchir des caps techniques difficiles. Enfin, on note l'apparition sur les chantiers sous-marins d'engins dits "humides", véritables véhicules de servitude, transporteurs de plongeurs, comme le "Total Sub" français.

A l'heure actuelle, les organismes français disposent des engins d'exploration et d'intervention suivants:



La "Puce de Mer" SP 500

## Découvertes archéologiques

ATHENES (AFP) — D'importantes découvertes archéologiques ont été effectuées la semaine dernière dans la ville de Thèbes, en Béotie, au cours de travaux de construction dans le centre de la ville. Des ruines antiques datant de l'époque mycénienne (1600-1100 avant J.-C.) ont été mises au jour.

Selon les archéologues venus sur place, ces ruines doivent appartenir à un bâtiment très important, peut-être le palais de Thèbes Jeudi dernier, des plaques de terre cuite avec des inscriptions en écriture linéaire ont été dégagées. La détermination exacte

de leur date permettra de résoudre un grand problème de l'histoire grecque antique, celui de l'époque à laquelle la dynastie achéenne régna à Cnosos, en Crète. En effet, des plaques semblables à celles de Thèbes ont été découvertes à Cnosos. Au cas où les plaques de Thèbes datent d'avant 1.200 avant J.-C. ceci constituerait une preuve que les Achéens se sont installés en Crète avant la fin du 13ème siècle avant J.-C. Ainsi sera renversée la théorie avancée récemment selon laquelle les Achéens avaient conquis la Crète ultérieurement.

**SPÉCIAUX!**  
Départ de Québec et de Montréal.

NEW YORK, 27-30 mars, Autobus, hôtel, visites, excursions, guides, R.C. Music Hall, tour de l'île en bateau \$ 69.  
CALIFORNIE, 30 mars - 12 avril, Tour complet, Mexique, Vancouver, Victoria, Los Vegas, \$545.

TERRE-SAINTE, 9-30 avril, Syrie, Liban, Chypre, Europe, \$897.

EUROPE, 10-31 mai, 10 pays, Fatima le 13, Londres, \$895.

QUEST CANADIEN, 27 juin - 12 juillet, Victoria, autob. bateau \$298.  
OSAKA, 12 juil. - 3 août, Tokyo, Expo '70, Excursions, \$896.  
et 30 autres voyages spéciaux!

**AGENCES FRANCISCAINES**  
500, Be ave Québec (523-0031)

**VOYAGE CULTUREL**  
"Europe été 1970"

Plus d'un mois à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. 32 jours en Europe, du 5 juillet au 7 août. - Aller et retour en "jet", Belgique, Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, France et Hollande. Excellent service d'hôtels et d'autocars.

**\$983.00** tout compris

Seizième année consécutive Profitez de l'expérience. Demandez informations:

**Julien Déziel, O.F.M.**  
**2010 Ouest, Dorchester**  
**Montréal 108, Qué.**

**VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT**  
D'UNE **AUTOMOBILE**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROEN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité Assurance internationale Permis conduire international etc... Réservations billets: Bateau - Avion

**SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE**  
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200  
"Touring Club de France"

**5 TOURS D'ÉTÉ**

**LONDRES - BELGIQUE - HOLLANDE ALLEMAGNE avec BERLIN**  
Un tour nouveau pour ceux qui cherchent quelque chose de différent.

**31 mai - 21 juin - \$898.**  
Direction: Marie Malavoy

**LES PROVINCES DE FRANCE**  
Pour ceux qui n'y sont jamais allés, comme pour ceux qui croient la connaître.

**20 juin au 11 juillet - \$850.**  
Direction: André Malavoy

**EUROPE CENTRALE**  
Les pays germaniques qui jouent un rôle important sur tous les plans.

**6 au 27 juillet - \$869.**  
Direction: Roland Boutaric et André Malavoy

**FRANCE - ITALIE - SUISSE**  
Le tour idéal pour un premier voyage en Europe  
Deux départs: 6 au 27 juillet (réservé aux jeunes)

**27 juillet au 17 août -- \$765.**  
Direction: François Nicaise et André Malavoy

Diapliants sur demande

**Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.**  
1225 OUEST, DORCHESTER  
MONTREAL, P.Q.  
TEL.: 861-2485  
La Maison aux milliers de références.



L'Arc de triomphe de l'Étoile à Paris a 164 pieds de haut et 148 pieds de large. Sur la frise qui l'entoure, de grands soldats marchent par centaines derrière leur empereur Napoléon à la conquête de l'Europe.

# Mais qu'est-ce qu'ils ont tous à aller en France?

De très bonnes raisons:

**Cette année la France reçoit. Voyez autour de vous, tout le monde va en France. L'accueil se fait plus chaleureux. Le pays ancestral a évolué... tout en gardant soigneusement ses coutumes. Pour vous, c'est maintenant — quand le taux de change du franc vous donne un pouvoir d'achat de \$112.50 pour \$100 — qu'il faut y aller.**

## La douce France: un autre monde.

En France tout semble différent. Jamais la France de jadis n'a été plus présente. Jamais la France d'aujourd'hui n'a été plus proche. Vous le constaterez vous-même en comparant l'accent des Berrichons à celui des Marseillais, en confrontant la nourriture de l'Île de France à la cuisine bourguignonne ou le style des mas provençaux à l'architecture angevine. Vous retrouverez là les chefs-d'œuvre dont vous aviez entendu parler (Versailles, la Tour Eiffel, les châteaux de la Loire, etc.) plus une multitude d'autres dont vous n'aviez pas idée. Vos pourrez alors admirer ces œuvres d'art dans le décor où elles ont été créées, tout en savourant cette douceur de vivre bien latine qui est unique à la France.

**\$112.50 pour \$100**

C'est ce que vous permet le nouvel étalonnage du franc français par rapport aux autres monnaies. Pour vous en donner une idée, disons que pour sept jours de séjour payés, vous bénéficiez d'une journée de séjour gratuite. C'est maintenant, en 1970, qu'il faut en profiter!

## Le grand nettoyage de Paris

Pendant ces cinq dernières années, les Français ont amoureusement brossé, nettoyé, restauré leurs monuments et œuvres d'art. Cette année, vous pourrez admirer la plupart de ces bijoux dans leur splendeur originale illuminés par les spectacles "Son et lumière". Paris aussi, a bénéficié de ce grand vent de rénovation qui souffle sur le pays. Tout le centre de la capitale est rafraîchi, rajourné; visitez Paris dans ses couleurs primitives: rose, or et blanc pur.




## Faites-vous servir...

En France, les cuisiniers, les hôteliers sont très fiers de leur métier. Les grands cuisiniers et les grands hôteliers sont d'ailleurs vénérés comme des vedettes par des millions d'admirateurs. Si vous choisissez un des établissements de grand luxe (à trois ou quatre étoiles), vous pourrez vous faire servir comme un pacha, avoir votre petit déjeuner "à la canadienne" ou vous faire préparer une tourtière à la québécoise pour votre repas de midi.

## ... à la française

Vous pouvez aussi louer une voiture et apprécier le vagabondage (en suivant les conseils de votre guide Michelin) au hasard des petites auberges provinciales. Vous y recevrez un accueil chaleureux — à la française — vous goûterez le vin du patron, dégusterez la cuisine de la patronne et visiterez en ami la cave ou le potager.

## Cinq régions, cinq merveilles

<p><b>1</b></p> <p><b>Paris ville lumière</b></p> <p>Borduas avait connu un Paris gris perle. Le Paris que vous visiterez en 1970 a varié sa palette: rose, or, beige. Après une gigantesque opération de nettoyage, Paris a retrouvé ses couleurs primitives. Du haut de la Tour Eiffel, un soir d'été, vous apercevrez les illuminations de l'Arc de Triomphe, de Notre-Dame, du Louvre tout en dégustant un bon champagne. La nuit, faites une tournée sur la Butte Montmartre, goûtez au charme des cafés, dînez au Quartier Latin. Allez aux Folies-Bergères. Trois jours de vie à Paris peuvent vous coûter \$65 par personne.</p> 	<p><b>2</b></p> <p><b>Les châteaux de la Loire</b></p> <p>Des châteaux... des châteaux partout. Les plus beaux du monde. Et du bon vin à boire. La région de la Loire est celle de la France élégante: celle de la renaissance. Parmi tous ces châteaux, Chambord est le plus imposant, Azay-le-Rideau le plus beau, Angers le plus massif, Luynes le plus strict d'architecture; à Blois, chaque monarque a tenu à laisser sa signature en y ajoutant ici une aile, là une façade ou là un escalier. 13 de ces magnifiques châteaux sont pourvus de spectacles "Son et lumière." Un tour de 4 jours dans la Loire vous coûtera environ \$81 par personne.</p> 	<p><b>3</b></p> <p><b>Le Duché de Bourgogne</b></p> <p>Au 15<sup>ème</sup> siècle, la Cour des ducs de Bourgogne était la plus brillante d'Europe. Ils ont collectionné dans leur palais de Dijon une multitude de chefs-d'œuvre flammands que vous pouvez aujourd'hui admirer. Mais les Bourguignons sont surtout fiers de leur duché pour ses vins et ses grandes abbayes comme Vézelay et Cluny. La Bourgogne donne un peu partout l'occasion de dégustations de vins. C'est la région où il fait bon vivre. C'est le pays du Beaujolais, du Mâcon, du Chablais, du boeuf bourguignon, du coq-au-vin ou du rigodon. Louez une voiture et vivez comme un duc pendant 10 jours.</p> 	<p><b>4</b></p> <p><b>Provence, province dorée</b></p> <p>Mettez-vous sous un olivier, un verre de pastis à la main et découvrez autour de vous les paysages qu'ont peints Van Gogh, Cézanne, Renoir, Picasso, etc. En Provence vous aimerez ces villes où la lumière, les fleurs, les filles semblent s'être associées pour rendre la nature plus belle et la vie plus heureuse. Nîmes et Arles sont des cités "gallo-romaines" avec des arcs de triomphe et arènes. Le palais-forteresse des papes trône au centre d'Avignon (ne manquez pas le pont... on y danse!). Commencez votre visite de la Provence par Marseille, vous y louerez facilement une voiture.</p> 	<p><b>5</b></p> <p><b>L'extraordinaire Côte d'Azur</b></p> <p>Figurez-vous une côte en dentelle qui court de Marseille à la frontière italienne, figurez-vous une eau limpide et chaude, une végétation luxuriante, peuplez tout ça de la foule la plus bigarrée du monde. C'est la Côte d'Azur. Vous y côtoierez princes et grands-ducs, artistes et vedettes. Trouvez-vous un smoking et hantez les casinos, assistez aux galas: ici le plaisir est élevé à l'état de culte. Le charme de Cannes, l'extravagance de Saint-Tropez, l'élégance de Nice vous attendent. Et l'aéroport de Nice est à quelques minutes des plages.</p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Comment s'y rendre?

C'est simple. Si vous êtes pressé, prenez l'avion. En 7 heures vous serez à Paris, et en 8 à Nice (les tarifs des vols aériens intercontinentaux viennent d'être réduits). En bateau, une traversée vous prendra de 6 à 8 jours.

### Combien de temps y séjourner

Cela dépendra, bien sûr, de vos projets de voyage. Si vous avez le temps, vous pouvez passer trois mois de vacances en France et trouver ça trop court. Par contre, même si votre temps est limité, il faut consacrer à la France, au minimum dix jours de vos vacances.

### 3 bonnes raisons pour louer une auto

1. Si vous êtes en vacances en France, il est plus agréable d'avoir une auto. Les routes françaises sont en très bon état. Vous pouvez y voyager rapidement tout en profitant de la beauté des paysages et de la qualité des restaurants.

2. En combinant le train et l'auto, vous gagnez du temps. Vous trouverez des voitures à louer aux gares et aux aéroports de toutes les grandes villes. Vous pouvez d'ailleurs faire vos réservations d'ici.

3. En France, les prix de location de voiture sont modiques. Demandez la liste complète des prix aux Services Officiels Français du Tourisme. Voici trois exemples indicatifs:

	*PAR JOUR	PAR KILOMÈTRE
Renault 8, 4 places	\$4.90	4.4¢
Peugeot 404, 5 places	\$6.60	5.4¢
Citroën I D	\$9.20	7¢

\*MINIMUM 7 JOURS

### Où aller?

Nous vous présentons ci-dessus 5 régions particulièrement riches et intéressantes. Pour avoir des renseignements plus détaillés sur la France touristique, remplissez le coupon ci-joint et envoyez-le aux Services Officiels Français du Tourisme. Quand votre décision sera prise, allez simplement voir votre agent de voyage. Il sera enchanté d'arranger pour vous vos déplacements et réservations.



Services Officiels Français du Tourisme  
1840, Sherbrooke ouest, Montréal, Québec

Veillez m'envoyer des renseignements supplémentaires concernant les régions suivantes:

Paris     la Loire     la Provence  
 la Côte d'Azur     La Bourgogne

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

LD 28-2-70



## Le testament phonographique d'Ernest Ansermet

par Jacques Thériault

Il avait un visage de grand seigneur paternel, un peu comme celui d'un Charles Munch ou d'un Carl Schuricht. Baguette au poing et barbe au vent, le vieux maître était des plus fascinants. Maintenant qu'il n'est plus, ses nombreux disques sont là, néanmoins, qui perpétuent une conception musicale unissant un tempérament exceptionnel à la tradition la plus pure du passé.

Né à Vevey en 1883, Ernest Ansermet avait débuté comme professeur de mathématiques sur les bords du Léman. Devenu chef d'orchestre au Kursaal de Montreux, il y fit la connaissance d'Igor Stravinsky. Cette profonde amitié, qui devait exercer une influence décisive sur l'orientation esthétique d'Ansermet, eut aussi pour conséquence de lui faire attacher (dès 1915) à la troupe des Ballets russes de Diaghilev, avec lesquels il parcourut le monde, acquérant ainsi une audience internationale. Il créait par la suite en 1918 l'Orchestre de la Suisse Romande, dont il demeura le directeur permanent jusqu'à sa mort, et fut l'un des principaux fondateurs (avec Alfred Cortot et Louis Fournier) de l'Orchestre Symphonique de Paris.

Mais, il était également un philosophe féru de musique musicale et la maison London a d'ailleurs enregistré sur disque (Ace of Diamonds SDD-21-04) le résumé d'un travail qui a mobilisé sur une grande partie de son existence, soit cette énorme thèse sur "Les fondements de la musique" publiée aux Editions de la Baconnière.

La maison London revient à l'assaut, cette fois avec la publication simultanée de sept microsillons consacrés à Ernest Ansermet. Mais, avant d'aller plus loin, il est opportun de souligner de nouveau qu'Ansermet est le chef d'orchestre qui compte le plus d'enregistrements au catalogue et certains vont même jusqu'à dire qu'aucun artiste au monde n'a signé autant de microsillons que lui. Saluons donc, ce grand ténor de la baguette comme une glorieuse exception et, en guise de préface à cette nouvelle moisson phonographique, notons qu'il aime passionnément la musique pour elle-même et non pas pour les succès qu'elle pouvait lui valoir.

HONEGGER: Symphonie No. 3 dite "Liturgique" et Symphonie No. 4 dite "Deliciae Basilienses"; CS-6616 LONDON  
MAGNARD: Symphonie No. 3 Op. 11; LALO: Scherzo pour orchestre; CS-6615 LONDON.

HAYDN (Volume 1): Symphonie No. 82 en do dite "L'ours" et Symphonie No. 86 en ré; SDD-2147 ACE OF DIAMONDS

HAYDN (Volume 2): Symphonie No. 83 en sol mineur dite "La poule" et Symphonie No. 87 en la; SDD-2148 ACE OF DIAMONDS

HAYDN (Volume 3): Symphonie No. 85 en si bémol dite "La Reine" et Symphonie No. 84 en mi bémol; SDD-2149 ACE OF DIAMONDS

BEETHOVEN: Symphonie No. 3 en mi bémol majeur Op. dite "Héroïque"; STS-15069 STEREO TREASURY SERIES

PROKOFIEV: Suites tirées du ballet "Cendrillon"; SDD-2155 ACE OF DIAMONDS

Toutes ces pages ont été gravées par Ansermet au pupitre de l'Orchestre de la Suisse Romande. Tout y est pratiquement rigoureux, marqué au sceau d'un véritable poète des sons et des rythmes. Présents en pochettes noires, les deux premiers disques offrent les derniers enregistrements qu'Ansermet signait l'an dernier quelques temps avant sa mort: il avait alors 85 ans. Celui consacré à Honegger est particulièrement remarquable du point de vue strictement musical. La troisième symphonie, qui apparaît comme une des confidences les plus pathétiques d'Honegger, trouve ses véritables dimensions orchestrales et rythmiques sous le bâton du chef - à un tel point qu'on se demande qui, dans l'avenir, pourra dépasser ce niveau d'excellence musicale. Si Honegger a lui-même indiqué que sa symphonie "Liturgique" se rattachait à la tradition beethovenienne "étant dans son essence même dramatique et pathétique...", la quatrième symphonie se réclame au contraire d'Haydn et de Mozart. Sous l'impulsion du chef, elle sonne admirablement bien, avec clarté et lyrisme, même si l'on peut regretter les grands moments de transparence dans lesquels Munch a toujours excéllé. Le second disque ressuscite "en grande pompe" un romantique nommé Albéric Magnard; le monde musical l'avait oublié - avec raison peut-être - mais l'ouvrage plaira sûrement à ceux qui aiment la musique de Franck ou Chausson. Le "Scherzo" de Lalo complète le programme de ce microsillon qui, comme le précédent, jouit d'une excellente gravure, pratiquement dénuée de bruits de surface.

Ansermet fut le premier à enregistrer l'intégrale des symphonies dites "Parisiennes" d'Haydn. Rappelons que le compositeur mit deux ans à composer ces six pages qui sont les seules à utiliser les trompettes et les timbales, les trois premières datent de 1785, les trois dernières de 1786. L'Orchestre de la Suisse Romande les interprète avec un sens parfait du style et de l'époque, joint à une sorte d'immitable souplesse et de transparence souhaitable. Ce sont vraisemblablement les versions de ces six symphonies que je recommanderai parmi toutes celles qui existent au catalogue. Avec les années, elles deviendront inévitablement des performances historiques qu'on se disputera. Les prises de son sont très réussies.

On peut se procurer une version de la symphonie "Héroïque" et un programme réunissant des suites tirées du ballet "Cendrillon" de Prokofiev. Le disque consacré à Prokofiev est d'une délicatesse exquise; celui de Beethoven ne manque pas de panache, mais je préfère personnellement les versions de Klemperer, Much ou Furtwängler. Excellentes prises de son.

La maison London publiera sous peu un autre disque qu'Ansermet a gravé quelques temps avant sa mort, presque au même moment que ceux dont nous avons parlé aujourd'hui. Il s'agit d'un enregistrement de "L'oiseau de feu" de Stravinsky (deux disques) où le chef est au pupitre du New Philharmonia Orchestra.

## Nouveautés classiques

TCHAIKOVSKY: Ouverture "Roméo et Juliette"; MOUSSORGSKY: "Boris Godounov" (arrangement de Stokowski); avec l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction de Léopold Stokowski; SPC-21032 LONDON "Phase 4"

La pochette - avec ses rouges, ses bleus, ses jaunes et ses ors - nous donne une excellente idée de ce que sont ces "performances alla Stokowski". On y trouve une version de "Roméo et Juliette" dépourvue de toute extravagance et un arrangement d'extraits de l'opéra "Boris Godounov" qui m'a paru assez farfelu, mais non sans séduction au niveau de la sonorité orchestrale.

De l'ouverture de Tchaikovsky, je suis porté à préférer la récente version de Kondrashin (Angel: SR-40090) où la puissance le dispute à un sens de la poésie qui va jusqu'à la transparence, cela même si l'enregistrement Phase 4 est susceptible d'arriver à une plus grande clarté (certaines envolées de trompettes sont, à cet effet, fascinantes). La synthèse symphonique de l'opéra de Moussorgsky a été réalisée par Stokowski d'après la version originale, c'est-à-dire sans se préoccuper des modifications apportées à l'ouvrage par Rimsky-Korsakov. Le résultat est épique, généreux et émouvant par le déplacement constant des masses sonores, mais l'audition m'a laissé assez indifférent. Prises de son extrêmement vivantes, détaillées... comme les amateurs d'émotions fortes les aiment.

MORENO TORROBA: Trois Nocturnes pour 2 guitares et orchestre (Hogueras, Sombras et Brujas), ainsi que sept Pièces pour duo de guitare; avec les guitaristes Graciela Pomponio et Jorge Martinez Zarate, un orchestre (?) sous la direction du compositeur; STU-70549 ERATO

Voici le quatrième volume du "Panorama de la guitare", lancé dernièrement par la maison française Erato. Il est musicalement inférieur aux trois précédents, mais les amateurs de guitare goûteront tout de même les sept pièces pour deux guitares. La partie d'orchestre dans les trois Nocturnes est néanmoins assez sirupeuse pour dégoûter tout le monde de l'audition. Est-ce la raison pour laquelle le nom de l'orchestre n'est pas identifié sur la pochette?

ANTONIO SOLER: Les Six Concertos à deux orgues; par Marie-Claire Alan et Luigi-Ferdinando Tagliavini; EDO-219 ERATO "Coll. L'encyclopédie de l'orgue"

Cette collection d'enregistrements est destinée à ceux qui veulent revivre les grands moments de l'histoire de l'orgue dans les différents pays et, il faut le noter, les œuvres sont enregistrées sur des instruments pleinement représentatifs, c'est-à-dire dont la facture et la couleur sonore correspondent à l'esthétique des œuvres.

tre les solistes (ce qui est assez peu usuel) qui semblent évoluer avec assez de facilité. J'ai retenu principalement l'interprétation de "Mondnacht" avec Ludwig, Berry étant ici un peu trop passionné peut-être.

L'accompagnement d'Eric Werba est excellent et la prise de son très vivante.

BURGMULLER: "La péri"; Richard Bonynghe dirige l'Orchestre Symphonique de Londres; CS-6627 LONDON

Il s'agit d'une musique composée pour un ballet romantique en deux actes, sur un argument de Théophile Gautier et Coralli. Friedrich (Frédéric) Burgmüller est né à Ratisbonne en 1804 et mourut à Paris en 1874. Il a écrit plusieurs ouvrages pour piano ainsi que quelques-uns destinés à la scène.

Ne vous attendez à rien de génial: c'est tout au plus une musique divertissante que l'Orchestre Philharmonique de Londres joue avec distinction. Ce qui est déjà pas mal. Excellente prise de son.

## Gravures canadiennes

Au cours d'une conférence de presse tenue récemment à Ottawa, le Président du Conseil d'administration du Centre national des Arts, Me François Mercier, a annoncé que les enregistrements phonographiques réalisés par le département des transcriptions du Service international de Radio-Canada avec l'Orchestre du Centre national des Arts, seront distribués et mis en vente au Canada et aux Etats-Unis par la Compagnie RCA Victor sous son étiquette de prestige "Red Seal".

Devant l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, M. John Holding, président, RCA Limitée, M. Laurent Picard, vice-président de Radio-Canada et les membres du Conseil d'administration du Centre national des Arts, Me Mercier a déclaré qu'en plus d'être flatté de l'endroit de cette jeune formation et de son chef attitré, Mario Bernardi, pareille entente marquait une importante étape dans l'histoire de la musique au Canada, puisque, pour la première fois, une grande entreprise commerciale de disques manifestait assez de confiance dans un orchestre canadien pour se l'attacher par contrat à long terme.

Le contrat, qui prévoit le lancement d'au moins un disque par année, a été signé par M. G. Hamilton Southam, directeur général du Centre et M. George Harrison, vice-président, RCA, et directeur général des disques Victor. M. Gérard Arthur, directeur de la programmation, représentait le Service international de Radio-Canada. M. Harrison s'est dit extrêmement heureux et honoré d'être associé d'une part, à une entreprise nationale aussi prestigieuse que le Centre national des Arts et, d'autre part, au département des Transcriptions du Service international de Radio-Canada qui, depuis des années, par ses initiatives et la haute qualité de ses enregistrements, fait rayonner la musique et les musiciens canadiens à travers le monde.

Après avoir rendu hommage à Jean-Marie Beaudet, directeur musical du Centre national des Arts qui, depuis si longtemps, s'était attaché à l'immense tâche de faire naître un orchestre national, Gérard Arthur a souligné que l'association artistique, technique et financière de ces trois importants organismes, RCA - CNA - CBC, dans l'accomplissement d'un grand dessein national, devenait un acte de foi dans l'avenir des artistes canadiens et dans la vie culturelle du pays.

Il a aussi précisé que les séances d'enregistrement avaient déjà débuté dans la grande salle de concert du Centre, l'Opéra, et que le premier disque serait lancé à l'automne.

## Un doigté "colossal"

Vous ne connaissez peut-être pas la pianiste ELLY NEY. Née à Düsseldorf en 1882, elle est aujourd'hui considérée par certains amateurs de piano comme l'une des grandes interprètes de Beethoven. Son jeu? Il est d'une vitalité, d'une robustesse assez étonnante: on dirait une Furie, on pense à Melmoth, à une espèce de personnage diabolique chez qui les pages pianistiques de Beethoven seraient devenues une seconde nature.

Un seul fait à déplorer: les prises de son sont très mauvaises, au point même de gêner considérablement l'audition. Mais, la découverte d'une telle interprète vaut quelques petits sacrifices et votre appareil (croyez-moi) n'en souffrira pas.

Quatre microsillons signés Elley Ney sont actuellement disponibles sur étiquette COLOSSEUM. Voici les pages qu'on y trouve.

● Sonate en fa mineur Op. 57 dite "Appassionata" et Sonate en la bémol majeur Op. 26. SM-519

● Sonata quasi una fantasia en do dièse mineur Op. 27 dite "A la lune" et Sonate mi bémol majeur Op. 7. SM-518

● Sonate en do mineur Op. 13 dite "Grande sonate pathétique" (complète par "Les chansons sans parole" de Mendelssohn-Bartholdy). SM-521

● Sonate en ré mineur Op. 31 No. 2 et Sonate en mi bémol majeur Op. 31 No. 3. SM-520.

J.T.

## Pop-Pénélope

Je voulais parler cette semaine d'un nouveau genre d'enregistrement Rock. Malheureusement, mon chef de service m'a formellement interdit d'en parler, prétendant que la nouvelle collection de disques, lancée dernièrement par Fides, ne rentre en rien dans une chronique de cette sorte.

Dommage car il me semble qu'il y avait beaucoup à dire sur les trois premiers disques qui rassemblent, chacun, les voix de Rina Lasmer, de Savard et Roquebrune. En particulier, que la maison du boulevard Dorchester eut pu faire un effort d'imagination pour la présentation. On aura rarement vu quelque chose de plus laid que ces pochettes.

Avant d'aborder mes disques de la semaine et pour ne pas négliger le domaine québécois, je voudrais signaler la parution d'un nouveau long-jeu de Monique Leyrac (COLUMBIA FS 720), ainsi que la mise sur le marché de L'ETOILE D'AMERIQUE (Production SLO, distribué par Columbia, KS 100). Nous en parlerons de la semaine prochaine.

Venons-en maintenant à ma sélection qui est, en contradiction avec ceux qui m'accusent de ne aimer que les E.U., anglaise et... canadienne. Des réserves quand même sur ce dernier mot car les STEPPENWOLF n'ont fait que passer par le Village de Toronto avant de gagner celui, plus actif, de N.Y.

Ils sont quatre. Le premier ressemble à un Blake, le deuxième à un Sodoma, le troisième ressemble à un Manet, le quatrième à un immobile Greco sans les flammes vertes et violettes. Leur habitat naturel est un jardin dont la fenêtre donne sur un jardin, dont la fenêtre donne sur un jardin, dont la fenêtre donne sur un jardin. Ils ont composé la musique du détestable film MORE. QUI EST-CE?

Vous avez tous reconnu, mes chers lectrices, ces beautés d'Angleterre, essentiellement musiciens, dont le deuxième album (double) a récemment vu le jour (CAPITOL STBB 388), et qui les réunissent sous le nom un peu facéieux de PINK FLOYD.

Je crois que ce disque en surprendra plus d'un et, plus particulièrement, ceux pour qui la lettre "B" évoque davantage des types comme Bach, Beethoven, Brahms, etc., que des artistes comme les Beatles. D'ailleurs, les Beatles n'ont rien à voir dans cet album; c'est là, déjà, un des points importants... alors que les trois autres "B" y sont essentiellement présents.

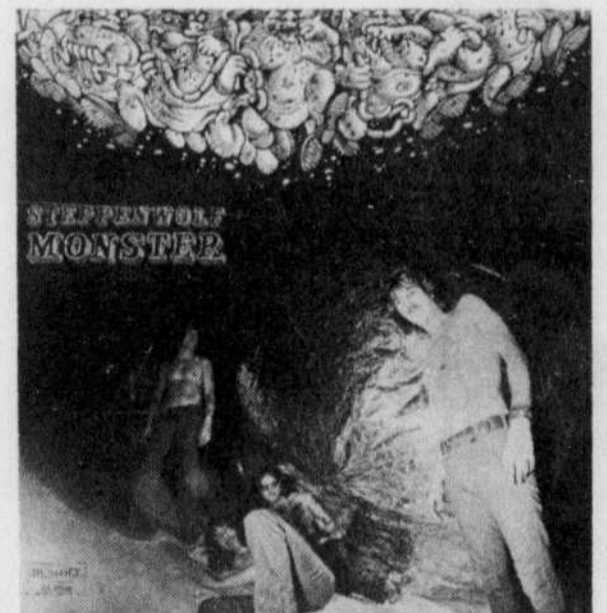
En fait, on se demande (presque) ce que le Rock, ou toute autre forme de musique populaire, vient faire là dedans! Prenons les faces 3 et 4 de ce double album: écoutons. On y trouve des pièces longues, musicalement solides et structurées, sans "beat" traditionnel. Ces deux faces sont, en fait, un laboratoire de sons que l'on a confié, successivement au piano et à l'orgue de Richard Wright, à la basse de Roger Water, à la guitare de David Gilmour et à la batterie de Nick Mason. Voilà qui est vite dit. En réalité, ces quatre instrumentistes ont composé là des pièces orchestrales où s'élaborent et se développent un monde sonore de formes et de couleurs, chacun tout à fait différent. Ainsi SYSSYPHUS de Wright, à la lourde et solide pâte, s'oppose aux petites pièces poético-humoristiques de Roger Water, dont le titre seul est un charme: GRANTCHESTER MEADOWS (avec oiseaux et abeilles) et, surtout, SEVERAL SPECIES OF SMALL FURY ANIMALS GATHERED TOGETHER IN A CAVE AND GROOVING WITH A PICT (avec bruits de pas, hurlements menues et porte qui claque. Gilmour, dans THE NARROW WAY, tente d'exploiter la totalité des sons de sa guitare grâce aux procédés électroniques. Surprise, enfin, avec le batteur Nick Mason dont la pièce, THE GRAND VIZIER'S GARDEN PARTY, ne rappelle en rien les numéros de percussions habituels, bien connus depuis Ron Bushy des IRON BUTTERFLIES et depuis le batteur de Lee Michaels. Mais cette surprise, je vous la laisse.

Il y a certainement un côté "Tableaux d'une exposition" dans un tel ouvrage. On le reprochera au groupe. Il y a, cependant, une différence fondamentale dans l'approche de Moussorsky et des PINK FLOYD (produit d'ailleurs, sur cette face, par Peter Mew). Le musicien russe veut évoquer par l'oreille un paysage physique. Le groupe entend évoquer par l'oreille un paysage mental. En d'autres termes, le groupe veut créer dans le cerveau des images, sans que ce dernier ait à faire appel à des reminiscences visuelles. Nous sommes ici dans le monde premier de l'oreille McLuhanienne.

Mais est-ce réussi? Je crois, personnellement, que Richard Wright et David Gilmour ont, envers eux-mêmes, quelque complaisance: le premier à manier le son pour le son, le second à jouer d'un instrument dont il connaît les possibilités à fond et dont il use avec brio. C'est pourquoi, finalement, je préfère les petites pièces de Water. Et c'est pourquoi j'adore le titre de la partition de Mason, titre qui me paraît merveilleusement bien résumer la plupart de nos vies: ENTRANCE - ENTERTAINMENT - EXIT.

Les deux premières faces de ce double album sont consacrées à la conservation d'un concert donné par le groupe quelque part en Angleterre. On est tout d'abord surpris qu'il n'y a pas de notables différences entre la musique "live" du groupe et sa musique de studio. Les partitions sont tout aussi complexes et le son presque aussi étonnant. Ce sont, devant nous, les mêmes paysages musicaux, la même complexité, le même envol sonore vers un Everest à explorer. Disons donc simplement les titres: ASTRONOMY DOMINE, CAREFUL WITH THAT AXE, EUGENE, SET THE CONTROLS FOR THE HEART OF THE SUN et A SAUCERFUL OF SECRETS.

Voilà un album difficile mais fascinant, important je crois car il exprime parfaitement bien toute une partie de ce monde. Si vaste, si étrange du POP.



En regard, le disque que viennent de publier les STEPPENWOLFS, sous le titre MONSTERS (DS 50066), a la simplicité des patates pilées.

Les STEPPENWOLFS ont, d'ailleurs, beaucoup fait pour se battre contre les monstres et toute leur graphie, importante, le prouve. Ils expriment, somme toute, la "révolte américaine" qui pourrait bien être la "révolte canadienne", si notre révolte n'était pas, comme tout le reste, une sous-révolte.

Jeunes prophètes de la violence contre l'Établissement, ils continuent de l'être avec efficacité et bonne conscience. Ils croient en un avenir qui passe par l'homme et ce nouvel album prolonge un sermon qui commença à se faire entendre avec le célèbre PUSHER.

American where are you now  
Don't you care about your sons and daughters  
Don't you know we need you now  
We can't fight alone against the monster...

Malheureusement le message parlé dépasse désormais le support musical. On ne voit guère dans ce disque qu'un alourdissement de la pâte sonore. Les STEPPENWOLFS semblent continuer une sorte de préhistoire de la contestation dont la force va s'emmençant.

Y aurait-il, chez le principal artisan du groupe, John Kay, une sorte de fatigue? Peut-être.

Voici le titre des chansons: MONSTER, SUICIDE, AMERICA, DRAFT RESISTER, POWER PLAY, MOVE OVER, FAG, WHAT WOULD YOU DO et FROM HERE TO THERE EVENTUALLY.

J'aimerais enfin signaler la parution chez POLYDOR (543.126/127) d'un disque où l'on retrouve le batteur Tony Williams accompagné de son propre groupe composé de John McLaughlin à la guitare et de Larry Young à l'orgue. Il s'agit évidemment de mettre en relief l'art du batteur. Cela me paraît, bizarrement, un peu esthétique, un peu dépassé mais le musicien sait inventer un petit monde qui peut plaire.

Pénélope